Tome XXIV. N° 24. *PARIS, 157, Boul. Saint-Germain (6e)* 15 Mars 1926

la Revue universelle

JACQUES BAINVILLE, DIRECTEUR

Pierre de Clorivière

contemporain et juge de la Révolution

(1735-1820)

De Saint-Malo sont partis beaucoup de capitaines. Ils ne voyagèrent pas tous sur la mer : plusieurs coururent l'aventure dans le monde des idées, plus vaste que l'océan, et où il y a plus d'inconnu, plus de solitude, et des dangers plus grands. Les uns et les autres, ces hommes de la Marche bretonne, si on les compare, apparaissent comme des Français bien doués, hardis, et d'une courtoisie rude ou raffinée, qui les met en beau rang dans la famille française. Ce pays malouin et servanais a toujours été un des bons coins de la France.

Pierre-Joseph Picot de Clorivière était un de ces Malouins. Il n'est point inconnu ; je crois qu'il mériterait d'être célèbre ; j'espère même qu'il le deviendra, et de la meilleure façon, qui ne risque point de gâter les gens : par un décret du pape de Rome, où serait déclaré bienheureux celui qui servit Dieu dans les temps les plus difficiles, et ne perdit pas un moment la foi, l'espérance ou la charité. Il fut un clairvoyant, à l'heure où tant de braves gens se laissaient prendre aux mots,

tout jeunes élèves encore dans l'étude du langage révolutionnaire, et qui s'aperçurent, un peu tard, que la traduction littérale ne vaut rien, en pareil cas, et qu'il faut pénétrer les grands mensonges plaisants, par quoi le monde est mené. Il n'eut point de doute parce qu'il était très réfléchi, très clair d'esprit, et très attaché à la foi de Jésus-Christ, ce qui est le plus sûr moyen de ne point errer dans une foule de questions, même d'un ordre différent. On vit ce prêtre breton ne donner aucun signe de peur lorsque tant de gens tremblaient, et ne faire aucune bravade inutile, ce qui est encore une forme de courage, mais dépenser les heures aussi méthodiquement que s'il avait vécu en communauté. Or, il vécut longtemps dans une cachette, d'où il sortait, d'ailleurs, aussi souvent qu'il le fallait, pour encourager, aider tant de familles dans le deuil, la misère, l'angoisse, pour administrer et communier les malades. Plus tard, quand la Terreur eut passé, et que la France fut aux mains de l'Empereur, il connut, et pendant des années, les prisons impériales, où il était facile d'entrer, même sans jugement, d'où il était difficile de sortir tant que Fouché, comte de l'Empire et grand maître de la police, gardait encore, à l'endroit du prisonnier, une petite défiance. Clorivière fut le modèle de l'homme juste dans les temps de persécution, et, autant que nous pouvons en juger, un des saints qui se levèrent, de notre terre française, vers la fin du dix-huitième siècle, réponse immédiate, nombreuse et magnifique, comme toutes celles que fait la France, quand elle est en danger.

La leçon d'une telle vie doit servir ; il est utile d'en rappeler les traits ; les écrits qu'il a laissés peuvent également aider nos contemporains à mieux pénétrer les origines et la malignité des doctrines dont le monde est présentement, selon les latitudes, menacé ou accablé. C'est la raison qui nous fait publier ce petit volume : les hommes providentiels, dans les révolutions, sont ceux qui ne leur accordent rien ; tous les autres font le jeu (1).

Le père de Pierre de Clorivière avait fait ses études au collège Louis-le-Grand, où il avait été condisciple de Vol-

(1) Prochainement, un volume paraîtra, où seront publiés, à la suite de cette introduction, deux fragments étendus, et inédits, de Pierre de Clorivière. (Librairie de Gigord.)

taire ; sa mère, Thérèse Trublet de Nermont, appartenait à une famille ancienne et cultivée de la bourgeoisie malouine, dont un membre fit partie, au dix-huitième siècle, de l'Académie française, tandis que d'autres servaient dans la marine du roi, ou commandaient les vaisseaux de la Compagnie des Indes. On sait, de ce père et de cette mère, qu'ils furent de fidèles chrétiens, ce qui peut remplacer beaucoup d'éloges funèbres, et qu'ils moururent jeunes. Ils laissaient quatre enfants, des cinq qu'ils avaient eus :

Michel-Alain, qui prit, à l'époque de son mariage, le nom de Limoëlan.

Pierre-Joseph, dont il va être parlé ;

Jeanne-Rose qui épousa M. Desilles de Cambernon ;

Thérèse, devenue, à Paris, religieuse de la Visitation.

Des parents proches s'occupèrent des orphelins. En ce temps-là, c'était en France que se réfugiaient les religieux étrangers molestés par leurs gouvernements. Les bénédictins anglais, obligés de s'expatrier, avaient fondé chez nous un certain nombre de collèges, dont celui de Douai, qui était fort renommé. Les deux jeunes de Clorivière, Alain qui avait quinze ans, Pierre qui en avait quatorze, furent envoyés à Douai. Ils apprirent l'anglais, qui leur servit fort à tous deux, et firent de convenables études classiques. Mais le cadet, en grandissant, demeurait défiant de lui-même, triste parfois. Il souffrait d'une très pénible infirmité : il était bègue. Que deviendrait-il? Quel métier conviendrait à l'homme dont la langue n'a ni discipline, ni allure régulière, et tantôt s'arrête devant le mot, tantôt le répète quatre ou cinq fois, et semble le mordre pour se venger? Le pauvre enfant se le demandait. A dix-sept ans, persuadé par la famille, mais difficilement résigné, il essaya de la carrière malouine par excellence, et, sur un bateau de la Compagnie des Indes que commandait un Trublet, partit pour faire du commerce et connaître la chance que le monde de la mer, aisément, croit voyageuse ou lointaine. On dit qu'il n'alla pas plus loin que Cadix. A dix-neuf ans, nous le voyons qui part pour Paris (1753) et commence ses études de droit.

Ce grand étudiant breton, — qui devait être un joli homme, s'il ressemblait au portrait qui nous est resté de Pierre de Clorivière à un âge plus avancé, — montra, dès ce moment, cette fermeté de caractère, cette foi vive et cette piété logique qui devaient le mener loin sur la route de la perfec-

tion : voyage proposé à tous, entrepris par quelques-uns, achevé par bien peu. Dans cette grande ville, où la perfection des mœurs ne fut jamais commune, il vécut chaste ; parmi cette société où beaucoup d'esprits font continuellement le tour du dogme et de la morale divine, s'efforçant d'y rencontrer la porte inexistante de la facilité, il fut celui qui s'applique de tout cœur à vivre toute la vie chrétienne, et ne cherche à réformer que soi-même. Il avait choisi, pour directeur de conscience, un prêtre tout droit, imperméable aux influences du siècle, l'abbé Grisel, grand pénitencier de Paris, opposé aux rigueurs mortelles du jansénisme, propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur. A vingt ans, et en cette seconde moitié du dix-huitième siècle, il communiait tous les jours.

La première récompense ne tarda pas, et par là, il faut entendre l'appel à plus haut, qui suit tout effort constant et maintenu : après une retraite, lui, jusque-là sans vocation déterminée, il se sent attiré vers le sacerdoce. L'énigme est à moitié déchiffrée. Sera-t-il recteur d'une paroisse bretonne, ou religieux, et de quel ordre? Il ne cherche pas encore à deviner ; il est heureux dans la lumière de l'aube ; la clarté complète va lui être donnée, et singulièrement. Lui-même il a raconté ce fait, qui pourrait bien être une merveille.

L'étudiant habitait dans le quartier de Saint-Sulpice, probablement rue Cassette, où son oncle et sa tante de Nermont possédaient un hôtel. Il n'avait pas l'habitude d'entendre la messe dans l'église du Noviciat de la Compagnie de Jésus, qui s'élevait rue du Pot-de-fer, et il ne semble pas que, jusqu'au jour que je vais dire, il eût eu quelque relation avec les religieux de la Compagnie. « Un jour, c'était le 23 février 1756, j'allai, contre ma coutume, entendre la messe au Noviciat. Après ma communion et mon action de grâces, comme je sortais de l'église, une personne me suivit à la porte, et me dit, en propres termes : « *Dieu vous appelle sous la protection de saint Ignace et de saint François Xavier; voici le Noviciat; entrez-y.* » J'écoutai cette personne avec beaucoup de calme ; aussitôt qu'elle m'eut quitté, je rentrai dans l'église, et me mis à prier avec une très grande ferveur. L'effet de ma prière fut la persuasion que Notre-Seigneur m'appelait à la Compagnie. »

On voudrait savoir comment cette personne était habillée, quel âge elle avait, et quel visage. L'habitude du roman

nous rend curieux et exigeants, mais les saints n'en écrivent guère. Pierre de Clorivière taisait, le plus possible, ce qui le concernait. Tout ce que nous savons, c'est que, par la suite, et sans s'expliquer davantage, il faisait honneur à la Vierge Marie de l'inspiration qu'il avait eue. Qu'arrive-t-il au récit du message de l'inconnue? On le devine : la famille s'attriste à la pensée de voir s'éloigner d'elle ce jeune homme dont l'avenir, dans le monde, ne semblait plus douteux pour aucun de ses proches. Ce cadet de Clorivière, en grandissant, donnait des preuves, qui se multipliaient, d'un esprit fin et profond ; il y avait en lui beaucoup de charme et beaucoup de droiture, quelque chose de sûr et de réfléchi, une bonté déjà cultivée, et une politesse qui, même en ce temps-là, où la France entière savait vivre, se faisait remarquer. Il fallut aller de Paris à Saint-Malo, pour obtenir le consentement de ces parents, peu portés, au premier abord, malgré leur foi, à comprendre qu'on les quittât, même pour Jésus-Christ. Pierre de Clorivière les gagna pourtant à sa cause. Il entra au Noviciat de la rue du Pot-de-fer, la veille de l'Assomption 1756, et, du premier coup, selon l'expression de ses biographes, y parut dans son élément (1).

Deux ans plus tard, il faisait les premiers vœux, vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle, et, par ces vœux, se liait à la Compagnie de Jésus. Il venait à cette Compagnie, privilégiée en toute persécution, à un moment où elle était menacée dans le monde entier et particulièrement en France. La crainte du dehors ne compte guère pour une belle nature : elle n'est qu'un élément qui se présente à l'examen, qu'on méprise, et qui tombe. Ce qui troublait bien autrement le jeune scolastique, c'était son infirmité de parole. Efforts, remèdes, supplications à Dieu, tout semblait inutile. Dans les « disputes publiques » qui sont d'usage entre les jeunes hommes que l'Ordre des jésuites continue de former et d'exercer durant de longues années, Clorivière se sentait incapable d'argumenter. Les dons que ses supérieurs et ses frères lui reconnaissaient, se trouvaient, en public, annulés par ce bégaiement, devenu peut-être plus fort que dans le premier âge. Serait-il possible, à ce bègue renforcé, d'accéder au ministère sacré, d'être prêtre? Il en doutait parfois, dans les années qu'il passa à faire la classe aux élèves

(1) *Histoire du R. P. de Clorivière*, par le P. Jacques Terrien, p. 15.

du petit collège de Compiègne. Anxieux de l'avenir, qui se confondait pour lui avec une vocation sainte, il ne trouvait d'apaisement que dans une disposition magnifique et qu'on pourrait définir ainsi : « Je veux être prêtre, je veux continuer d'appartenir à la Compagnie de Jésus ; l'obstacle est terrible, mon Dieu, mais il est permis par vous ; si vous ne l'écartez pas, je céderai, dans l'exacte mesure où vous m'y obligerez : je conserverai, d'un dessein formé dans la prière, tout ce que vous n'aurez pas visiblement détruit, et, ne pouvant pas être Père de votre Compagnie, je serai Frère coadjuteur, encore trop honoré du choix que vous aurez fait de moi pour balayer les corridors, porter les fardeaux, cuisiner s'il le faut, et servir vos prêtres. »

L'homme qui raisonne de la sorte, quoi qu'il arrive, est un victorieux. Presque toujours, Dieu l'établit au sommet où le serviteur acceptait de ne pas monter. Cela se vit bientôt pour Clorivière. Il dépassait déjà, dans l'usage de l'épreuve, la mesure commune. Sans doute, il parlait mal ; mais cette gêne qu'il avait, pour prononcer les mots, ne l'empêchait pas d'avoir, comme je l'ai dit, beaucoup d'esprit, du plus fin et que l'étude affinait encore. Ses reparties étaient promptes et faisaient sourire. Lui, cependant, il surveillait son humeur, et cette facilité que nous avons à dépenser les mots sans les compter. Et il parvenait à ne dire presque rien d'inutile, et à ménager le temps. Victoire difficile. Ce fut pour la mieux assurer, et pour sceller une habitude prise et toujours à défendre que le jour de Pâques 1762, il fit vœu de « ne proférer avec advertance et délibération, aucune parole mauvaise, inutile ou oiseuse ». Il ajoutait, en homme du monde, et en homme de bon sens, ce joli commentaire : « ...Je ne compte pas, au nombre des paroles inutiles et oiseuses, les paroles de civilité, ou celles que je dirais pour entretenir ou réveiller une conversation. » Terrible gêne ! Mais quelle puissance, chez celui qui prend une résolution pareille, et la tient ! Comme il est chef, par naissance, par grâce, et par vertu acquise !

Or, à ce moment même, en exécution d'un arrêt du Parlement de Paris, tous les collèges situés dans le ressort, et dirigés par les jésuites, sont fermés. La Révolution commence souvent contre eux, je veux dire contre les jésuites et contre les collèges. On rase les paratonnerres. « C'est à présent que nous pouvons montrer notre courage et notre foi, écrit Clorivière ;

prions avec ferveur, pour ceux qui nous procurent l'avantage de souffrir quelque chose sans l'avoir mérité : c'est l'unique récompense que Notre-Seigneur, étant sur la terre, a reçue de ses travaux, et c'est pour nous le comble de la gloire d'avoir un partage semblable au sien... Que cela nous attache de plus en plus à notre vocation ! »

La vie errante commence. Les religieux se dispersent. Clorivière est envoyé à Liége, qui, au point de vue de la juridiction religieuse, et en ce qui concerne la Compagnie de Jésus, se trouvait rattaché à la province d'Angleterre. Il s'y prépare aux ordres sacrés, et est ordonné prêtre à Cologne, le 2 octobre 1763. Au scolasticat de Liége, il continue plusieurs années ses études de théologie, tombe très gravement malade pendant un séjour qu'il fait en Angleterre, en 1766-1767, est guéri contre l'attente de son entourage, revient en Belgique, où il est associé, pendant trois années, au maître des novices de la maison des Jésuites, à Gand. Après ce temps, sa réputation de spiritualité le fait encore changer de ministère. Sur les instances de l'abbesse d'une communauté de bénédictines anglaises chassées d'Angleterre par la persécution, et réfugiées depuis plus d'un siècle à Bruxelles, le Père de Clorivière est nommé chapelain du couvent. Là encore, il se montre l'homme de l'exacte discipline, de la vie surveillée, laborieuse, pénitente. Là encore, il ramène à la communion fréquente des âmes pieuses que le jansénisme appauvrissait, les écartant de la richesse de l'Église. Les bénédictines l'admirent bientôt. Elles sont sûres de perdre promptement un homme si éminent, et déjà se désolent. L'abbesse lui demande un traité des devoirs de supériorité. Il l'écrit. On ne dit pas « Clorivière », dans cette province religieusement anglaise qu'est la Belgique d'alors ; on le nomme d'un nom anglicisé, tantôt Pigott, tantôt Rivers. En réalité, il est demeuré Picot de Clorivière, Français de Saint-Malo et jésuite de Paris. Comme il a une grande habitude de la langue anglaise, il parle en anglais aux moniales, mais le bégaiement n'est pas plus agréable dans un idiome que dans l'autre, et le courageux chapelain, sans illusion, s'astreint à écrire toutes les instructions qu'il fait, et à remettre le manuscrit aux religieuses qui devront le lire, soit en particulier, soit pendant un exercice en commun.

Tant d'efforts, et si persévérants, ne pouvaient manquer d'acheminer Clorivière vers un état de sainteté dont le monde

n'est pas juge, mais qu'il peut admirer. Il reste, de l'époque que je raconte, et de celle qui suivra, un certain nombre de « papiers spirituels » de ce serviteur de Dieu, minces cahiers d'examen, qui témoignent d'une vigilance rigoureuse, d'une humble exactitude à relever les moindres fautes, et d'une habitude de vie intérieure dont les actes se multiplient. Ces comptes de conscience sont révélateurs de luttes et de souffrances, mais aussi de faveurs surnaturelles et d'une haute union à Dieu. L'expression est brève et juste. C'est ainsi qu'il définit, en 1771, son oraison la plus ordinaire : « Elle se fait d'une manière très simple et très nue, pour ainsi dire sans distinction d'actes et presque sans mouvements propres des facultés de l'âme. Je sais qu'un tel genre d'oraison n'est pas en mon pouvoir, et que c'est Dieu qui opère en moi. Une telle grâce est, en grande partie, concentrée dans la partie supérieure de l'âme, et n'empêche pas toujours les distractions, ni même les tentations. Quelquefois, mais plus rarement, l'âme et toutes ses facultés sont, pour ainsi dire, absorbées en Dieu. D'autres fois encore, Notre-Seigneur et sa sainte Mère me rendent leur présence sensible, et alors je m'entretiens intérieurement avec eux, et je sais ce qu'ils me disent. »

Le détail de ces communications surnaturelles, il ne le révèle pas. Habitué comme il l'est à l'analyse psychologique, il pourrait trouver, comme il le fait ici, les termes les mieux appropriés, pour exprimer les états successifs d'une âme favorisée et qui connaît déjà un autre jour que le nôtre. Mais il suffit de quelque mention brève, pour que les supérieurs, auxquels sont destinés ces comptes de conscience, puissent juger de l'allure d'une âme combattue, retardée, encouragée, et qui va vers son but. Peu de paroles rapportées. Cependant, à des dates assez espacées, deux sortes de promesses sont indiquées, qui semblèrent bien singulières d'abord à Clorivière lui-même, et qui, néanmoins, furent accomplies à la lettre.

Durant la grande retraite qu'il fit à Gand, du 24 mai au 19 juin 1766, parachevant cette dernière année de préparation au ministère des âmes, qui se nomme, dans l'Ordre, « le troisième an », il lui fut dit, tandis qu'il suppliait Dieu de le délivrer de son infirmité : « Je te guérirai, lorsque le moment sera venu. » Sur le cahier de notes, à la suite de ces mots, le religieux ajoute : « Je dis qu'il m'a paru que c'était la

réponse du Seigneur Jésus, mais je n'oserais affirmer qu'elle soit de lui. » Que cette bonne foi, et cette simple façon de dire sont donc plaisantes !

L'année suivante, en Angleterre, et comme il entrait en convalescence de la grave maladie qui faillit l'emporter, il notait ceci : « J'ai vu de grandes choses, que Dieu voulait faire par moi, comme par son instrument. Mettez, je vous prie, M. Howard (un de ses supérieurs) au courant, car je crains l'illusion. » Quelles étaient ces grandes choses que Dieu lui faisait entrevoir? Il ne s'expliquait point sur ce sujet. Mais, dès lors, c'était l'opinion commune, autour de lui, qu'il aurait une grande part dans le rétablissement de la Compagnie de Jésus en France, ce qui se vérifia, en effet, comme je le dirai plus loin, après un fort long délai, et quand il semblait que son âge avancé ne dût pas le désigner pour écrire tant de lettres, débattre tant de questions, faire tant de voyages et de démarches.

Sa physionomie morale, on peut en juger déjà, est extrêmement sympathique. En lisant ces cahiers, où elle apparaît sans nul déguisement, on est porté vers l'homme de tant de transparence et de bravoure. Un mot, qu'il transcrit, d'un de ses amis, exprime bien un des très beaux côtés de son âme. Il le fait sien, évidemment : « Espérer, besogner jusqu'au dernier moment. Ne se croire mort que dix ans après son enterrement. Et alors, espérer sa résurrection prochaine. » Il disait encore : « Je me regarde comme une boule, que le Seigneur aime à voir rouler de côté et d'autre. »

Quelques années après cette période « anglaise » de sa vie, il a fait une sorte de description morale de lui-même, dans son journal spirituel. « Je ne découvre en moi nul attachement à quelque chose que ce soit, qui pourrait m'arrêter dans le prompt et allègre accomplissement de l'obéissance. Je ne crains pas non plus les maux que la Providence peut permettre. C'est comme naturellement que je prends toutes choses comme venant de la main de Dieu, et je me tiens, si je ne me trompe, toujours en sa présence, non pas, il est vrai, par une réflexion actuelle, mais par une continuelle impression que cette présence fait sur moi. Dès que mon esprit se trouve libre, Dieu se présente aussitôt à ma pensée. Mon âme jouit d'une grande paix, et les troubles et anxiétés que j'éprouve parfois ne dépassent pas, si je puis m'exprimer ainsi, le vestibule de mon âme. »

Si nous en croyons le portrait qui fut fait il y a peu d'années, mais d'après un moulage de la tête et d'après des souvenirs, ce saint homme avait un beau visage, tous les traits puissants, le regard pur, profond, sans peur aucune. La grandeur de son âme en paix y apparaissait, et cela pouvait intimider d'abord, mais la bonté s'y trouvait aussi, en dessous, en réserve, et elle attirait. Il était de ceux, assez rares, dont on se dit, lorsque, pour la première fois, nos yeux croisent les leurs : « Quoi que je lui dise, je ne l'étonnerai pas ; quoi que je lui demande, il ne me répondra pas sans réfléchir ; celui-ci a rejeté toute ambition humaine ; je suis devant une conscience, une place forte où Dieu habite, et dont la herse, en ce moment, pour moi, veut bien s'abaisser, car il sourit un peu, à peine, ami possible, lent à gagner, ami qui serait précieux. »

Le postulateur de la cause de béatification, introduite assez récemment, a pu écrire, ayant en mains toutes les œuvres, tous les papiers, tous les témoignages aussi, et parfaitement assuré d'exprimer le jugement moyen des contemporains :

« Le père de Clorivière était d'une taille élevée. Sa démarche était ferme et mesurée. Ses traits étaient prononcés et graves. Il avait le front haut, le visage pâle et amaigri ; sa physionomie était calme. Il gardait les lois de la modestie religieuse avec une grande exactitude ; tout son extérieur portait l'empreinte de la mortification et du recueillement. Quand il parlait en public, sa voix était forte et pénétrante.

« Le serviteur de Dieu avait un ensemble de qualités naturelles qui le faisaient aimer et respecter... Il était fort aimable et homme d'esprit, et cependant, à l'ordinaire, sérieux, réservé, au point d'inspirer une espèce de crainte. Embarrassé et intimidé par son bégaiement, il ne laissait pas de se produire, de parler et d'agir quand il le fallait. »

Revenu à la santé, après la maladie dont il avait failli mourir en Angleterre, ce religieux de trente-deux ans, qui n'a pas encore prononcé ses vœux solennels, est associé au supérieur de la maison des Jésuites de Gand, pour la formation des novices. Il pouvait, en effet, diriger les autres, celui qui dominait si bien son repos, ses passions, l'infirmité de sa langue et le trouble de son temps. Le jeune *socius* du maître des novices se levait à trois heures du matin, passait deux heures en oraison, et donnait encore à la prière

d'autres moments, et souvent d'autres heures du jour. Il était de l'intimité de Dieu. Pour le reste, il savait multiplier le temps, ce qui consiste à n'en pas perdre. Notre seul moyen est celui-là ; on l'emploie assez peu. Chez Pierre de Clorivière, la pénitence était devenue une habitude ; il devait prétendre qu'il aimait à jeûner ; il soupait d'un morceau de pain ; mais, depuis le retour d'Angleterre, les supérieurs exerçaient beaucoup sa patience, en limitant ses autres mortifications corporelles.

Des lettres du Père général de la Compagnie l'avaient reçu, en 1773, au nombre des profès admis à prononcer solennellement, dans un prochain avenir, les quatre vœux, dont le quatrième, comme on le sait, est le vœu de dévouement et d'obéissance au Saint-Siège. Mais cette permission, dont Pierre de Clorivière s'était réjoui, pourrait-il en user? En aurait-il le temps?

La Révolution se dévoilait et commençait d'agir. Contre la France, citadelle ici-bas du catholicisme, féconde en charités et en hommes missionnaires, le complot des sociétés secrètes de l'Europe s'élargissait. Ceux qu'on appelait philosophes, entrés dans les conseils des rois, avaient choisi la première victime : l'ordre, si fortement constitué et si brave, des jésuites. Tous les autres ordres suivraient, toutes les sociétés religieuses, car ce n'est qu'une seule grappe, et quand un grain tombe au pressoir, le reste y passe. Mais la Compagnie de Jésus devait être foulée la première. Déjà, que d'avantages on avait pris contre elle ! Belle campagne de calomnies, et depuis toujours ! Et quels complices on trouvait : toutes les passions mauvaises, et jusqu'à des hommes de génie ! Les mécontents, les hâbleurs, les chercheurs de réclames personnelles, alliés aux pires coquins, dont il y a toujours une provision dans les États, tout ce qui vit du trouble, du changement ou du crime, s'agitait. On appelait leur fureur opinion publique. L'honnête peuple de France se disait : « Qu'ont-ils donc? Que prétendent-ils? Croyez-vous? Nous devrions prévenir le roi? » Mais le roi, c'était le ministre, à présent ; en France, Choiseul ; en Portugal, Pombal. Les rois cédaient. Charles III d'Espagne avait, comme Louis XV, proscrit les Jésuites. Il fallait obtenir, de tous les gouvernements, les mêmes mesures de fermeture des écoles, de défense de vivre en commun ; il fallait faire encore mieux : obtenir du Saint-Siège la dissolution de la Compagnie de Jésus.

Les papes ne sont-ils pas des hommes? En menaçant, tous ensemble, en se plaignant des Jésuites, en affirmant qu'on ne voulait que le bien de la religion et celui des peuples, est-ce que les gouvernements de l'Europe ne parviendraient pas à tromper le pape? Ils essayaient depuis longtemps; ils n'avaient rien obtenu de Clément XIII, mais, lorsque le pape Clément XIV, Ganganelli, lui eut succédé, ils sentirent qu'ils avaient devant eux un homme plus faible, et ils redoublèrent d'efforts et d'habileté. Le pontife, effrayé et trompé, persuadé qu'en cédant il éviterait un mal plus grand, accepta de dissoudre la Compagnie. Le bref *Dominus ac Redemptor*, supprimant la Compagnie de Jésus, fut signé par lui le 21 juillet 1773. Mais il ne fut pas aussitôt publié. Ce retard permit au collège des Pères anglais, à Liége, d'agir comme si l'Ordre n'était pas à la veille de mourir. Dans la chapelle, le 15 août, Pierre-Joseph de Clorivière, religieux d'une foi chevaleresque, heureux de servir une cause juste, même humainement désespérée, prononça les vœux solennels, qui le liaient définitivement à cette Compagnie attendant la sentence de mort. Ce dernier profès admis par la Compagnie de Jésus avant la Révolution avait trente-huit ans d'âge et dix-sept ans de vie conventuelle. Trois jours plus tard, le bref était promulgué à Rome; il l'était le 7 septembre en Belgique.

Désormais, les membres de la Compagnie de Jésus devront vivre séparés, partout suspects, semblables à leur Maître, et sans avoir « où reposer leur tête ». Deux États seulement acceptèrent d'accueillir les proscrits, l'un hérétique, l'autre schismatique : la Prusse de Frédéric II et la Russie de Catherine II. Mais Clorivière ne cherchait point un asile : où la Providence le conduirait, en pays d'asile ou de proscription, il avait décidé d'aller.

Comme elle n'avait point encore donné le signe du départ, il demeura simplement ce qu'il était avant ses grands vœux, c'est-à-dire chapelain des bénédictines anglaises de Bruxelles, communauté qu'il amena, par degrés, à la fréquente communion. Cette pratique est habituelle dans les couvents de femmes aujourd'hui; elle ne l'était point à la fin du dix-huitième siècle. Le chapelain réussissait fort bien dans cette charge, où son goût et son expérience de la perfection le rendaient un guide sûr. La Révolution ne l'y laissa point.

En septembre 1775, le Conseil souverain de Brabant lui intima l'ordre de quitter le pays : c'était sans doute au nom

de quelque liberté. Il ne s'étonna pas, ayant eu déjà l'occasion de connaître le sens révolutionnaire de ce mot-là. Les religieuses comprirent la perte qu'elles faisaient. Au nom d'elles toutes, l'abbesse lui écrivit : « Je le crains bien, je ne verrai jamais les choses conduites avec autant de prudence et de discrétion que par notre très estimé Père Rivers. » Pour lui, obligé de se réfugier quelque part, il se décida tout de suite pour la France. Ce n'était pas le plus sûr : c'était le plus cher pays. On retrouve bientôt Clorivière à Paris, où ce grand directeur d'âmes qu'il est devenu partage son temps et sa peine entre le Carmel de Saint-Denis, gouverné alors par la fille de Louis XV, Mme Louise de France, le troisième monastère de la Visitation où Thérèse de Clorivière, sa sœur, est religieuse, et les ermites du Mont Valérien.

Car il y avait des ermites au Mont Valérien. Il y en eut, suppose-t-on, de très bonne heure ; une voie romaine passait là, reliant des points géographiques qui se nommèrent, dans la suite, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Neuilly, les Ternes, Montmartre ; de plus, Lutèce était en vue, la campagne étendue, la solitude assez grande. C'était de quoi tenter des âmes comme il y en eut toujours, heureusement, portées à la méditation, et que l'habitude de contempler un beau paysage et de deviner, au loin, le monde et sa misère, soulève et tient à l'essor, comme une paire de grandes ailes.

La tradition veut que sainte Geneviève ait mené paître ses troupeaux sur le Mont Valérien ; sur le sommet du mont, trois croix furent élevées au moyen âge, et Paris les pouvait voir. Les textes disent qu'au début du quinzième siècle, un solitaire de grand renom vint s'établir en ce lieu, et que plusieurs disciples se groupèrent autour de lui. Peu à peu, le nombre des ermites augmenta ; ils formèrent une sorte de congrégation de laïques pénitents, sous la direction d'un ecclésiastique nommé par l'archevêque de Paris. Leurs cellules, avec leurs jardinets, avoisinaient un oratoire, où des offices communs réunissaient les ermites. Ceux-ci travaillaient de leurs mains, soit uniquement à cultiver la terre, soit à quelque métier encore, et par exemple à tisser des bas et des gilets. Ils portaient une robe blanche, serrée à la taille par une corde de paille, un scapulaire sur les épaules, un grand manteau quand ils descendaient de la montagne. Mais ils ne sortaient guère sans de puissantes raisons, et approuvées. Les rois, plus d'une fois, vinrent les visiter.

Il semble bien qu'il y eut, parmi eux, de fort saintes gens, et ce fut, assurément, ce qui attira Clorivière, et l'engagea même à écrire, pour eux, un livre de spiritualité qu'il intitula *Directoire spirituel.* C'est un ouvrage mince, une sorte de traité abrégé de l'oraison, de la manière de la préparer et de la conduire, et des effets certains qu'on peut attendre d'elle. L'expérience personnelle s'y montre avec évidence, même lorsqu'il s'agit des plus hauts degrés d'oraison. Assurément, les ermites le virent. Ils durent même penser autre chose, et plus d'un se persuada, sans doute, qu'on ne saurait décrire les états de quiétude, les extases et ravissements comme le fait Clorivière, et si simplement, qu'à la condition de les avoir éprouvés.

Les visites au mont Valérien amenèrent souvent Clorivière dans cette grande banlieue, plus difficile d'accès que de nos jours.

Un auteur du dix-septième siècle, racontant la fondation d'un calvaire sur la montagne, vers 1663, avait exprimé une partie de la philosophie du paysage. Sans doute, Clorivière y mit moins de littérature, mais il dut penser quelque chose, étant poète à ses heures, du couplet bien tourné de ce mémorialiste, son prédécesseur. « Ce qui fit le plus d'impression dans l'esprit du saint homme (fondateur du Calvaire du Mont Valérien) fut la situation de cette montagne et cette disposition avantageuse qui, dans le voisinage de Paris, et sur le bord de la Seine, la met en veue de tous ces lieux de divertissement et de plaisirs, qui règnent à l'entour de la grande ville, si nombreuse et chargée de peuples : les prez du bois de Boulogne, le cours la Reyne, le jardin des Tuileries, les plaines délicieuses de Saint-Cloud, et de Rueil... Ces allées, qui servent tous les jours de théâtre à la vanité, où le luxe règne avec empire..., tous ces lieux de promenade et de volupté sont commandés par cette montagne sainte... Les trois croix semblent menacer avec authorité ceux qui négligent leur salut (1). »

On pourrait croire que ce livre est dû en partie au bégaiement de l'auteur, obligé d'écrire encore, comme il faisait en Belgique et en Angleterre, et depuis les premiers temps de

(1) *Histoire du Mont Valérien, dit le Mont du Calvaire, près Paris.* A Paris, chez Jean Piot, libraire-juré, rue Saint-Jacques, au Saint-Esprit et à la Salamandre d'argent, 1658.

sa vie religieuse, tout ce qu'il devait dire en public, afin que la minute au moins demeurât, de ces exhortations dont les mots ne parvenaient à l'auditeur que se heurtant et se bousculant les uns les autres. Mais non, c'est autre chose, et cette étude religieuse ne fut pas d'abord prêchée. On avait demandé au religieux déjà renommé, et il a composé un traité véritable, où l'auteur enseigne avec autorité, employant cette formule, qu'on trouve partout, dans la première rédaction : « Les Frères auront soin... » Directoire et non sermon. Les ermites eussent bien voulu que le livre fût publié. Ils présentèrent le manuscrit, aux fins de publication, à l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, qui le soumit à la censure du supérieur général de Saint-Lazare. Celui-ci, l'ayant lu, approuva entièrement le petit guide. Un des réviseurs, tout en approuvant la doctrine, fut d'avis qu'il vaudrait mieux ne pas imprimer ce qui concernait les états mystiques. Sur quoi le supérieur des ermites décida de garder le Directoire manuscrit. Les solitaires, paraît-il, étaient souvent d'habiles calligraphes : ils se contentèrent d'en « tirer » des copies, comme on disait alors. Et que pensa, de cette fin lamentable, l'auteur du livre? Il faut l'entendre raconter lui-même le dénouement, et faire preuve d'un si joli et d'un si bon esprit : « Cela me fut dit le 2 juillet 1779, écrit-il. Ayant quitté la capitale avant la fin de cette année, je n'ai pas suivi cette affaire, mais j'ai su que l'ouvrage n'avait pas été imprimé. Mais en cela même, je crois entrevoir un nouveau trait de la divine Providence. L'utilité de cet écrit devient plus grande en s'étendant à un plus grand nombre de personnes... » Le livre ne parut que beaucoup plus tard (1).

En attendant, et à la fin de l'année 1779, Pierre de Clorivière devenait curé. L'évêque de son pays d'origine, Mgr des Laurents, lui confiait la cure de Paramé. Ce n'était pas sans raison. Cette petite ville avait été gouvernée, spirituellement, par un des plus obstinés « appelants » contre la bulle *Unigenitus*, et l'on sait que le jansénisme s'entendait à vider les paroisses de leur élite, c'est-à-dire de toute vie. Le nouveau recteur de Paramé est bien l'homme qui convient pour remettre en santé ces âmes désalimentées. Les jansénistes exagéraient la distance, semble-t-il, entre le prêtre, qui dit

(1) En 1802, sous ce titre : *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison* ; nous croyons qu'il est difficile à trouver.

chaque jour la messe, et le simple fidèle qu'ils écartaient de la communion. Car il est bien vrai que la distance est grande de l'un à l'autre, mais seulement en ce qui concerne les pouvoirs. L'indignité est la même, de recevoir le corps du Christ. Hérésie encore de l'orgueil, sous l'apparence contraire. Pour la vaincre, à Paramé, l'humble prêtre qu'était le Père de Clorivière semblait heureusement désigné. Et en effet il réussit à transformer la paroisse, à la ramener tout entière à la pratique des sacrements. L'œuvre était en bon chemin, quand un fait merveilleux vint la hâter : car le recteur de Paramé, selon la promesse qu'il avait reçue naguère, se trouva guéri de son bégaiement. Ce qu'il ne cessait de demander devint tout à coup une grâce accordée à la longue patience. Une nuit, il avait prolongé, plus que d'ordinaire, ses supplications à ses saints protecteurs, et particulièrement à sainte Anne, qui est suzeraine de Bretagne en paradis. Le matin, il s'aperçut qu'il parlait net. Il était guéri ; il l'était exactement comme il l'avait demandé, et le connut à l'expérience prolongée. C'était pour « mieux annoncer la parole de Dieu » qu'il avait prié d'être délivré. Et il put désormais prêcher librement. En chaire, dans les exhortations publiques, et même en toute occasion où il s'entretenait d'un sujet de piété, Pierre de Clorivière n'éprouvait plus aucune difficulté pour s'exprimer ; il en gardait quelqu'une, moins qu'autrefois, dans la conversation ordinaire, afin sans doute que le devoir de gratitude lui fût rappelé, et ainsi ressemblait-il à ces « miraculés » de Lourdes, guéris de la plaie, mais qui conservent la cicatrice. Il dut se sentir rajeuni. En effet, un témoin, ému de cette merveille, et de l'éloquence apostolique de Pierre de Clorivière, a voulu écrire le résumé d'une partie des instructions que celui-ci faisait au peuple de Paramé, et il a mis ces mots, en tête du recueil : « Ces instructions, simples, lumineuses et ardentes, ont produit les plus grands fruits de bénédiction. » La paroisse se renouvelait. Le recteur ne se laissait prendre ni aux mots à la mode, ni aux mines hypocrites. Il dénonçait les auteurs de la Révolution qui allait éclater ; il attaquait en chaire les « philosophes » dont il était un des trop rares Français d'alors à discerner, sous les apparences, la mortelle doctrine ; il disait les craintes qu'il éprouvait, pour le sort d'un pays « dont les classes les plus élevées étaient infectées de cette fausse philosophie », et on remarqua justement, dans ses discours, des passages prophétiques, comme celui-ci :

« Si jamais, par un juste châtiment de notre tiédeur, Dieu permettait que cette philosophie prévalût, que la foi de Jésus-Christ fût exilée, le flambeau de la foi presque éteint, alors, vous verriez les ténèbres du paganisme couvrir de nouveau la terre, ces temples détruits ou changés en temples d'idoles, le vice régner à découvert, le sang des fidèles couler de nouveau et ensanglanter les autels. Priez, mes frères, je le répète, veillez sur vous-mêmes, craignez, instruisez-vous de notre religion ! »

Dans le même temps encore, il prend une part active à plusieurs de ces *missions bretonnes* que le Père Maunoir avait naguère fondées, et qui rassemblaient et préparaient les âmes fidèles, à la veille de la tourmente, notamment dans le diocèse de Saint-Brieuc ; il écrit en même temps une vie du bienheureux Grignon de Montfort, le grand prêcheur populaire ; il traduit, de l'italien, un livre de dévotion ; il instruit dans la foi, et reçoit dans la communion catholique, des protestants, anglais ou américains, qui étaient venus chercher, sur les côtes de Saint-Malo, la douceur de vivre, et y trouvaient, par lui, celle de croire. On voit cet homme éminent, dans le ministère le plus étendu et qui demande tant d'improvisation, dépenser toutes ses forces, — chose souvent dite et rarement faite ; — on le voit progresser en spiritualité dans l'agitation du monde, et demeurer lui-même dans le changement des devoirs. Il n'a pas encore achevé son extraordinaire apprentissage. Il va faire d'autres expériences. Ce recteur modèle doit bientôt quitter sa cure : l'évêque commande. Après six années, en 1786, l'évêque de Saint-Malo, M. de Pressigny, successeur de M. des Laurents, confie à Pierre de Clorivière la direction du collège diocésain de Dinan, où étaient élevés les enfants des meilleures familles du pays. L'ancien jésuite, l'ancien chapelain, l'ancien recteur, restera directeur de collège jusqu'en 1790, égal, comme partout, à la tâche qu'on lui assigne, et il assistera, dans son pays natal, aux premiers événements d'une révolution qu'il savait imminente.

RENÉ BAZIN,
de l'Académie française.

(*A suivre.*)

Le développement de la Crise française [1]

Une misérable besogne d'avocassiers, c'est à peu près en ces termes qu'un des organes les plus importants de la presse anglaise, le radical *Manchester Guardian*, condamne la méthode de discussion et le travail financier de notre Chambre des députés. Et ceci traduit l'étiage de crédit le degré de confiance que l'étranger accorde à nos chances de redressement et que, d'autre part, les Bourses inscrivent à leur cote des changes. La livre, l'autre jour, a dépassé le cours de 137, mais ce franc, ainsi réduit à moins de 20 centimes, le capitaliste, l'industriel et le politique, à travers le vaste monde, tendent déjà en réalité à le calculer aux environs de zéro. Les cotations des marchés bancaires ne sont plus que des signes fictifs, des commodités de calcul, non l'expression de la valeur véritable, même passagère, pour une monnaie dont le crédit réel se marque par les dégagements massifs qu'opèrent les détenteurs de devises et de fonds d'État. Nos rentes, comme on l'a justement fait observer, ne sont plus que de quelques points au-dessus des rentes russes, c'est-à-dire qu'on les assimile presque au papier d'un État à qui, depuis des années, personne ne consent des avances, dont on ne veut plus accepter les gages parce que personne n'a confiance en lui.

(1) Voir *la Revue universelle* du 15 janvier 1926.

La crise dont, ici même, il y a peu de temps, on essayait de montrer les conséquences probables au point de vue international, s'est sensiblement aggravée depuis le début de l'année. De toutes parts, les ressorts commencent à céder. La perte de substance s'opère à une vitesse accrue. Déjà, comme ces plaques qui, apparaissant à la surface exsangue d'un corps, annoncent que la vie se retire, les phénomènes les plus graves d'épuisement social et économique se manifestent. La France plie. Se couchera-t-elle pour mourir? Deviendra-t-elle un petit pays surveillé, entravé, protégé ou contrôlé, une curiosité historique, quelque chose comme le Portugal?

Depuis le 1er août dernier, le prix de la tonne de matière première importée en France a augmenté de 30 pour 100. Le prix de la tonne de matière finie exportée a diminué de 17 pour 100 dans le même laps de temps. Qu'est-ce que cela signifie sinon que notre commerce et notre industrie subissent, selon un mode d'évaluation d'ailleurs grossier et qui ne peut être qu'approximativement exprimé par les chiffres ci-dessus cités, une perte sur les deux tableaux qui est près d'atteindre 50 pour 100. Aucune industrie ne saurait résister longtemps à un tel régime.

La dépréciation conjuguée du capital et du revenu de nos valeurs mobilières, rentes 3 pour 100, obligations de chemins de fer, obligations industrielles, atteint environ 85 pour 100. Quand l'amputation pratiquée sur le capital de la communauté est aussi profonde, elle équivaut presque à la mort. De tels chiffres méritent qu'on leur donne leur sens véritable, qu'on les comprenne comme les mesures de la ruine. Les gens n'ont pas encore compris que le pays est déjà en liquidation.

Les affaires politiques ne prennent pas une meilleure tournure pour nous. L'esprit de Locarno commence à produire son effet, mais non celui qu'on attendait. En fait d'accord sur les dettes, les illusions les plus tenaces doivent céder le pas devant l'attitude de Londres et de Washington. Pour le printemps, les événements d'Orient nous réservent sans doute les plus graves surprises et, en Syrie notamment, on peut s'attendre à des complications qu'une chance extrême seule évitera de rendre désastreuses. D'excellents esprits parmi nos diplomates, parmi les spécialistes les plus avertis en matière de politique étrangère, appréhendent que la question de nos colonies ne soit abordée dès cette année,

ne soit soulevée par une, deux et peut-être trois puissances, au moyen de la Société des Nations ou par toute autre voie.

Notre champ de manœuvre, notre liberté de mouvement, se rétrécissent de jour en jour. L'idée exacte que l'on se fait dans le monde de notre contingent de force politique, de notre valeur d'appui, de notre capacité positive, nous est fournie par un article paru dans un journal d'une puissance alliée et qui a fait sensation dans toute l'Europe centrale.

Le *Venkov*, organe officieux du président du Conseil tchécoslovaque et en même temps organe central du parti agrarien, imprimait récemment ceci :

Notre politique étrangère s'est appuyée jusqu'ici sur l'Occident, principalement sur la France et a secondé la politique des grandes puissances, notamment celle de la France ; l'entente avec la France a été la caractéristique générale de notre politique. Aussi longtemps que dura le conflit franco-allemand, la politique recherchant en la France un puissant protecteur contre l'Allemagne parut justifiée. Mais, depuis longtemps, tout le monde sentait que ce conflit devait disparaître et les négociations en ce sens l'ont prouvé. S'apercevant à temps que la France commençait à s'intéresser plus à l'Allemagne qu'à ses alliés orientaux, la Pologne modifia rapidement son orientation. Dès que Skrzynski vit que la Pologne n'avait rien à attendre de l'Occident, il n'hésita pas à entrer en négociations avec les Soviets pour couvrir la Pologne au moins sur un flanc.

Et nous? Devons-nous continuer à jouer le rôle du badaud qui risque un œil dans la salle où l'Occident célèbre ses festins? Bien que cela ne soit pas notre intérêt, devons-nous continuer à nous préoccuper de la convocation, dans une petite pièce voisine, de la conférence pour le pacte oriental? Une telle attitude serait indigne de notre État. *Suivons l'exemple de la Pologne et cherchons des relations là où se trouvent nos véritables intérêts politiques et économiques.*

Si les mots ont un sens, cela signifie que l'on s'écarte de nous parce que le prix que l'on paie notre concours se chiffre à un taux trop élevé pour ce qu'il représente intrinsèquement, parce que nous avons perdu notre intérêt positif, et que nous sommes un partenaire désormais sans utilité.

En politique, il n'y a pas de place pour le sentiment.

Une large fraction de l'opinion française a reproché à certains de nos dirigeants d'avoir provoqué l'hostilité du monde contre la France, de nous avoir isolés. L'hostilité

n'est pas l'isolement. Le véritable isolement est celui qui se traduit par le vide que l'on fait autour de vous, parce que votre amitié est devenue négligeable et votre concours sans valeur.

Si telle est la gravité de notre situation, quelles chances subsiste-t-il pour remonter la pente, opérer notre redressement, éviter les conséquences ultimes de la crise, les altérations profondes qui entraîneraient notre déchéance irrémédiable? Avec notre façon de vivre, nos habitudes et nos tendances, notre structure sociale et le fonctionnement de notre corps politique, de quelles ressources disposons-nous, à quels remèdes devons-nous faire appel?

Et d'abord, quel instrument nous reste-t-il, quel levier de manœuvre pour commencer le travail?

Il nous reste un État fossile, constamment inférieur à sa tâche, que les événements prennent au dépourvu, que les leçons n'instruisent pas et pour qui l'expérience n'a de valeur que lorsque les faits l'ont déjà condamnée un peu partout. Un État qui ne s'adapte pas aux nécessités, que les changements, les acquisitions de la technique en tous ordres trouvent inerte, qui use de méthodes démodées depuis le moyen âge et qui retrouve laborieusement des pratiques connues encore, à l'état de souvenir historique, de quelques peuplades nègres. Un État qui vit sur son capital, prodigieux il est vrai, mais déjà écorné. Et cette façon de vivre n'a jamais mené bien loin.

Si nous examinons la période comprise entre 1870 et 1914, nous constatons un recul soit absolu, soit relatif, dans tous les domaines, une décadence de la France, c'est-à-dire, qu'il s'agisse de commerce, d'outillage national, du développement de la richesse, de trafic maritime ou du progrès des institutions, l'attribution d'un rang toujours moins élevé dans le classement général des puissances ou la perte graduelle de la supériorité antérieurement acquise.

Des exemples très précis permettent de chiffrer ce déclin. En 1885, l'ensemble du commerce mondial atteignait 2 900 000 000 de livres sterling, soit 72 milliards et demi de francs-or. La part de la France représentait dans ce total 9 pour 100. L'Allemagne y figurait pour 10 pour 100, les États-Unis pour 9,3 pour 100 ; la Hollande pour 5,6 pour 100, la Belgique pour 3,5 pour 100. En 1905, les transactions commerciales du monde s'élèvent à la somme de 5 440 mil-

lions de livres sterling, soit 136 milliards de francs-or, mais la part de la France se trouve réduite à 7,1 pour 100 alors que celle de l'Allemagne se monte à 11,3 pour 100, celle des États-Unis à 10,5 pour 100, celle de la Hollande à 7 pour 100, celle de la Belgique à 4 pour 100.

Le tableau de l'accroissement du commerce extérieur par pays entre 1870 et 1900 est encore plus frappant. Il se lit ainsi :

France	14 pour 100
Allemagne	53 pour 100
Belgique	52 pour 100
Angleterre	21 pour 100
Suisse	25 pour 100

Et il vaut mieux ne pas parler des augmentations enregistrées pendant le même laps de temps par les États-Unis, la Hollande, les pays de l'Amérique latine ou les possessions britanniques (1).

Comme puissance navale, nous occupions encore le deuxième rang en 1870. Nous avons virtuellement cessé d'exister. Notre marine ne représente même plus une force défensive, une arme capable d'assurer la liberté de nos communications, de garantir la sécurité de nos transports.

Que dire du budget de notre ministère des Travaux publics et de notre effort dans ce domaine depuis le fameux programme Freycinet, jamais exécuté? Que dire de notre système de canaux, de notre navigation fluviale, de l'aménagement de nos ports, de l'état de notre marine marchande, lorsqu'on songe aux ouvrages gigantesques, aux progrès formidables accomplis autour de nous? Que penser de l'activité de notre ministère du Commerce, de notre propagande économique, de notre tarification douanière, de la manière dont sont menées nos négociations commerciales? Faire état, ici, de statistiques accablantes pour nous ne servirait

(1) M. de Peyerimhoff (voir *Intérêts économiques et rapports internationaux à la veille de la guerre*, p. 76. Alcan, 1915), dans une conférence faite en 1914, note que nos ventes au dehors s'élevaient à ce moment à 6 875 millions de francs, qu'elles sont en progression continue mais que cette progression est moins rapide que chez nos rivaux. Depuis 1880, elles représentent 85 pour 100 d'augmentation auprès de 240 pour 100 pour l'Allemagne, de presque 200 pour 100 pour les États-Unis, de 110 pour 100 pour le Royaume-Uni.

qu'à étaler notre honte par le menu. Qu'il suffise de dire que les crédits accordés pour l'outillage national, c'est-à-dire pour la création de richesses, au titre des deux ministères cités plus haut, sont dérisoires et les plus faibles non pas d'entre ceux des puissances de premier ordre, mais les plus faibles des sommes inscrites à cet effet par n'importe quel pays jouant économiquement un rôle dans le monde. La comparaison avec l'étranger nous assigne parfois, dans certains domaines, une place telle qu'il vaut mieux commencer la lecture des graphiques par la fin. Ainsi en ce qui concerne l'exploitation téléphonique, la France ne rivalise pas avec de petits pays comme le Danemark ou la Suède, n'essaie pas de dépasser la Suisse ou la Hollande, mais doit s'estimer heureuse de figurer après les îles Hawaï.

La politique financière du gouvernement français, depuis un demi-siècle, n'est pas davantage un sujet de satisfaction. Notre misère budgétaire, parce qu'elle est devenue tragique, apparaît en pleine lumière. Communément, elle est qualifiée de récente et les braves gens l'attribuent aux difficultés et charges d'après-guerre. Or, le déficit du budget existe à l'état à peu près chronique depuis cinquante ans. On le comblait sans trop de difficulté. Aussi la masse ne s'en émouvait-elle pas. La vérité nous oblige cependant à reconnaître que la politique d'expédients que l'on reproche actuellement à l'État n'est pas née d'hier. Elle se pratique seulement sur une plus vaste échelle, elle se présente plus crûment, les problèmes auxquels elle se heurte sont d'un autre ordre de grandeur et revêtent un caractère d'urgence et de danger jusqu'alors inconnu.

Nos finances municipales sont à peu près toutes avariées au moins autant que celles de l'État. Grâce à l'ingérence des éléments politiciens, la gestion de nos chemins de fer est déplorable. Le bilan du réseau de l'État équivaut à une catastrophe financière renouvelée tous les ans. Quant au rendement de nos monopoles, point n'est besoin d'invoquer l'exemple de l'étranger pour les industries intéressées. L'examen des résultats obtenus suffit pour passer condamnation sur le principe et les méthodes en usage chez nous. En 1913, le bénéfice du monopole des tabacs s'est élevé à 436 340 262 francs-or, en augmentation de 807 175 francs sur l'année précédente. Les dépenses étaient de 115 192 938 francs-or, en augmentation de plus de 9 millions sur l'exercice

antérieur. Les frais d'exploitation atteignaient par conséquent à peu près 25 pour 100.

En 1919, les recettes sont de 951 132 000 francs-papier, mais la cime des dépenses aboutit au chiffre de 403 923 000 fr.

En 1920, les dépenses passent de 403 à 650 millions, soit un excédent de dépenses de près de 250 millions et les frais atteignent presque 50 pour 100 des bénéfices. Le rythme des dépenses s'accentue par conséquent beaucoup plus vite que celui des recettes.

Pour le dernier exercice enfin, l'administration déclare un bénéfice quelque peu supérieur à un milliard 400 millions de francs-papier, ce qui traduit en francs-or équivaut à 272 millions environ, c'est-à-dire à une diminution de bénéfices, par rapport à 1913, de 160 millions de francs-or en chiffres ronds. Il ressort de cette investigation que les sommes encaissées par l'État s'abaissent dans des proportions vertigineuses. Toute la gestion de nos pouvoirs publics est de cette force.

Mais sur le plan extérieur, dira-t-on, l'État avait une conception financière plus saine de l'intérêt national. Immensément riche, notre pays, jusqu'à la guerre, était le banquier du monde et la politique de nos placements à l'étranger avait été pratiquée, croyait-on, selon une bonne méthode et avec d'excellents résultats. Le gaspillage dont la France était victime à l'intérieur, elle pouvait le compenser, et au delà, par les énormes revenus qu'elle tirait du dehors. Ainsi, non seulement elle s'ingéniait à supporter ses charges, à panser ses plaies, mais elle ne compromettait pas son expansion.

Pour être moins nettement visible, moins immédiatement tangible, notre déclin financier dans le monde n'en existait pas moins. Ici comme ailleurs, la France perdait du terrain, beaucoup de terrain. Proportionnellement, notre situation allait même en diminuant assez vite. Nous n'étions plus seuls, avec l'Angleterre, à financer le monde. Et nous financions souvent sans discernement, à notre désavantage, en tout cas sans vues générales, sans plan d'ensemble. Il arrivait que l'argent placé à l'étranger et qui devait nous valoir des points d'appui, stimuler notre industrie et notre commerce, travaillait au contraire contre notre intérêt national, alimentait des forces hostiles et aidait la concurrence étrangère. A l'État appartient précisément à cet égard — et c'est même une de ses fonctions essentielles — un rôle

de gestion, de contrôle et pour le moins de suggestion. Il l'a plus que médiocrement exercé. Bref, à la veille de la guerre, le revenu de la France ne croissait plus du tout avec la même rapidité que celui de l'Allemagne, de l'Angleterre, des États-Unis et de beaucoup d'autres pays. En d'autres termes, il se produisait un appauvrissement relatif.

Le cadre de cette étude ne permet pas d'indiquer quelles évictions la négligence ou l'incurie gouvernementales a rendues possibles, quelles pertes de substance elle a entraînée, comment et de quels marchés financiers et économiques (Turquie, Autriche, Amérique latine, etc...) l'Allemagne par exemple, en raison d'un plan soigneusement conçu et appliqué, nous a partiellement ou totalement chassés.

Au lieu d'être motrice, l'action des pouvoirs publics s'est révélée paralysante dans le domaine financier comme dans tous les autres. La fiscalité abusive, l'incompréhension et l'ignorance fondamentale des phénomènes économiques qui la caractérisent tuent peu à peu le marché français. Aucun pays banquier ne connaît une taxation aussi effarante que la nôtre. Dès à présent, elle n'agit plus qu'au profit de la banque étrangère, au détriment de notre épargne, et, comme le déclare M. de Peyerimhoff, au triple débit du fisc, des banquiers nationaux et de notre prestige financier.

Au moins ne saurait-on refuser à cet État, incapable partout ailleurs, la gloire et l'honneur d'avoir considérablement agrandi notre empire colonial. Soit. Encore qu'à cet égard des réserves s'imposent quant à la clairvoyance, l'appui spontané et la continuité de vues du pouvoir central et que les acquisitions aient pu être obtenues en prenant le contre-pied des méthodes érigées en principe et généralement déclarées aussi admirables que bienfaisantes et productives par les dirigeants de la métropole. Mais enfin, accordons à l'État le bénéfice de n'avoir pas trop entravé l'œuvre d'une pléiade incomparable de soldats et d'administrateurs. La question est de savoir ce que l'État a fait de cet empire qu'on lui a conquis. Peu de chose en comparaison des richesses qu'il pouvait en tirer, des possibilités de grandeur, d'indépendance économique qui s'offraient.

Dans un excellent article, M. Antoine de Tarlé (1) fournit

(1) Voir *le Correspondant* du 15 janvier 1926. M. de Tarlé relève également qu'en 1924, le pourcentage des ventes de la Grande-Bretagne à ses Dominions

là-dessus quelques très précieuses indications : Nous avons investi dans notre domaine colonial, dit-il, à peine 10 milliards de francs ; l'Angleterre a consacré au sien une centaine de milliards ; la Hollande a mis 20 milliards à Java ; la Belgique 6 milliards au Congo. Les Belges viennent d'annoncer le lancement d'un nouvel emprunt d'un milliard. Et, citant le rapport de M. de Monzie au Sénat sur le budget des colonies en 1925, M. de Tarlé note qu'en vingt-deux ans, nous avons consenti 346 millions d'emprunt à l'Afrique Occidentale française, moins que l'Angleterre n'a dépensé pour le seul port de Lagos. Conséquence : alors qu'il nous faut 300 000 tonnes de coton, 307 000 tonnes de laine, 400 000 tonnes d'huiles et de graines oléagineuses, 40 000 tonnes de cacao, nos colonies nous fournissent 2 500 tonnes de coton, 446 tonnes de laine (sans compter l'Algérie), 140 000 tonnes d'huiles et de graisses oléagineuses, 20 000 tonnes de cacao.

Merveilleuse politique, comme on voit, pleine de prévoyance, empreinte de sage économie et de compréhension et qui, dans les circonstances actuelles, tributaires que nous sommes de l'étranger, nous coûte, au cours du change, d'innombrables milliards tous les ans, au lieu de nous assurer, avec l'indépendance, des revenus fabuleux qui aideraient à notre relèvement.

Où que l'on regarde, quelque terrain que l'on examine, les signes de fléchissement apparaissent partout. Ne rappelons que pour mémoire nos défaillances militaires et diplomatiques. Nous n'avons pas de politique d'immigration, pas de politique de natalité, pas de législation ouvrière conformes aux nécessités actuelles, pas de politique d'hygiène, pas de politique de construction. Les habitations à bon marché, les logements salubres, cela se rencontre ailleurs. En France, cela existe à peu près uniquement sur le papier, dans les rapports de commissions. Nos agglomérations s'agrandissent au petit bonheur en dépit de toutes les règles d'urbanisme.

et colonies a atteint 41 pour 100 de ses exportations totales. Pendant la même année, les importations en Angleterre des Dominions et colonies ont atteint 27 pour 100 des achats de la métropole à l'extérieur. Pour la France, la part des exportations coloniales a été de 12,7 pour 100 et celle des importations n'a pas dépassé 10,1 pour 100 du trafic total. On voit donc que le Royaume-Uni se réserve, dans son domaine extérieur, une participation beaucoup plus importante que la France par rapport au commerce général.

Nos sites et paysages, nos richesses d'art ne sont pas protégés. L'assistance publique est une vieille machine bureaucratique complètement délabrée, l'aménagement de nos hôpitaux retarde de trente ans, sinon davantage. Le nombre des illettrés augmente et nos institutions savantes, laboratoires, missions périclitent de misère ou vivent de la charité publique. L'État ne fait rien pour nos savants, nos artistes, nos écrivains, sauf des discours aux funérailles, rien pour le rayonnement de notre influence intellectuelle.

Avec accompagnement de harangues triomphales sur la démocratie, le progrès, le perfectionnement social, notre régression poursuit sa marche continue. D'année en année, la distance qui nous sépare des pays à équipement moderne augmente, ou bien notre supériorité décroît là où elle existe encore.

Plus ou moins graves, ces phénomènes de déclin ne sont pas récents, comme on a pu s'en rendre compte. La crise que nous subissons ne signifie que l'épanouissement de germes incorporés d'ancienne date à notre organisme. De latente qu'elle était, le choc de la guerre, avec sa destruction de richesses, l'a déclenchée dans toute sa violence. Par leur nombre et leur acuité saisissante, ses effets ne mesurent que le développement, non la soudaine et imprévisible naissance du mal. Depuis longtemps l'État se délitait au dehors et se corrompait au dedans.

Il réussissait encore à faire figure, du moins à donner le change, grâce à l'administration. Une administration admirable, intègre et compétente, la meilleure de l'Europe avec celle de l'Allemagne. Tant bien que mal, elle réparait les dégâts, calfatait les trous et maintenait la structure du pays que la politique corrodait. Chaque année, nos grandes écoles, inégalées dans le monde, fournissaient un contingent de fonctionnaires exceptionnellement brillants à l'État, les premiers ingénieurs de la terre, des magistrats vigilants, des administrateurs experts, à tous les échelons des techniciens de haute valeur. Aujourd'hui, l'administration fléchit, le recrutement est presque tari et, chose plus grave, les cadres supérieurs se vident de leurs meilleurs éléments. Comme les rats quittent un navire en perdition, les fonctionnaires abandonnent leurs ministères. C'est en rangs serrés que les anciens élèves de Navale, de Polytechinque, de Normale, de l'École des Mines, de Centrale, que les lauréats des grands concours

(inspection des finances, etc...) désertent l'État. Brimé, découragé, victime chaque jour de nouveaux passe-droits, M. Lebureau, que l'univers nous enviait mais que le gouvernement déconsidérait, sur toute l'étendue du territoire, par sa presse et dans l'opinion publique, trouvant plus expédient de lui faire imputer les fautes dont il se rendait coupable, M. Lebureau, en France et à l'étranger, entre dans les affaires, fait du commerce, de l'industrie, se case dans la banque où l'on reconnaît enfin ses mérites et sa supériorité en lui assurant des traitements princiers.

La quantité remplace de plus en plus la qualité dans les administrations. La France, de tous les pays, a maintenant le bonheur de posséder les fonctionnaires les plus nombreux, mais aussi les plus misérablement payés et qu'une basse démagogie s'ingénie d'ailleurs à déclasser encore socialement tous les jours. On compte environ, proportion insensée, indice très grave de dépérissement, un fonctionnaire par quarante habitants et le nombre s'en accroît sans cesse. Et plus le recrutement est intense, moins la machine administrative fonctionne, comme de juste. Une étatisation saugrenue, folle, sévit sur une échelle encore beaucoup plus large qu'on ne l'admet en général (1). On assiste à une véritable hypertrophie de l'État qui meurt d'impotence, étouffé dans la broussaille de textes aussi contradictoires qu'inapplicables.

De cet organisme, au dernier stade de la maladie, lourd, lent, onéreux, tous les esprits un peu réfléchis, sans distinc-

(1) L'administration refuse tous renseignements sur la création d'emplois nouveaux et leur nombre qui est fort considérable. La liste très incomplète qui suit ne donne qu'une bien faible idée des progrès de l'étatisation et des organismes récemment créés :

Offices publics d'habitation à bon marché.
Office de la reconstruction industrielle.
Office de la reconstruction agricole.
Offices régionaux et départementaux agricoles.
Office national du crédit agricole.
Office de compensation et de liquidation des opérations de change.
Office national de l'azote.
Office des céréales panifiables.
Crédit national, etc., etc.

Tous ces organismes sont parfaitement inutiles, au moins dans leur forme actuelle, mais servent à caser des milliers et dizaines de milliers d'électeurs sans parler des agents de l'État et assimilés, incorporés un peu partout, sans nécessité et notamment de ceux très nombreux qu'une absurde application de la loi de huit heures a fait embaucher (cheminots, etc.).

tion d'opinion, de l'extrême gauche à l'extrême droite, s'accordent aujourd'hui à reconnaître la carence. Seul sur ce qu'il faut faire pour remplacer cet agonisant, on diffère.

Et néanmoins, contre toute vraisemblance, en vertu d'un attachement mystique, d'une foi irraisonnée dans son omnipotence et sa sagesse, une foule énorme croit encore qu'elle sera sauvée par cet État. Contre toute possibilité, elle croit que la ruine lui sera évitée, qu'on saura échapper à la catastrophe. Le franc remontera ou sera stabilisé. A chaque légère hausse, la confiance renaît. C'est admirable. Mais il n'y a pas de miracles financiers, il n'y a pas de Verdun monétaire. Quand notre devise fléchit, il se trouve encore des parlementaires, des ministres, des « autorités » pour expliquer : c'est New-York qui attaque le franc, c'est Amsterdam qui spécule. Et la presse, doctement, commente ces paroles et la masse les répète. On n'attaque rien du tout. On ne spéculerait pas si notre monnaie était saine.

Comment un État qui, en période normale, n'a pas su faire face, avec succès, à des besognes normales, n'a pas su s'acquitter convenablement de ses fonctions élémentaires, ferait-il pour dominer une crise exceptionnelle et exceptionnellement grave? C'est une question à laquelle on ne semble pas vouloir fournir la réponse naturelle. Comment réussirait-il, par des méthodes parlementaires, alors qu'aucun autre pays, à aucun moment, dans des circonstances souvent moins pénibles, avec des Chambres mieux préparées, animées d'un sentiment de devoir plus élevé, n'a pu arriver à juguler le mal? Car ni l'Angleterre, ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni la Pologne, ni la Tchécoslovaquie, ni l'Autriche n'ont réussi parlementairement à surmonter leurs difficultés financières. Comment envisager non pas même l'exécution, qui exige du temps, du courage, de la continuité de vues, de l'abnégation, mais la simple mise à l'étude d'une réforme sérieuse avec une Chambre où l'élément primaire et même illettré désormais abonde et rend tout débat technique absolument vain, toute démonstration, même irréfutable, inopérante? Quel espoir garder avec un pays électoral où le producteur de richesses, la cellule vivante, sont systématiquement sacrifiés à l'élément stérile ou parasitaire, au poids mort? Où le dernier bourg pourri, la région sans vie économique, qui ne représente rien ou presque rien dans l'actif de la nation, priment les centres nourriciers de la

patrie? Où le département le moins peuplé, le moins imposé, qui produit trois pruneaux et quatre marrons, a la même importance politique, la même autorité, le même pouvoir de décision que le département qui contribue le plus aux charges de la communauté? Et quelle belle démonstration d'absurdité, pour un régime égalitaire, que ce représentant des Basses-Alpes qui, avec ses quelque 6 000 électeurs, vaut parlementairement le porte-parole des intérêts lillois et ses 70 000 voix?

Dans de telles conditions, avec de pareils éléments et des rouages aussi mauvais, que peut-on entreprendre? On peut entreprendre la banqueroute, on ne peut même entreprendre que cela et c'est à quoi l'on travaille, ainsi que les événements le prouvent. Le problème qui se présente à nous, encore une fois, n'est pas qu'un problème financier. Pour remédier à la crise, il faut refaire l'État, le moderniser, le simplifier, le rendre moins onéreux en le limitant à ses fonctions véritables. Refaire, de fond en comble, un État aussi profondément ruiné que le nôtre, procéder même à un simple nettoyage, n'est pas œuvre aisée. C'est une besogne de longue, de très longue haleine. Sans la réfection de l'État, c'est-à-dire d'un facteur souverain qui réintroduit les vérités politiques dans les choses, nos finances, et avec elles celles de la nation, ne peuvent pas être sauvées. Cependant le danger presse, l'inflation mortelle nous guette et, sur le plan extérieur, l'effroyable bilan de ce que peut être notre catastrophe financière s'établit toujours plus clairement.

Que faire? S'il n'existe pas de remède qui puisse être utilisé sur l'heure, disposons-nous au moins d'un traitement qui mette le mal en sommeil, qui en limite ou en atténue les effets? Il semble qu'il faille, même à cet égard, borner ses prétentions au plus juste et n'user que d'un pronostic très réservé.

Un grand nombre de personnes de bonne volonté essaient en ce moment de trouver une issue à la situation et s'ingénient à échafauder un plan d'assainissement financier. La sagesse recommande de leur prédire un échec. On peut à la rigueur — et raisonnablement on ne saurait aller au delà — espérer et atteindre un équilibre momentané du budget, c'est-à-dire gagner un peu de temps, à condition toutefois d'établir, par un calcul très serré, la répercussion des nouveaux impôts et taxes et d'en assurer une répartition sup-

portable. Cela nous assurerait, non pas la guérison, mais un répit qui permettrait de faire mieux plus tard. Il ne paraît pas jusqu'à présent que l'on s'oriente dans cette direction.

Quant aux plans plus ou moins mirifiques que l'on met en circulation, la plupart n'ont aucun intérêt et ne méritent même pas qu'on perde un instant à leur examen. Ce sont des remèdes de bonne femme, bons tout au plus à défrayer la conversation des habitués du café du Commerce. Dans cette catégorie rentrent spécialement les souscriptions nationales pour sauver le franc, les contributions volontaires, les mises en gage d'usines, les loteries, etc... Idées qui partent d'un bon naturel mais qui n'ont strictement aucune efficacité.

Certains projets sont plus ingénieux en ce sens qu'ils apportent à la Trésorerie, sans dépenses, sans mise en œuvre d'un appareil administratif lent et compliqué, des ressources abondantes et immédiates et qu'ils comblent provisoirement les manques budgétaires. Tels sont, entre autres, le programme du sou du franc préconisé par M. le professeur Jean-Louis Faure, et les différentes propositions en vue de la vente ou d'un meilleur aménagement des monopoles. Ils sont à retenir, à titre de révulsifs immédiats et pour parer provisoirement à un danger urgent.

D'autres suggestions enfin sont plus ambitieuses et visent un effet de plus longue durée, entendent avoir une portée plus vaste. Certaines sont inapplicables (dictature financière, etc...) parce qu'elles supposent des conditions politiques qui n'existent pas. Quelques-unes apparaissent moins théoriques. Ce sont celles qui ont trait à la création de caisses d'amortissement, plus ou moins indépendantes.

Le baron Louis, qui a laissé le souvenir d'un excellent ministre des finances, a exprimé son opinion là-dessus et on l'a rappelée récemment. Elle témoigne d'un enthousiasme des plus modérés, au point qu'il a écarté, en son temps, la caisse d'amortissement de son programme.

En admettant qu'il ait eu tort, bien que ses arguments soient assez impressionnants, et qu'un tel organisme bien construit, bien gagé, bien contrôlé, entièrement soustrait aux influences de la politique, puisse fonctionner avec succès, cela ne résoudrait encore pas le problème de l'assainissement financier. La solution est ailleurs. Même en cas de réussite complète, qui reste sujette à caution, tous les plans

envisagés jusqu'à présent ne tendent, en définitive, qu'à donner plus d'élasticité à la Trésorerie et à organiser l'équilibre momentané du budget. Disons mieux : ils permettent, à longue échéance, d'espérer que certaines avances seront amorties, certains postes allégés, le service de la Dette par exemple.

Mais aucun de ces plans ne va plus loin dans son efficacité, aucun ne nous garantit contre de nouvelles dépenses. Or, tout le problème est là. Vous pouvez organiser la meilleure des caisses d'amortissement, la plus richement dotée, amortir tous les ans trois, quatre milliards, davantage, vous n'aurez rien fait si, parallèlement, vous n'arrêtez pas l'hémorragie dont vous mourez, si vous ne rendez pas son retour impossible. A quoi bon amortir, combler un trou, si on creuse un abîme à côté? Tant que l'État aura la possibilité de gaspiller ses ressources, tant que la Chambre aura le loisir de voter toutes les dépenses qui lui passent par la tête, tous les efforts seront vains. Une année, vous aurez péniblement amorti trois milliards. Mais s'il prenait fantaisie à un Parlement en folie de voter 18 milliards de dépenses nouvelles, quel assainissement auriez-vous provoqué? Le mécanisme automatique de création du déficit, selon l'expression de Lucien Romier, continuera de fonctionner,

La vérité est que nous menons tous, et l'État en particulier, un train de vie excessif qui ne correspond pas à nos ressources réelles. C'est à cela qu'il faut remédier et c'est la besogne la plus difficile, mais la seule valable. Nous consommons des richesses que nous payons avec des francs-or que nous n'avons plus, que nous restons devoir. Cela fait déjà une belle ardoise et cela finira par une faillite plus magnifique encore, c'est-à-dire par un appauvrissement général. Bien peu de gens semblent se douter de cet état de choses. Ils se croient ou se veulent riches, par amour-propre, alors qu'ils sont déjà ruinés. Tant que le pays n'aura pas compris qu'il vit sur une illusion, il n'y aura pas d'assainissement possible.

On parle de la hausse des prix. C'est de la baisse des prix exprimés en francs-or, qu'il faudrait parler. Il faut entendre par là que nous travaillons au plus bas prix, que nous vendons pour rien nos produits, nos valeurs, nos biens meubles et immeubles, que nous dépouillons littéralement notre sol de tout ce dont on peut le dépouiller. Plus nous vendons

et plus nous perdons. L'étranger le sait bien qui calcule en or et qui vit à bon compte dans une France qu'on solde. Notre bénéfice est un leurre. Chaque transaction se traduit par une perte dont le pourcentage va en augmentant.

Notre État hypertrophié, qui ne peut plus administrer les biens dont il a la charge, ce qui lui vaut un premier manque à gagner, assume des tas de besognes pour lesquelles il n'est pas fait. Il endosse, de ce fait, des obligations de plus en plus lourdes et se trouve fatalement entraîné à contracter des dettes nouvelles pour y faire face. L'absence de toute notion claire sur ce qu'est l'assainissement se révèle d'ailleurs, involontairement, par le langage des parlementaires qui parlent de superéquilibre. Superéquilibre veut dire rupture d'équilibre, donc déséquilibre. Ce n'est peut-être pas ce que les députés cherchent, mais c'est ce qu'ils rencontrent certainement.

Quelles que soient ses inquiétudes, ses doléances et même ses manifestations de mauvaise humeur, l'opinion publique ne conçoit pas encore ce que doit être le redressement ni les conditions politiques qu'il exige. Le phénomène de la crise lui est devenu sensible, non la cause première. Les apparences la leurrent toujours et ce n'est pas de son propre mouvement qu'elle prendra la voie du salut. Ce sont les circonstances qui la lui imposeront. Pas plus ne faut-il espérer que l'État fera de lui-même l'effort de se réorganiser.

Mais il existe en France des gens qui dirigent des entreprises, signent des contrats, administrent des compagnies, qui ont une comptabilité à tenir et à qui l'expérience professionnelle apprend tous les jours qu'avec des frais généraux trop grands la plus belle affaire du monde ne peut que péricliter. Ils commencent à réfléchir. S'ils le voulaient, ils auraient un mot à dire. Par leurs grandes associations de producteurs, leurs comités de commerce et d'industrie, leurs Chambres syndicales, ils représentent une grande partie de la richesse française, ils détiennent une large part de la puissance du pays. Ils pourraient jouer un rôle, limité, mais non pas négligeable.

Le grand Colbert déclarait qu'il ne fallait jamais prendre conseil des marchands parce que leurs intérêts particuliers les empêchaient d'apercevoir clairement l'intérêt général. C'est exact et compréhensible. Aussi ne saurait-il être question de leur confier un mandat de direction, de leur accorder

la première place et de leur laisser le soin de refaire l'État, ce dont ils se montreraient certainement très incapables. On peut être un banquier fort entendu, un excellent directeur d'usine, un industriel éminent, mais autre chose est d'être un ministre capable, un grand administrateur public. Dans cette distinction, il n'entre aucune idée péjorative. L'état critique où nous sommes exige que toutes les bonnes volontés soient utilisées, mais il est plus que jamais essentiel qu'elles le soient à leur place, afin de ne pas accroître l'anarchie. Celles des hommes d'affaires ne seraient pas d'un mince secours. Par les moyens dont ils disposent, la propagande qu'ils sont à même d'exercer grâce à leurs Chambres de commerce, associations et comités, les commerçants et industriels peuvent amorcer un mouvement, agir d'un pouvoir de suggestion. La coordination des plans et études économiques et financières qu'ils ont élaborés, leur groupement d'ensemble en un programme complet de ressources pour les besoins immédiats de l'État et surtout en un programme draconien de compression des dépenses, la diffusion intensive et méthodique d'un tel programme dans tout le pays permettraient d'éveiller et de préparer l'esprit public. Ainsi deviendrait familière l'idée d'une Commission extraparlementaire des économies qui pourrait fonctionner sur le modèle de la commission anglaise de sir Eric Geddes ou suivant tout autre mode à examiner. Ainsi pourrait être hâtée la convocation d'un tel comité, convocation qui autoriserait enfin quelque espoir, car la refonte de l'État se laisserait peut-être imaginer ultérieurement.

Une commission des Économies, ce n'est pas encore le salut. Ce n'est qu'un très timide, très petit pas sur la voie du salut, mais un immense progrès néanmoins, l'indice que l'on s'oriente vers une issue, la seule possible, encore que très lointaine. Il n'y a en tout cas rien de mieux à souhaiter pour le moment. Le monde de l'industrie et du commerce le comprend-il et saura-t-il agir en sorte? Les événements lui en laisseront-ils le temps avant que les dégâts soient trop graves? Toute la question est là. Il est hélas permis de conserver des doutes.

MARCEL CHAMINADE.

Jean Racine politique

Athalie

Athalie commence *in medias res*, selon la méthode dont Racine était plus maître que jamais. Ce n'est plus au quatrième vers que le décor est campé, c'est au premier. Dès le début de *Britannicus*, le palais impérial était dressé, la majesté de Rome était présente ; le premier vers d'*Athalie* suffit pour que le Saint des Saints soit évoqué, empli de la majesté du Dieu vivant.

Abner, qui commence l'exposition, est un personnage créé par Racine ; il n'avait trouvé dans *la Bible* qu'un nom ; il a inventé cette figure inoubliable de l'éternel conservateur.

Abner est un bon général, un bon croyant et un bon citoyen. Il a servi sous quatre règnes le pouvoir établi. Il était fidèle aux princes légitimes qui marchaient dans les voies de Dieu : Josaphat, Joram et Ochosias ; il est resté fidèle à l'usurpatrice ennemie de la foi. Il l'a servie sans discuter, en militaire. Si Athalie peut vanter la grandeur de son règne, c'est en partie à l'épée d'Abner qu'elle le doit.

Abner est brave, et il a le courage de son opinion, sitôt qu'il a le courage d'avoir une opinion. En dépit de l'anti-cléricalisme du pouvoir, il vient au temple. Certes, au dehors il ne laissera pas échapper une parole contre le pouvoir civil.

A l'intérieur, les portes fermées, la Grande Muette se rattrape : Abner maudit le gouvernement auquel il obéit :

L'audace d'une femme, arrêtant ce concours,
En des jours ténébreux a changé ces beaux jours.

Puis il trace le tableau des malheurs possibles. Tout va mal. Mathan passe son temps à exciter Athalie. En un mot, dit Abner, le péril presse et grandit, l'orage est au point d'éclater. Joad répond d'abord par les vers sublimes qui le peignent tout entier :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
Sait aussi des méchants arrêter les complots.
Soumis avec respect à sa volonté sainte,
Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte.

Il est l'homme de Dieu, absolument. Dieu pourrait, il le répétera comme faisait Mardochée, sauver son peuple par la main d'un enfant ; mais ce n'est pas une raison pour que son peuple s'abandonne. Il joue une partie hasardeuse : avec des prêtres et quelques fidèles, il entreprend de braver et d'abattre une reine : le résultat pour lui ne fait pas de doute, il luttera et Dieu donnera la victoire. Mais il ne négligera aucun des moyens qui sont en son pouvoir : ce sont les moyens de l'esprit.

A la force, quand il faudra, il opposera la ruse. A l'avance, de longue main, il dispose de l'arme spirituelle la plus efficace, une sévère préparation morale. Il entretient et échauffe longuement la foi dans un petit groupe fanatique. Il est l'homme de l'esprit.

Il relève avec verdeur le zèle tremblant d'Abner.

Puis il engage le fer, avec prudence, retenant la sonde et ménageant Abner, car ce fanatique n'oublie jamais d'être rusé :

... Mais ce secret courroux,
Cette oisive vertu, vous en contentez-vous?
La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

En quelques vers, il pose ensuite la donnée historique et politique d'*Athalie* et ramasse en peu de mots ses griefs contre la reine. Pour l'intelligence de la tragédie, il est nécessaire de les développer et de remonter à leur origine.

Le sauveur attendu par le peuple juif devait sortir de la

race de David, qui avait régné au onzième siècle sur l'ensemble des douze tribus. Une génération après lui, sous Roboam, les dix tribus d'Israël avaient fait scission et formé un royaume indépendant, avec Samarie pour capitale. La maison de David n'avait gardé sous son autorité que les deux tribus de Juda et de Benjamin, sous le nom de royaume de Juda, avec Jérusalem pour capitale.

Vers le milieu du huitième siècle, au cours des troubles qui suivirent la conspiration de Zimri, l'armée d'Israël donna la couronne à un soldat heureux, Amri, ou Homri. Celui-ci n'avait pas été désigné ni sacré par les prophètes, qui le considérèrent comme un usurpateur et qui lui firent, ainsi qu'à toute sa descendance, une opposition furieuse.

Achab, fils et successeur d'Amri, épousa la Phénicienne Jézabel, fille d'un roi de Sidon. Elle apportait dans Israël des cultes étrangers, et d'autres reines ou favorites l'avaient fait avant elle. Mais tout en elle exaspérait les prophètes : son origine étrangère blessait en eux le sentiment national, son alliance avec une maison non sacrée offensait le sentiment dynastique, et par sa conduite à l'égard de Naboth et d'Élie, elle acheva de déchaîner le sentiment religieux déjà irrité par la faveur qu'elle donnait aux dieux phéniciens. Jézabel et Achab devinrent la race maudite et l'objet d'exécration.

La lutte était furieuse entre les chefs de la religion nationale et ceux des cultes étrangers : à la voix d'Élie, le peuple avait un jour massacré cent cinquante faux prophètes des dieux phéniciens Baal et Astarté, rassemblés au Carmel. Jézabel répondit en ordonnant un massacre général des prophètes nationaux. Mais sans doute n'assistait-elle pas plus que ne fera Athalie aux exécutions qu'elle ordonnait, car son serviteur Abdias en sauva une centaine, qui suscitèrent contre elle la révolte de Jéhu.

Achab et Jézabel eurent un fils, Joram, qui succéda à son père sur le trône d'Israël, et une fille, Athalie. Celle-ci épousa le roi de Juda, qui s'appelait également Joram, fils de Josaphat, descendant direct et septième successeur de David. Ainsi Athalie était sœur de Joram roi d'Israël de la race d'Achab, et femme de Joram roi de Juda de la race de David. Son mari mourut avant elle, après un court règne de huit ans ; l'ordre successoral ne fut pas troublé et la couronne passa à leur fils Ochosias. Après un an de règne,

celui-ci, fort jeune encore, était par hasard en visite à Jezrael chez son oncle Joram quand il se trouva pris dans le coup de force de Jéhu.

Ce vengeur avait été suscité par Élisée pour anéantir la dynastie des Homrides. Déjà Achab était mort d'une blessure de guerre ; Jéhu tua Joram de sa main, Jézabel fut jetée aux chiens, on égorgea les soixante-dix fils d'Achab, postérité évidemment due à la polygamie, et Ochosias, qui eût pu revendiquer les droits des Homrides, fut dépêché par-dessus le marché.

Athalie évoque au second acte ces horreurs et celles par lesquelles elle répondit. Quand elle apprit la mort de son fils, elle fit un coup d'audace unique en Judée : elle s'empara du pouvoir. C'était la première fois qu'une reine ceignait la couronne. Ochosias avait une postérité, qui prolongeait la maison de David et à qui eût dû légitimement revenir le trône. L'intérêt d'Athalie s'accordait avec sa vengeance : c'était au nom de la maison légitime et nationale de David que les prophètes avaient fait massacrer la maison d'Achab : la fille d'Achab ordonna le massacre de la maison de David, bien que cette maison fût devenue sa maison et qu'elle fût composée de ses propres petits-fils ; elle vengeait le sang d'Achab sur le sang de David, son propre sang ; pour s'assurer la possession du trône, elle éteignait sa propre postérité.

Histoire compliquée, aussi indispensable à rappeler que celle des origines de Néron : tout *Athalie* est la tragédie de la restauration d'une dynastie légitime et nationale ; on a pu dire qu'*Athalie* était la tragédie de la restauration en soi.

Deux remarques : Renan soutient qu'Athalie ne pouvait être fille de Jézabel et d'Achab : elle eût été beaucoup trop jeune. Pour lui, elle est fille d'Homri. Mais la chronologie de Renan n'est peut-être pas parole d'Évangile.

Deuxième remarque, plus assurée : Athalie n'était pas très vieille ; quarante-sept ou huit ans, il n'est pas possible de reculer davantage.

Rien dans la tragédie n'est contraire à cette donnée. Athalie est grand'mère d'un enfant de sept ans, à qui Racine dit dans sa préface avoir prêté neuf à dix ans *pour le mettre déjà en état de répondre aux questions qu'on lui fait.* C'est pourquoi Athalie nous paraît sous les traits d'une aïeule. Mais en Orient, il est normal qu'une femme de quarante-

huit ans soit grand'mère d'un enfant de sept ans. Qu'Athalie soit dans la force de l'âge, ce fait s'accorde avec la chronologie : son mari Joram n'a régné que huit ans, son fils Ochosias un an, elle-même huit ans. Sa postérité n'a pas eu le temps de vivre : l'Écriture dit qu'à la mort d'Ochosias, il ne restait personne de sa maison qui fût en état de régner. Enfin, on s'explique beaucoup mieux son acte d'énergie si elle n'a pas plus de quarante ans au moment où elle s'installe sur le trône laissé libre par la mort de son fils.

Ainsi Athalie, princesse de la dynastie homride dépossédée par force du trône d'Israël, s'empare par force du trône vacant de Juda, qui avait appartenu avant elle à son époux et à son fils. Elle est la seule reine qui ait régné en Judée. Tant par son père l'impie Achab que par sa mère l'étrangère Jézabel, elle est hostile au culte national. Enfin, mi-passion, mi-politique, elle venge en sa propre postérité le sang d'Achab sur le sang de David, elle ordonne le massacre de ses petits-fils, postérité légitime de David, dynastie nationale de Juda, d'où les prophéties annonçaient que devait sortir le Sauveur.

On comprend maintenant les griefs énergiquement résumés par Joad :

Huit ans déjà passés, une impie étrangère
Du sceptre de David usurpe tous les droits,
Se baigne impunément dans le sang de nos rois,
Des enfants de son fils détestable homicide,
Et même contre Dieu lève son bras perfide.

Puis il reprend à l'adresse d'Abner sa hautaine ironie :

Et vous, l'un des soutiens de ce tremblant État,
Vous nourri dans les camps du saint roi Josaphat,
Qui sous son fils Joram commandiez nos armées,
Qui rassurâtes seul nos villes alarmées,
Lorsque d'Okosias le trépas imprévu
Dispersa tout son camp à l'aspect de Jéhu :
« Je crains Dieu, dites-vous, sa vérité me touche. »
Voici comme ce Dieu vous répond par ma bouche :
« Du zèle de ma loi que sert de vous parer?
Par de stériles vœux pensez-vous m'honorer?
Quel fruit me revient-il de tous vos sacrifices?
Ai-je besoin du sang des boucs et des génisses?

Le sang de vos rois crie, et n'est point écouté.
Rompez, rompez tout pacte avec l'impiété.
Du milieu de mon peuple exterminez les crimes,
Et vous viendrez alors m'immoler vos victimes. »

Abner fait la réponse invariable du conservateur qui ne voit que le mal et la difficulté, et qui trouve que tout va de mal en pis :

Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu?
Benjamin est sans force, et Juda sans vertu.
... L'arche sainte est muette, et ne rend plus d'oracles.

La foi de Joad, au contraire, éclate en un mouvement sublime :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles?
Quand Dieu par plus d'effets montra-t-il son pouvoir?
Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
Peuple ingrat?...

Où le libéral n'a vu que des raisons de décourager, le croyant inspiré a vu une suite magnifique d'espérances, dont il achève le tableau par un acte de foi :

Reconnaissez, Abner, à ces traits éclatants,
Un Dieu tel aujourd'hui qu'il fut dans tous les temps.

Abner n'est pas si aisément convaincu ; où sont, dit-il, ces honneurs tant annoncés, ce règne promis à la race de David sur les nations de la terre? Si encore il restait un prince légitime de la dynastie nationale !

Joad saisit la balle au bond : *Hé bien! que feriez-vous?* Abner est la loyauté même : si on lui montrait son roi légitime, il le servirait, comme tous les conservateurs. Mais il faut qu'on le lui montre et qu'on le lui restaure, et pour cette besogne, il faut la foi qui soulève les montagnes, la foi qu'Abner n'a pas et la foi qu'a Joad.

— Allez, dit celui-ci, espérez et revenez avant la fin du jour :

Dieu pourra vous montrer par d'importants bienfaits
Que sa parole est stable et ne trompe jamais.

Resté seul avec Josabet, il lui annonce que le jour est

venu : le péril grandit et presse, il est temps de renverser Athalie et de restaurer Joas.

La tendre Josabet, une des plus délicates figures tracées par Racine, s'inquiète du péril que va courir l'enfant qu'elle a sauvé et qu'elle chérit. Il est si jeune encore ! Et sa cause est si faible !

Joad revient ensuite au grand problème d'hérédité contrastée qui fait la toile de fond d'*Athalie* comme un problème tout semblable faisait le fond de *Britannicus :* Joas suivra-t-il la bonne hérédité ou la mauvaise? Sera-t-il David, sera-t-il Achab? Nous savons aujourd'hui qu'il fut les deux. Comme Néron, il commença par le bien, puis, après un temps plus long que chez Néron, le mal l'emporta. Ces questions ont toujours hanté Racine : dans *Phèdre* aussi l'honnête femme sans la grâce se demande avec angoisse si ses enfants porteront la peine de son crime. M. de Roux écrit dans son étude de la *Revue critique* sur *le Roi d'après Jean Racine :*

C'était la démarche la plus naturelle de son esprit de scruter ainsi l'avenir. Le petit duc de Chartres faisait éclater un heureux naturel par le chagrin qu'il ressentait de la mort de son gouverneur. Racine, qui conte le fait, ne peut se tenir d'ajouter : « *Dieu veuille qu'il persiste longtemps dans de pareils sentiments.* »

Dans *Britannicus*, Racine avait beau jeu et la bataille des « hérédos » chez Néron lui fournissait le sujet de son drame. Dans *Athalie*, au contraire, il eût semblé que ce thème ne pût être évoqué sans diminuer la sympathie que le spectateur doit ressentir pour Joas. Loin d'éluder la difficulté, Racine l'a poussée au premier plan, il en a fait un de ces ressorts invisibles qui ont toujours dans ses tragédies tant d'importance et tant d'action : c'est ce ressort qui, au sommet de l'œuvre, amènera la scène capitale de la prophétie ; aussi, dès la fin du premier acte, Joad a grand soin de le poser et de le tendre, en termes dont la poésie ne doit pas faire oublier l'utilité :

Grand Dieu, si tu prévois qu'indigne de sa race,
Il doive de David abandonner la trace,
Qu'il soit comme le fruit en naissant arraché,
Ou qu'un souffle ennemi dans sa fleur a séché.
Mais si ce même enfant, à tes ordres docile,
Doit être à tes desseins un instrument utile,

Fais qu'au juste héritier le sceptre soit remis ;
Livre en mes faibles mains ses puissants ennemis ;
Confonds dans ses conseils une reine cruelle.
Daigne, daigne, mon Dieu, sur Mathan et sur elle
Répandre cet esprit d'imprudence et d'erreur,
De la chute des rois funeste avant-coureur.

L'esprit d'imprudence et d'erreur que Dieu va répandre sur Athalie est indispensable à la tragédie. Joad peut quitter la scène après avoir prononcé ces derniers vers : il a tout dit.

Athalie paraît dès le début du second acte. Au premier vers qu'elle prononce, elle révéle son trouble. Cette femme énergique, qui la première de son sexe a su régner sur un peuple ingouvernable, n'est plus elle-même sitôt que s'ouvre la crise où elle va sombrer. Tout va contribuer à la troubler et à l'affaiblir, un songe, un sentiment maternel imprévu chez une femme qui a fait égorger ses petits-enfants, une indécision étonnante chez une reine qui se vante à juste titre d'avoir été forte et grande. Jusqu'au bout, elle va agir au rebours de son caractère ; elle sera imprudente, attendrie, irrésolue ; elle va temporiser, ménager son ennemi, hésiter et elle finira par tomber désarmée dans un piège. Sur elle est le *Quos vult perdere Jupiter, prius dementat*, l'esprit d'imprudence et d'erreur des régimes qui vont finir.

Au lieu de Mathan, c'est Abner qui paraît. Ce loyaliste parle à sa souveraine avec un courage qui a étonné les commentateurs :

Hé quoi? vous de nos rois et la femme et la mère,
Êtes-vous à ce point parmi nous étrangère?
Ignorez-vous nos lois? Et faut-il qu'aujourd'hui...
Voici votre Mathan, je vous laisse avec lui.

Abner n'est pas pusillanime ; il est droit, brave et généreux, il ne craint pas de se compromettre et, mieux, il s'imagine qu'il a servi sa cause quand il a parlé franc, comme ces écrivains ou ces orateurs qui croient avoir sauvé la patrie quand ils ont, dans un article ou un discours, jeté la vérité à la face des puissants. Le caractère fléchit chez eux au point central ; mais ils ont même les apparences du beau caractère, et c'est le trait qui est en eux le plus dangereux ; on pouvait être assuré que Racine ne le négligerait pas.

Athalie, la forte politique, le sait, le dit et traite ce général comme il le mérite, avec un peu de respect, beaucoup d'ironie et un insondable mépris.

Mais Mathan vient de paraître, qui s'étonne de trouver en un tel lieu Athalie ; elle lui coupe brièvement la parole ; et avant d'en venir au songe précurseur de sa perte, elle trace le tableau nécessaire de son caractère et de sa grandeur :

Prêtez-moi l'un et l'autre une oreille attentive.
Je ne veux point ici rappeler le passé,
Ni vous rendre raison du sang que j'ai versé.
Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire.
Je ne prends point pour juge un peuple téméraire.
Quoi que son insolence ait osé publier,
Le ciel même a pris soin de me justifier.
Sur d'éclatants succès ma puissance établie
A fait jusqu'aux deux mers respecter Athalie.
Par moi Jérusalem goûte un calme profond.
Le Jourdain ne voit plus l'Arabe vagabond,
Ni l'altier Philistin, par d'éternels ravages,
Comme au temps de vos rois, désoler ses rivages ;
Le Syrien me traite et de reine et de sœur.
Enfin de ma maison le perfide oppresseur,
Qui devait jusqu'à moi pousser sa barbarie,
Jéhu, le fier Jéhu, tremble dans Samarie.
De toutes parts pressé par un puissant voisin,
Que j'ai su soulever contre cet assassin,
Il me laisse en ces lieux souveraine maîtresse.
Je jouissais en paix du fruit de ma sagesse.

Elle a raison : elle a été une grande reine, et rien n'est plus important.

Trait significatif, Racine n'a trouvé nulle part cette apologie ; elle n'est ni dans l'Écriture, ni dans Josèphe ; elle n'est qu'à lui ; elle était indispensable pour donner le sens politique de sa tragédie et de toute son œuvre.

L'apologie est si vraie qu'aujourd'hui encore, après vingt-six siècles, les données politiques n'ont pas varié sur les bords du Jourdain et de la mer Morte : l'essentiel en Palestine est de ne pas revoir l'Arabe vagabond ; pour s'en convaincre, il suffit d'interroger ceux qui ont combattu par là.

Jusqu'au bout, les tragédies de Racine fourniront des exemples de son souci de la vérité et de sa divination de l'essentiel.

Ainsi cette mauvaise femme a été une reine excellente. Son coup de force, ses assassinats, son mépris de l'opinion, elle a tout justifié si les résultats justifient. Premier exemple du réalisme politique qui nourrit cette tragédie légitimiste : ainsi Bossuet, quand il traçait le portrait de Cromwell, respectait jusque chez l'usurpateur l'autorité qui, bien que contraire à la justice, avait maintenu l'État, et M. de Roux remémore avec opportunité que d'aussi purs légitimistes que Maistre et Berryer *ont rappelé quelle reconnaissance peut être due à ceux qui ont défendu l'héritage tout en meurtrissant l'héritier. C'est ce qu'avec l'épée d'Abner a fait Athalie : Joas ne retrouvera pas en ses mains sanglantes un Etat amoindri.* De même, remarque M. de Roux, Racine a soin de ne pas caricaturer l'usurpatrice dans une tragédie destinée à faire éclater son châtiment.

Après avoir rappelé sa grandeur, Athalie dépeint l'inquiétude qui va l'abattre : cet enfant qu'elle a vu en songe et revu par hasard dans le temple, quel est-il? Son trouble, la peur l'ont amenée où son malheur l'appelait, dans le temple. Elle a vu deux enfants, dont l'un ressemble à celui du songe. Mathan, le mauvais conseiller, le *détestable flatteur*, la pousse aussitôt *au penchant où son cœur est enclin* :

Pourquoi délibérer?
De tous les deux, Madame, il se faut assurer.

Abner cherche à parer le coup, Mathan présente une théorie dont la présence dans *Athalie* était indispensable :

On le craint, tout est examiné.
A d'illustres parents s'il doit son origine,
La splendeur de son sort doit hâter sa ruine.
Dans le vulgaire obscur si le sort l'a placé,
Qu'importe qu'au hasard un sang vil soit versé?
Est-ce aux rois à garder cette lente justice?
Leur sûreté souvent dépend d'un prompt supplice.
N'allons point les gêner d'un soin embarrassant.
Dès qu'on leur est suspect, on n'est plus innocent.

La tragédie d'*Athalie* glorifie la raison d'État, exercée au nom de la vérité, de la légitimité et de la justice ; il était

nécessaire qu'on y vît en quelque endroit la raison d'État toute pure, privée de tout support autre que l'intérêt. Il eût manqué une pièce capitale dans les idées politiques de Racine s'il n'avait fait éclater, précisément dans *Athalie*, le sophisme de la raison d'État. Il est à remarquer que c'est un prêtre, Joad, qui fait triompher la raison d'État au service du bien public ; et que c'est un prêtre, Mathan, qui parle au nom de la raison d'État privée de ses supports moraux ; comme si Racine, en son dernier ouvrage, s'était élevé à cette vue que les problèmes de la politique sont commandés par ceux de la métaphysique.

Ici encore, sa pensée rencontrait celle de Louis XIV vieillissant, quand le roi commençait ses instructions à son fils par ces paroles :

Vous devez savoir avant toute chose, mon fils, que nous ne saurions montrer trop de respect pour Celui qui nous fait respecter de tant de millions d'hommes. La première partie de la politique est celle qui nous enseigne à le bien servir, et si nous manquons de remplir en cela ses desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber dans la poussière dont il nous a tirés.

Abner s'étonne qu'un prêtre puisse parler comme fait Mathan ; c'est lui, *nourri aux horreurs du carnage*, qui tente de prêter *sa voix au malheureux*. Mais Athalie a décidé, et elle parle en reine :

> Manquerait-on pour moi de complaisance?
> De ce refus bizarre où seraient les raisons?
> Il pourrait me jeter en d'étranges soupçons.
> Que Josabet, vous dis-je, ou Joad les amène.
> Je puis, quand je voudrai, parler en souveraine.
> Vos prêtres, je veux bien, Abner, vous l'avouer,
> Des bontés d'Athalie ont lieu de se louer.
> Je sais sur ma conduite et contre ma puissance
> Jusqu'où de leurs discours ils portent la licence.
> Ils vivent cependant, et leur temple est debout.
> Mais je sens que bientôt ma douceur est à bout.
> Que Joad mette un frein à son zèle sauvage,
> Et ne m'irrite point par un second outrage.
> Allez.

Ils vivent et leur temple est debout : l'argument a été repris par des gouvernements qui n'avaient pas autant de

droits qu'Athalie à se prévaloir de leurs services et de leur tolérance.

Resté seul avec la reine, Mathan flaire le danger, celui qui menace tout usurpateur et qui fit paraître en Orient tant de faux Cyrus et de mages Smerdis : qui sait, dit-il, si Joad ne va pas substituer sa descendance au sang des rois? Oui, dit Athalie rêveuse, vous m'ouvrez les yeux ; et l'énergique souveraine se redresse aussitôt :

Oui, vous m'ouvrez les yeux.
Je commence à voir clair dans cet avis des cieux.
Mais je veux de mon doute être débarrassée.
Un enfant est peu propre à trahir sa pensée.
Souvent d'un grand dessein un mot nous fait juger.
Laissez-moi, cher Mathan, le voir, l'interroger.
Vous cependant, allez ; et sans jeter d'alarmes.
A tous mes Tyriens faites prendre les armes.

Voilà une femme qui sait gouverner, et ces traits sont importants, car on va voir immédiatement fléchir cette impérieuse. Après avoir fermé d'un mot bref la bouche à Josabet, elle interroge Joas, et les fermes réponses de l'enfant royal la troublent plus qu'elle ne voudrait :

Quel prodige nouveau me trouble et m'embarrasse?
La douceur de sa voix, son enfance, sa grâce,
Font insensiblement à mon inimitié
Succéder... Je serais sensible à la pitié?

Athalie pitoyable, c'est Athalie désarmée. On le voit quand sa colère éclate, splendide et vaine, à la fin de la scène. Elle a proposé à Joas de l'emmener au palais et de l'adopter, et l'enfant a refusé de quitter un père comme Joad pour une mère comme elle. Dans sa fureur qui gronde, elle ne perd pas son accent de hautaine autorité.

Il faut que Josabet ait évoqué le souvenir de ses crimes pour qu'elle se laisse emporter par la lame de fond ; mais ce sera encore sa politique qu'elle justifiera, qu'elle glorifiera dans cette sortie passionnée :

Oui, ma juste fureur, et j'en fais vanité,
A vengé mes parents sur ma postérité.
J'aurais vu massacrer et mon père et mon frère,
Du haut de son palais précipiter ma mère,

Et dans un même jour égorger à la fois,
Quel spectacle d'horreur ! quatre-vingts fils de rois :
Et pourquoi? pour venger je ne sais quels prophètes,
Dont elle avait puni les fureurs indiscrètes ;
Et moi, reine sans cœur, fille sans amitié,
Esclave d'une lâche et frivole pitié,
Je n'aurais pas du moins à cette aveugle rage
Rendu meurtre pour meurtre, outrage pour outrage.
Et de votre David traité tous les neveux
Comme on traitait d'Achab les restes malheureux?
Où serais-je aujourd'hui, si domptant ma faiblesse,
Je n'eusse d'une mère étouffé la tendresse ;
Si de mon propre sang ma main versant des flots
N'eût par ce coup hardi réprimé vos complots?
Enfin de votre Dieu l'implacable vengeance
Entre nos deux maisons rompit toute alliance.
David m'est en horreur ; et les fils de ce roi,
Quoique nés de mon sang, sont étrangers pour moi.

Tout vous a réussi, dit la ployante et inflexible Josabet : *que Dieu voie, et nous juge.*

Athalie relève le défi et sort sur une bravade, mais Athalie a tort si elle s'en va contente : elle n'a pas emmené l'enfant. Implacable dans la décision, elle a flotté dans l'action et elle n'a su que montrer sa colère ; elle est vaincue.

*
* *

L'esprit peut présager cette défaite, comme il présageait celle d'Agrippine. Mais celle-ci avait partie perdue parce qu'elle avait contre elle la force, le mal et la raison d'État. Athalie, au contraire, dispose de la force, et sa faiblesse n'est qu'en elle. A la fin du second acte, le spectateur disposait des données nécessaires pour le pressentir : comme toujours, et c'est la marque de son art, Racine a parlé d'abord à l'imagination. Ici, le secret d'Athalie a tant d'importance que, dès le début du troisième acte, Mathan le remet en lumière.

Il est venu dans le temple porteur d'un ordre confidentiel de la reine. Tandis qu'on cherche Josabet, le prêtre de Baal est seul avec son confident, qui s'étonne des fluctuations d'Athalie. Mathan lui répond longuement.

Mathan est la dernière figure tracée par Racine de l'ambitieux, du flatteur, du politique sans scrupule et trop adroit, comme Abner est la dernière figure du serviteur loyal, du militaire impolitique, scrupuleux et maladroit. En eux il a ramassé une dernière fois tous les traits, comme dans les planches des maîtres dont la vigueur simplifiée indique l'essentiel.

Né dans la tribu de Lévi, voué aux emplois sacerdotaux, pour une idole de bois que les vers rongent en dépit de ses soins, Mathan n'eût pas quitté le Dieu des Juifs,

> Si l'amour des grandeurs, la soif de commander
> Avec son joug étroit pouvaient s'accommoder.

Mathan achève de se peindre ; renégat, ses services ont été payés, il est devenu grand prêtre du nouveau dieu et l'égal de Joad :

> Des enfants de Lévi la troupe consternée
> En poussa vers le ciel des hurlements affreux.

En présence de Josabet qui paraît, il redevient doux et insinuant ; il apporte la paix au nom de la reine sous condition qu'on lui livre l'enfant. Il a flairé la bonne piste et il ne la lâche pas :

> Songez-y : vos refus pourraient me confirmer
> Un bruit sourd que déjà l'on commence à semer.
>
> JOSABET
>
> Quel bruit?
>
> MATHAN
>
> Que cet enfant vient d'illustre origine ;
> Qu'à quelque grand projet votre époux le destine.

Josabet se défend comme elle peut, quand Joad paraît. Il ne veut pas même entendre *l'ordre affreux qu'apporte un tel ministre*, et il fait éclater sur Mathan la formidable malédiction :

> Sors donc de devant moi, monstre d'impiété.
> De toutes tes horreurs, va, comble la mesure.
> Dieu s'apprête à te joindre à la race parjure,
> Abiron et Dathan, Doëg, Achitophel.
> Les chiens, à qui son bras a livré Jézabel,

Attendant que sur toi sa fureur se déploie,
Déjà sont à ta porte, et demandent leur proie.

Mathan chancelle et s'égare sous cette violence : il ne trouve même plus la porte et il faut que Nabal le conduise.

La lutte est engagée à fond : avant le soir, Joad doit vaincre ou disparaître. A juste titre inquiète pour cet homme qu'elle aime parce qu'il est beau, mâle et énergique, et pour l'enfant qu'elle chérit parce qu'il est faible et désarmé, la touchante Josabet voudrait retarder l'échéance, solliciter Jéhu. Politique de femme, qui ne convient ni à l'heure, ni au caractère de Joad :

Quels timides conseils m'osez-vous suggérer?

Josabet répond avec une douceur raisonnable :

Dieu défend-il tout soin et toute prévoyance?
Ne l'offense-t-on point par trop de confiance?
A ses desseins sacrés employant les humains,
N'a-t-il pas de Jéhu lui-même armé les mains?

Non, riposte Joad, car Jéhu a commis le crime inexpiable :

Jéhu laisse d'Achab l'affreuse fille en paix.

Jéhu a été sacré par les prophètes et il l'a oublié. On l'a élu pour qu'il fasse une politique et il en a fait une autre.

Les moyens humains en son pouvoir, Joad les emploie. Mais il connaît leur fragilité :

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
Des prêtres, des enfants, ô sagesse éternelle !

Cependant, il n'a pas l'ombre d'une hésitation, car Dieu est avec lui ; il est l'inspiré, et voici que, saisi du délire prophétique, il voit se dérouler avec les yeux de l'esprit, avant tout, les conséquences de l'hérédité chez l'enfant qu'il va sacrer.

Problème politique capital : Joas deviendra un mauvais roi. Le sang d'Achab l'emportera et il égorgera le propre fils de Joad. Celui-ci le voit, le dit. Mais Joas restauré aura renoué la chaîne des souverains légitimes indispensables aux destins d'Israël : Joad n'hésite pas, il sacrera le mauvais roi nécessaire.

Josabet s'inquiète, comme toujours :

Hélas ! d'où nous viendra cette insigne faveur.
Si les rois de qui doit descendre ce Sauveur...

Joad enferme en lui le terrible secret et répond :

Préparez, Josabet, le riche diadème
Que sur son front sacré David porta lui-même.

Jamais le réalisme politique de Racine n'a éclaté avec autant de force que dans cette scène, qui semble à première vue la plus éloignée qui se puisse de la politique et du réalisme. Alors que tout autre l'eût redoutée et évitée, il la place au sommet et au nœud de son drame. Il évoque l'avenir, il montre un inspiré saisi par l'Esprit Saint, et de ces éléments surnaturels il fait jaillir une vérité de l'ordre naturel le plus utile et le plus rigoureux : une vérité politique.

M. de Roux l'a définie en termes excellents :

Athalie exprime avec force ce que la science politique nomme l'objection du mauvais roi et répond : moralement coupable, un prince peut n'en être pas moins nécessaire. Voilà l'arrière-fond réaliste qui donne à la ferveur dynastique de Racine toute sa portée, la garde de l'illusion, la défend de la fadeur.

Tel est en effet le sens profond et caché d'*Athalie*. Si Racine n'avait montré que la restauration d'un bon roi, sa pensée eût été banale et courte. Il est très évidemment nécessaire de restaurer un roi bon ou qu'on espère tel. L'admirable est que Joad ait vu le bien et le mal, et compris que les plateaux de la balance où la raison humaine pèse les régimes politiques oscillent sous deux poids d'or, dont l'un est la justice et l'autre l'utilité.

* * *

Le quatrième acte est celui du sacre de Joas. L'enfant élu ne reçoit point sa couronne parmi les chants de joie, mais dans le tumulte des armes, parmi les péripéties, les inquiétudes, les préparatifs, les recommandations. Il est élevé au trône en ce temple de paix comme un soldat sur un bouclier, aux cris d'un camp.

Il faut que Joad le prépare à sa tâche : il est si jeune, et il

ne sait même pas encore qu'il est l'héritier de David. Joad le lui révèle avec une prudence et une douceur majestueuses :

On vous a lu souvent l'histoire de nos rois.
Vous souvient-il, mon fils, quelles étroites lois
Doit s'imposer un roi digne du diadème?

L'enfant trace dans sa réponse une première esquisse des devoirs des rois, tels que Joad les lui a enseignés :

Un roi sage, ainsi Dieu l'a prononcé lui-même,
Sur la richesse et l'or ne met point son appui,
Craint le Seigneur son Dieu, sans cesse a devant lui
Ses préceptes, ses lois, ses jugements sévères,
Et d'injustes fardeaux n'accable point ses frères.

Jamais Racine n'a été plus maître de son art et de sa pensée. Il est de ces esprits perfectibles qui doivent davantage à un art achevé en toutes ses parties qu'aux feux de l'inspiration. C'est ici, au terme de sa carrière, que ses dons sont à l'apogée.

Le surnaturel se mêle de toutes parts au réel, le baigne et l'éclaire d'un lueur émouvante et si mystérieuse que l'art dramatique s'élargit jusqu'à imposer sans effort une image de la destinée. Joad, l'homme de Dieu, sait que cet enfant tuera son fils et finira mauvais roi. Cet avenir cruel, loin que le poète l'ait caché, il l'a mis au sommet de l'intrigue, rappel de la condition contrastée des hommes ; mais, ensuite, dans le péril de l'action et la joie du triomphe, on l'oublie afin que rien ne vienne souiller la pureté du droit légitime et l'innocence de l'enfant restauré. Joad ne perd pas son temps en regrets stériles sur le mélange du bien et du mal qui est le fond de la nature des hommes ; il va à l'essentiel, prépare ce qui peut être préparé et sauve ce qui peut être sauvé. Ainsi la figure de Joad reçoit sa lumière, ses paroles prennent leur sens. La raison, le cœur, l'imagination sont ici saisis en même temps et il n'y a pas dans Shakespeare une situation qui doive plus de force au mystère.

Ce personnage de Joad a été critiqué avec furie. Voltaire s'est acharné contre lui, car il y voyait l'image du clérical fanatique et de l'intolérant. Il a prodigué les sarcasmes à la

tragédie qu'il appelle *le chef-d'œuvre du fanatisme.* Il cherche à la ridiculiser de toutes les manières, et calcule par exemple qu'Athalie a cent six ans, ce qui ne témoigne pas en faveur du sérieux de son esprit ; il n'a pas réfléchi à cette invraisemblance : une femme de cent six ans, en Orient, grand'mère d'un enfant de sept ans. Par une précaution assez cauteleuse, il place ses critiques contre Joad dans la bouche d'un Anglais imaginaire, Milord Cornsbury : *Je ne puis aimer le pontife Joad. Comment? Conspirer contre sa reine, à laquelle il a fait serment d'obéissance! la trahir par le plus lâche des mensonges, en lui disant qu'il y a de l'or dans sa sacristie, et qu'il lui donnera cet or! la faire égorger par des prêtres à la Porte-aux-Chevaux!... Athalie est une grand'mère de près de cent ans; le jeune Joas est son petit-fils, son unique héritier; elle n'a plus de parents; son intérêt est de l'élever et de lui laisser la couronne; elle déclare elle-même qu'elle n'a pas d'autre intention. C'est une absurdité insupportable de supposer qu'elle veuille élever Joas chez elle pour s'en défaire; c'est pourtant sur cette absurdité que le fanatique Joad assassine sa reine.*

Un autre jour, Voltaire a écrit dans une lettre à M. de Cideville : *J'avais dès longtemps assez d'antipathie contre le rôle de Joad... Je sais bien qu'en supposant qu'Athalie voulait tuer son petit-fils, le seul rejeton de sa famille, Joad avait raison; mais comment imaginer qu'une vieille centenaire veuille égorger son petit-fils pour se venger de ce qu'on a tué tous ses frères et tous ses enfants? Cela est absurde!*

« *Quodcumque ostendis mihi sic, incredulus odi* ». *Le public n'y fait pas réflexion; il ne sait pas sa sainte Ecriture. Racine l'a trompé avec art; mais, au fond, il résulte que Joad est du plus mauvais exemple. Qui voudrait avoir un tel archevêque?*

Dans une note de la tragédie d'*Olympie*, dont la postérité ne s'occupe point autant que d'*Athalie*, il conclut : *Si un roi avait dans ses Etats un homme tel que Joad, il ferait fort bien de l'enfermer.*

Le Français, qui n'a pas volontiers la tête cléricale, se sent à première vue tenté d'être ici vaguement voltairien ; mais c'est faute d'avoir assez réfléchi, faute d'avoir étudié d'assez près Racine et de l'avoir compris.

L'auteur d'*Athalie* a tracé dans Joad un portrait dont on voudrait dire qu'il est le modèle du réalisme sublime. Tous

les traits humains sont à leur place. Possédé par la foi, Joad répète sa confiance inébranlable en sa cause et en Dieu :

L'entreprise, sans doute, est grande et périlleuse.
J'attaque sur son trône une reine orgueilleuse,
Qui voit sous ses drapeaux marcher un camp nombreux
De hardis étrangers, d'infidèles Hébreux.
Mais ma force est au Dieu dont l'intérêt me guide.

C'est cette foi qui lui conseille l'audace fortement calculée :

Marchons, en invoquant l'arbitre des combats ;
Et réveillant la foi dans les cœurs endormie,
Jusque dans son palais cherchons notre ennemie.

Il ne recule devant aucun des excès de langage du fanatique :

Ne descendez-vous pas de ces fameux lévites
Qui, lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parents saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides.

Tout à l'heure, il ne reculera pas devant la ruse qui offensait Milord Cornsbury, il attirera Athalie au piège en lui disant qu'il a *de l'or dans sa sacristie*. Mais, sans faire intervenir l'élément divin dans une étude qui ne prétend reconnaître chez le tragique du dix-septième siècle que le réalisme politique, il suffit pour saisir ce qu'a voulu Racine de calculer l'écart entre la violence de ce langage et de ces moyens et les fins dernières de cette politique : à l'instant où Joad tend sa trame, prépare ses armes, agite, enflamme, cuirasse les cœurs par son autorité et par sa véhémence, éclatent soudain la douceur, l'humanité, la sagesse et la charité rayonnantes des conseils à l'enfant-roi, et qui a pratiqué Racine est assuré qu'il n'a pas mis cette antithèse pour le plaisir.

Joad est un des caractères les plus complexes qu'il ait tracés, et les plus complets. Il est ambitieux et pourtant désintéressé, il est violent et rusé, audacieux et prudent, véhément et dissimulé. Ses paroles sont d'un forcené, ses actes d'un croyant fanatique, ses moyens d'un Oriental impitoyable, et l'homme de Dieu illuminé fait en vue de

ses fins sublimes la part de l'empirisme utilitaire. Il prépare le règne de Dieu par les moyens humains.

Les esprits d'élite du dix-septième siècle rencontraient à tout instant dans *la Bible* des exemplaires de ce type. Ils vivaient dans la familiarité de l'Ancien Testament, ils avaient la pratique de sa lettre autant que l'intelligence de son esprit. Si soucieux de vérité humaine et historique, Racine a reproduit son modèle ; il l'a seulement porté au plus haut degré de relief et de généralité.

Au point de vue moral, Joad est incomplet comme l'Ancienne Loi. Comme elle il est farouche, fanatique, sanguinaire ; il n'aura pas sur le choix des moyens la délicatesse d'un chrétien. Cependant, une chaîne indispensable le lie à la Nouvelle Loi. Homme d'action, il la prépare sur le plan humain par des voies mêlées de bien et de mal, mi-illuminé et mi-aveugle comme la synagogue que la symbolique chrétienne représentait au portail des églises le livre à la main, et le bandeau sur les yeux. Mais prophète, il la fait éclater dans sa pureté et son surnaturel : c'est pourquoi le personnage sera non pas contradictoire, mais simplement achevé lorsqu'il aura été tour à tour au cours de la même scène sémite cruel et rusé, puis prophète de Dieu, puis enfin, couronnement logique, annonciateur du royaume de Dieu où, pareil à Moïse, il conduit et où il n'entrera pas. Dans les conseils qu'il va donner à Joas, il va exposer avec une éloquence d'inspiré le grand rêve de fraternelle charité, qui n'est pas spécifiquement juif, mais qui est engendré par le monothéisme juif, qui à l'heure où écrivait Racine n'était pas si loin des rêveries de Fénelon, et qui est le rêve éternel de la théocratie affinée par l'esprit chrétien.

Joas a sept ans. Des vertus de son État, il n'est en âge de saisir que celles qui ont trait à la morale et à la religion. Les lois de la politique sont au-dessus de son intelligence. Le premier, le grand souci de Joad sera de mettre cet enfant en garde contre le vertige du pouvoir ; qu'il prenne garde à l'ambition, à la dureté, aux flatteurs ; une fois encore, Joad répète l'immuable avertissement : il fallait que cette pensée hantât Racine, et cette répétition, à une telle place, achève d'éclairer le rôle moral qu'en sa pensée il avait départi à Mathan.

Dernières preuves de l'accord préétabli entre la pensée de Louis XIV et celle de Racine, toutes les lois que le poète

propose et définit comme le devoir des rois trouvent pour appui et pour base un texte du souverain. Le premier devoir royal, dit Joad, est de servir Dieu ; Louis XIV avait écrit : *La première partie de la politique est celle qui enseigne à le bien servir.* Il est plus naturel à l'homme et plus aisé au roi, dit Joad, d'obéir que de commander ; Louis XIV avait écrit : *Il est bien plus facile d'obéir à son supérieur que de commander à soi-même, et quand on peut tout ce qu'on veut, il n'est pas aisé de ne vouloir que ce que l'on doit.* Racine redevenu chrétien ne considérait plus les rois que comme les élus de Dieu ; ainsi que l'a écrit M. de Roux, *se savoir l'élu de Dieu vivant et son lieutenant, ce peut être une tentation d'orgueil subtile et raffinée, aussi forte que de s'égaler dans son cœur à un Olympien. Le rappel de la condition humaine, qu'il partage malgré sa grandeur, sera un premier frein à cet orgueil mystique. Nous retrouvons là la conception racinienne de la grande antithèse qui rend si dramatique le sort des rois. Les épreuves de son enfance illustreront pour Joas cette vérité générale et l'inclineront à être un roi social autant que pieux.*

Joas ne sera pas jusqu'à la fin ce que Joad voudrait qu'il fût ; du moins l'éducateur aura obtenu ce qu'il était humainement possible d'obtenir ; entre les deux influences qui se disputaient le cœur de Joas, le petit roi suivra la meilleure pendant la plus grande partie de son règne, et l'éducation aura rempli sa tâche, qui consiste à tirer le meilleur parti de l'hérédité.

Fusion du réel et du surnaturel, de la raison et de la tendresse, d'une lucide pensée et d'une grandeur mystérieuse, il ne semble pas que Racine se soit élevé plus haut que dans les conseils pathétiques que l'inflexible Joad fait entendre à l'enfant-roi, d'une voix à la fois si ferme et si émue, au nom de la sagesse et de la bonté de Dieu, telles que les peuvent concevoir les hommes :

O mon fils, de ce nom j'ose encor vous nommer,
Souffrez cette tendresse, et pardonnez aux larmes
Que m'arrachent pour vous de trop justes alarmes.
Loin du trône nourri, de ce fatal honneur
Hélas ! vous ignorez le charme empoisonneur.
De l'absolu pouvoir vous ignorez l'ivresse,
Et des lâches flatteurs la voix enchanteresse.

Bientôt ils vous diront que les plus saintes lois,
Maîtresses du vil peuple, obéissent aux rois ;
Qu'un roi n'a d'autre frein que sa volonté même ;
Qu'il doit immoler tout à sa grandeur suprême ;
Qu'aux larmes, au travail, le peuple est condamné,
Et d'un sceptre de fer veut être gouverné ;
Que s'il n'est opprimé, tôt ou tard il opprime.
Ainsi de piège en piège, et d'abîme en abîme,
Corrompant de vos mœurs l'aimable pureté,
Ils vous feront enfin haïr la vérité,
Vous peindront la vertu sous une affreuse image.
Hélas ! ils ont des rois égaré le plus sage.
Promettez sur ce livre, et devant ces témoins,
Que Dieu fera toujours le premier de vos soins ;
Que sévère aux méchants, et des bons le refuge,
Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge,
Vous souvenant, mon fils, que caché sous ce lin,
Comme eux vous fûtes pauvre, et comme eux orphelin.

Comment Schlœgel n'a-t-il pas pensé à ces vers quand il a accusé Racine de parler avec dédain des « humbles conditions » !

* * *

Joad a tout préparé ; il a présenté Joas aux lévites :

Voilà donc votre roi, votre unique espérance.

Il a réglé le dispositif du combat.

On attend un troupeau, dit-il, on trouvera une troupe. Puis, il sacre Joas, confidemment.

Pendant ce temps, Athalie continue à hésiter. Arrivée à la porte du temple avec ses soldats, elle attend pour donner l'assaut son artillerie de siège, dont elle a négligé de munir la troupe chargée de forcer les murs :

Pour les rompre, elle attend les fatales machines.

Elle fait arrêter et jeter en prison le brave Abner, et puis elle le relâche et le charge d'une dernière mission pour Joad. Il arrive et entame d'un ton modeste le récit de ses tribulations :

Oui, Seigneur, elle a craint mon zèle et mon courage.

Toujours un peu ironique quand il s'agit d'Abner, Joad lui demande :

Quel conseil, cher Abner, croyez-vous qu'on doit suivre?

L'estimable conservateur n'hésite pas une seconde : lâchez tout, dit-il, et ne conservez rien.

Et tout l'or de David, s'il est vrai qu'en effet
Vous gardiez de David quelque trésor secret,
Et tout ce que des mains de cette reine avare
Vous avez pu sauver et de riche et de rare,
Donnez-le.

Inestimable Abner, modèle éternel du général *Bloc National!* En face d'un danger matériel, il serait courageux, et s'il ne s'agissait que de sa vie, il la donnerait. Mais sitôt qu'il s'agit d'idées, il est la lâcheté même. On l'a vu, au premier acte, allant à la messe un gros livre sous le bras, en dépit d'un gouvernement anticlérical, et s'il vivait de nos jours, il communierait tous les matins. Mais les manières de désespérer, de raisonner faux et de ne pas agir, il n'en manque pas une, et les idées fausses vont se classer d'elles-mêmes dans cette brave tête impolitique. Ah ! si seulement la Restauration était faite, de quel cœur il servirait le bon gouvernement ! Mais la faire lui-même, c'est une affaire qui exige autre chose que le bref courage physique, et ce n'est pas sur lui qu'il faut compter. Lui, il sert le mauvais gouvernement, avec un loyalisme qui ne se démentira jamais : il aimerait mieux faire couper sa pauvre tête de bon militaire.

Jusqu'au dernier moment, Joad ne résistera pas à l'envie de se moquer de lui, et c'est de lui qu'il se servira, qu'il fera l'instrument innocent dont le loyalisme bien connu va tromper Athalie : en dépit de la grandeur tragique de la situation, un tel chef-d'œuvre de calcul donne envie de sourire et de répéter le propos qu'en tous les temps on entend tenir par les conservateurs quand ils jugent les extrémistes qu'ils admirent autant qu'ils les redoutent : « Ces gens-là sont très forts ! »

Joad lui dit :

Je me rends. Vous m'ouvrez un avis que j'embrasse.
De tant de maux, Abner, détournons la menace.

Il est vrai, de David un trésor est resté.
La garde en fut commise à ma fidélité.
C'était des tristes Juifs l'espérance dernière,
Que mes soins vigilants cachaient à la lumière.
Mais puisqu'à votre reine il faut le découvrir,
Je vais la contenter, nos portes vont s'ouvrir.
De ses plus braves chefs qu'elle entre accompagnée ;
Mais de nos saints autels qu'elle tienne éloignée
D'un ramas d'étrangers l'indiscrète fureur.
Du pillage du temple épargnez-moi l'horreur.
Des prêtres, des enfants lui feraient-ils quelque ombre?
De sa suite avec vous qu'elle règle le nombre.
Et quant à cet enfant, si craint, si redouté,
De votre cœur, Abner, je connais l'équité.
Je vous veux devant elle expliquer sa naissance :
Vous verrez s'il le faut remettre en sa puissance ;
Et je vous ferai juge entre Athalie et lui.

Le loyal Abner vole vers la reine, qui sur sa loyale parole va venir donner droit dans le piège.

Elle paraît. Elle parle avec une hauteur et, il faut le dire, avec une majesté singulières :

Te voilà, séducteur,
De ligues, de complots pernicieux auteur,
Qui dans le trouble seul as mis tes espérances,
Éternel ennemi des suprêmes puissances.

Le dénouement se précipite, en quelques instants, grâce au sublime coup de théâtre de Joad :

Soldats du Dieu vivant, défendez votre roi.

Un dernier trait pour peindre Abner :

ATHALIE

Quoi? la peur a glacé mes indignes soldats?
Lâche Abner, dans quel piège as-tu conduit mes pas!

ABNER

Reine, Dieu m'est témoin...

ATHALIE

Laisse là ton Dieu, traître,
Et venge-moi.

ABNER, *se jetant aux pieds de Joas.*

Sur qui? Sur Joas! sur mon maître!

Inutile d'insister, il ne se décidera pas. A l'instant suprême, il ne choisira pas entre ses deux devoirs, il servira avec la même fidélité le bien et le mal, jusqu'au dernier souffle et sans vouloir distinguer entre eux : il est complet.

L'armée est dispersée, Mathan est égorgé, Athalie est vaincue. Alors, sa tragédie finie, les événements conduits à leur logique, Racine, à sa coutume, laisse éclater son lyrisme dans la furieuse imprécation d'Athalie. Lyrisme à l'image de tout l'art de Racine, il ne sera pas gratuit, Athalie ne parlera pas pour ne rien dire : aussi féroce qu'elle est intelligente, elle saisit le couteau et le fiche en plein cœur :

Voici ce qu'en mourant lui souhaite sa mère :
Que dis-je, souhaiter? je me flatte, j'espère
Qu'indocile à ton joug, fatigué de ta loi,
Fidèle au sang d'Achab, qu'il a reçu de moi,
Conforme à son aïeul, à son père semblable,
On verra de David l'héritier détestable
Abolir tes honneurs, profaner ton autel,
Et venger Athalie, Achab et Jézabel.

Et ce souhait sera réalisé, et Joad le sait, et tout le drame d'hérédité contrastée qui fait le fond d'*Athalie* est ramassé et lancé jusqu'au ciel en cette foudroyante apostrophe.

Cette fin sublime aide à saisir le secret de l'art de Racine et de l'art de tous les maîtres. On a beaucoup parlé à propos d'eux de la raison : elle est, en art, un instrument plutôt qu'une fin en soi. Les éléments sont fournis par les sens et par l'intelligence ; la raison les ordonne, car tout art est une mise en place ; et la fin suprême de l'art est, après avoir touché le cœur et comblé la raison, d'aller ouvrir les voies royales sur l'infini de l'imagination.

LUCIEN DUBECH.

Madame Ruguellou[1]

RÉCIT DES TEMPS DU COMBISME

V

Sous la Gloire de Dieu.

La porte de Laurentine était restée ouverte depuis que le corps de son mari en avait franchi le pas. Entrait qui voulait sous le pauvre chaume ruineux — et charmant, avec son puits à auvent, les efflorescences argentées de ses vieilles pierres sans mortier — tassé dans le sable au pied de la montée de Trezmeur. La mort est hospitalière partout, mais nulle part autant qu'en Bretagne, où les seuils des maisons, fréquemment, sont faits avec des dalles funéraires désaffectées.

Il en était ainsi céans : un ancêtre des Munut, ou du moins son *anaon*, son ombre, continuait d'habiter parmi les vivants, de monter sa garde invisible à l'entrée du logis, et c'était le même défunt dont le nom se lisait en lettres moulées, avec celui de sa femme et la date, au-dessus du cintre de la porte : F. F. (firent faire) DIDIER MUNUT ET MELANI ARZUR, 1635. La maison, transmise de mâle en mâle à l'aîné des garçons, avec l'étable et la crèche qui la cantonnaient, le puits au levant, dans un carré de légumes, le courtil par derrière, n'était jamais sortie du clan des Munut. Laurentine, écroulée au coin de l'âtre et qui n'entendait goutte aux rhapsodies, eût volontiers crié grâce.

(1) Voir *la Revue universelle* du 1er mars 1926.

Mais les rites de la mort sont inflexibles, et à chaque instant surgissait quelque ancienne de la paroisse qui recommençait de sa bouche édentée le même ramentement stérile, coupé des mêmes vocérations, cependant qu'en grappe sur le seuil, ou pendus aux barreaux de la fenêtre, des gamins tendaient avidement le cou pour tâcher d'apercevoir aux solives, dans la pièce principale du logis, pareille à cette chambre de Cromatius où « tout l'arrangement des astres était représenté », la fameuse et quelque peu hérétique *Gloire de Dieu* du sous-patron Munut, extraordinaire engrenage de sphères en verre argenté et d'étoiles en cuivre découpé gravitant autour d'un soleil grand comme une citrouille. Le cœur du soleil recélait un petit Jésus en cire, et, au-dessous, trois rangées d'esprits purs, figurés par de minuscules baigneurs en porcelaine. Un ingénieux ressort d'horlogerie, les jours de fête, mettait le système en marche ; la musique des sphères emplissait de son bourdonnement tout le logis et arrêtait les passants sur la route. Mais la machine était bloquée pour longtemps ou même pour l'éternité, à moins que le secret n'en eût été consigné par l'inventeur dans un de ces cahiers d'écolier qu'il couvrait chaque soir de sa grosse écriture irrégulière... Au milieu des allées et venues de l'assistance, une cousine par alliance de Laurentine lui glissa quelques mots dans l'oreille. Laurentine comprit et tendit ses clefs en signe qu'elle abdiquait et consentait que sa parente se substituât provisoirement à elle dans la direction du ménage. Elle remercia même doucement sa parente de l'attention. C'est la coutume dans tout l'Ouest d'offrir une tasse de café, une collation légère, arrosée d'une bolée de cidre ou d'un coup de tafia, aux vivants qui rendent visite aux morts ; ces « pasts » funèbres se font dans une pièce voisine quand, comme ici, la maison est « à deux bouts », c'est-à-dire à deux pièces séparées par un corridor, la plus grande pour les meubles, l'autre servant de débarras. Laurentine n'entendait pas se soustraire à une habitude courante ; elle ne s'étonna donc pas de voir sa parente, aidée de deux matrones charitables, jeter une branche d'ajonc dans le foyer, ouvrir les armoires, apprêter la cafetière et les tasses...

— Je ne trouve pas l'eau-de-vie, vint lui dire tout bas une des matrones.

— C'est qu'y en a point « cheu » nous, répondit Laurentine.

La matrone s'étonna. La veuve lui rappela que son mari s'abstenait de tout alcool depuis qu'il s'était cassé la jambe en tombant de la cale un soir de beuverie et qu'il avait entendu dans la nuit une Voix qui disait : « Que ceci te serve de leçon, Gonéry Munut ! L'eau-de-vie est la *boëtte* de Satan pour prendre les gens de mer. Renonce à la goutte et je te découvrirai le mystère de mon Éternité. » Ainsi Sweden-

borg, attaquant à table une rouelle de veau braisé, fut averti de sa mission par un ange qui lui dit : « Tu manges trop ! » A partir de ce moment, l'alcool avait été proscrit de la maison de Gonéry Munut, même l'alcool à brûler, et la veuve n'estimait pas convenable, quand le corps de son homme était encore là, refroidi à peine, de contrevenir à ses volontés et de lever l'interdit.

— Tout de même, Laurentine, dit la matrone... Les gens s'étonneront, et c'est l'habitude ici... Voulez-vous que je fasse l'avance, si vous n'avez pas de quoi?... J'enverrai chercher un litre chez Francine Méléard.

— Faites à votre « ideu » donc, finit par dire la pauvre femme, excédée.

Elle était étrangère à la paroisse, qui la tolérait à cause de son mari, mais ne l'avait jamais complètement adoptée. Elle était trop « différente » : elle venait d'Yffiniac, du pays briochin, où Munut avait tenu la pentière, comme matelot des douanes, et dont elle continuait à porter la coiffe carrée aux pans relevés sur la nuque et à la large mentonnière bouffante ; elle ne parlait pas breton, pas même français toujours, mais ce jargon des Gallaises, où *oué* se dit pour *oi*, *eu* pour *é*, *ben* pour *bien*, *core* pour *encore*, et qui a déjà la cadence et le timbre ouaté du patois bas-normand. Maigre, sèche, le teint brûlé, avec des prunelles jaunes et un menton ravalé qui se perdait dans les tendons du cou, la soudaineté de son malheur l'avait hébétée au point qu'elle ne pouvait plus pleurer... Pas une âme céans pour la comprendre : son fils naviguait ; Suzic, la nièce des Ruguellou, ne savait rien sans doute, ou bien n'avait pu s'échapper du Prieuré, et, quant au recteur, pour indulgent qu'il fût et compatissant à toutes les infortunes, il n'y avait pas grand fond à faire sur lui en raison des réserves qu'il était contraint d'élever sur les audaces théologiques de son étrange paroissien... Elle s'était calé la tête entre les poings et elle essayait de joindre les idées à la faveur du silence relatif qui s'était établi... Mais tout tournait dans son cerveau. Les lourdes bottes du sous-patron, le suroit et le rigide « ciré » de toile huilée où il s'était empêtré en tombant du bord, s'égouttaient dans un coin, et des coquillages, des algues s'y étaient collés, qui dégageaient une âcre odeur de marée. Laurentine écoutait le floc régulier des gouttes d'eau sur la terre battue, et ce bruit monotone avait fini par engourdir sa pensée... Elle sentit qu'on lui prenait les mains. qu'on les serrait doucement.

— Ma pauvre femme !

Elle leva les yeux, ne reconnaissant pas l'organe. Elle ne reconnut pas davantage, sur l'instant, celle qui lui parlait et dont la tête

seule, coiffée d'un béret de laine fauve, émergeait de la grande cape de tartan dont elle s'était hâtivement enveloppée.

— J'ai appris l'atroce événement... Je suis venue tout de suite avec mon frère... le docteur Allain Domaguet, vous savez bien...

— Ah ! dit la veuve... Alors, c'est vous, m'ame de Solèges?...

— C'est moi.

— J'vous remets à « preusent »... V'z'êtes ben bonne, m'ame la marquise, d'vous « intéresseu » à de p'tites gens comme nous... J'connaissais un peu M. Allain qu'aimait faire la causette à Gonéry... Il lui disait des foès, en riant, que M. le « recteu » avait ben tort de lui « chanteu » pouilles pour son « soleu » articulé, que le psaume de Matines : *in sole posuit*... lui donnait « reuson » et d'autres choses core que je retenais pas très ben, mais qui faisaient plaisir à mon homme... Qué « malheu » tout de même... Ah ! qué « malheu ! »

Elle avait recalé sa figure entre ses poings, et elle songeait, l'œil sec, la bouche aride. Mme de Solèges chercha ce qu'était devenu son frère et le vit qui, monté sur le marche-pied du lit clos où l'on avait déposé le sous-patron, en attendant de le mettre « en chapelle », procédait à diverses constatations.

— C'est fini, n'est-ce pas? lui demanda-t-elle à mi-voix.

— On ne sait jamais, dit Alain du même ton. Un quart d'heure plus tôt, j'aurais répondu de le sauver...

— Peut-être est-il encore temps, suggéra Mme de Solèges...

— Oui, si j'avais des ballons d'oxygène ! Enfin, on peut toujours essayer... Trouve un moyen d'écarter la veuve, par exemple... J'ai ma pince... Avec mon mouchoir et une aide intelligente, ça suffira. Tenez, vous, ma petite, qui avez l'air plus éveillé que les autres, dit-il, avisant une jeune fille qui entrait avec un panier... Voulez-vous m'aider?

— Mais je ne demande pas mieux, dit la nouvelle arrivante en rougissant... Que faut-il faire?...

— Montez sur le coffre... Levez la tête du noyé... Calez-la avec des oreillers... Plus haut... Ah ! les dents sont collées... Il a avalé sa langue... C'est ce que je craignais... Rien à faire... Laissez retomber la tête... Les imbéciles !...

Il avait sauté du coffre ou de ce qu'il appelait ainsi, et qui sert en même temps de banc et de marchepied aux lits bretons, et il rentrait nerveusement sa pince dans son étui. La jeune fille demeurait sur place, intimidée ou attendant ; elle regardait tour à tour Allain et le noyé, si impressionnant avec ses prunelles troubles, pleines d'au-delà, sa face âpre, camuse, de type kalmouk prononcé...

— Il n'y a plus aucun espoir?

— Aucun.

— Tant pis, dit la jeune fille en sautant à son tour du marche-pied... Je ne sais pas ce que j'aurais donné pour que vous réussissiez... Ça va être si dur, pour Tina, de rester seule... un mari pareil, qui ne se dérangeait jamais, qui, pour or ni pour argent, n'aurait voulu approcher de ses lèvres une goutte d'eau-de-vie !

— Et vous trouvez ça bien, petite? dit Allain, subitement intéressé... Ah ! çà, mais...

Il s'était mis à l'observer, et cet examen ne dut pas être défavorable car il eut pour résultat de lui faire instantanément changer de langage et de ton. Ce long visage délicat, tourné vers lui, recevait à plein l'éclairage des deux flambeaux posés au chevet du mort : la bouche était un peu grande, peut-être, mais meublée de dents fraîches et saines, et rien ne se pouvait voir de moins classique — ni de plus finement voluptueux — que le galbe du nez, un nez celte, frémissant, modelé comme au pouce et presque carré du bout. Mais les yeux surtout le ravirent : ardoisés et changeants, ils faisaient la grande séduction de ce visage de jeune Cimmérienne, autour duquel semblaient chanter des phrases de Renan et qui ne péchait que par une certaine maigreur de lignes, des orbites un peu rentrées. Allain — et son plaisir tout esthétique en faillit être gâté — n'avait pas été sans remarquer ces légères défaillances. La gracilité des épaules, la flexion tendancieuse du dos lui furent d'autres signes dont il ne voulut tirer pour le moment aucune induction trop fâcheuse, mais qu'il classa dans sa mémoire avec l'intention d'y revenir.

De ce premier et très bref examen, il résultait en tout cas que la nouvelle venue n'était pas la petite rustaude pour laquelle il l'avait prise d'abord. Son langage, sans être recherché, témoignait d'une certaine éducation : enfin, c'était la première fois qu'Allain dans ce pays d'alcoolisme intense, entendait faire un mérite à quelqu'un de sa sobriété. Ce dernier trait, plus que tous les autres, avait fixé son attention. Il s'excusa près de la jeune fille du ton cavalier dont il s'était servi pour réclamer son assistance...

— Que voulez-vous? dit-il... J'étais énervé, hors de moi... En somme, c'est leur faute, à tous ces baudets-là, si le sous-patron est mort... Ils ne savent donc rien?... Ils ne connaissent que l'alcool?... Où était le maire, seulement, qu'il ne soit pas intervenu?

— Mon oncle a été obligé de revenir sur ses pas, dit la jeune fille. Il m'a envoyée en avant, mais il ne va pas tarder, sans doute...

Allain ne laissa pas d'être quelque peu surpris que la nièce d'un homme aussi considérable que le maire de Trébivain, gros propriétaire foncier et conseiller d'arrondissement, fût aussi modestement vêtue. Il avait bien vu qu'il n'avait pas affaire à une paysanne.

Encore n'aurait-il jamais pensé que son interlocutrice fût quelque chose de plus que la fille d'un petit fonctionnaire local, l'instituteur ou le receveur buraliste, et il s'en voulait du nouvel impair que sa vivacité venait de lui faire commettre.

— Je n'ai décidément pas de chance aujourd'hui, mademoiselle, dit-il... J'ignorais que M. le maire fût votre oncle... Croyez bien que, si j'avais su, je ne me serais pas permis...

— Le voilà justement, dit la jeune fille.

— Ma foi, monsieur le maire, dit Allain en s'avançant à la rencontre de M. Ruguellou, je ne suis pas fâché de vous voir et de causer un peu avec vous, si toutefois, ajouta-t-il en se tournant vers Suzic, dont il ne savait pas encore le nom, mademoiselle votre nièce veut bien me suppléer et prévenir Laurentine qu'elle peut rentrer.

Cependant, comme il reportait les yeux sur M. Ruguellou, il le vit si méchamment accoutré et, pour employer les expressions dont il se servit plus tard avec sa sœur, si mal « ficelé » et si « miteux », même pour un maire de village, qu'il lui fallut quelque effort pour se persuader que Suzic ne l'avait point abusé. Il s'expliqua mieux, dès lors, le piètre équipement de sa nièce. M. Ruguellou était grand et large d'épaules comme un guerrier gaulois, mais un Gaulois alourdi par l'âge et à l'attitude générale dégradée ; l'œil bleu clair et plus inquiet que faux, révélait l'habitude d'humiliants débats, d'équivoques marchandages ; la voix, quand elle s'éleva, avait des inflexions douteuses.

— A qui ai-je l'honneur de parler? demanda M. Ruguellou.

— Au docteur Allain Domaguet.

— Ah! dit M. Ruguellou, qui regarda autour de lui comme s'il craignait une autre présence, et, satisfait sans doute de voir qu'Allain était seul, en reprit quelque assurance. Qu'y a-t-il pour votre service, docteur?

— Mettons-nous un peu à l'écart, monsieur le maire, dit Allain... Je craindrais que ce que j'ai à vous dire ne vînt aux oreilles de Laurentine et n'accrût encore son chagrin. Il est assez grand déjà... Mais, en vérité, je suis furieux contre vos administrés... Savez-vous que, si on s'y était pris à temps, on eût sauvé son mari?... Il y eût suffi de quelques frictions énergiques et d'une traction soutenue de la langue... Tout le monde connaît ça, aujourd'hui, excepté les pêcheurs de chez vous.

— Permettez, dit M. Ruguellou...

— Enfin, monsieur le maire, poursuivit Allain sans laisser à la protestation de son interlocuteur le temps de prendre forme, ce qui est fait est fait, et il est inutile de revenir sur l'irréparable autrement

que pour en dégager la leçon... Je voulais vous demander si vous ne pensiez pas qu'on doit tout tenter pour éviter la répétition d'accidents aussi déplorables... On le peut, monsieur le maire. Il suffirait d'instruire vos pêcheurs, de leur faire de temps en temps un petit cours pratique d'une demi-heure sur les méthodes à suivre en cas d'asphyxie par submersion... Eux et leurs frères des autres ports bretons ne sont coupables que d'ignorance. Tout le mal vient de l'indifférence que rencontrent trop souvent près des administrations locales les questions d'hygiène et d'assistance... Est-ce qu'il ne devrait pas y avoir un poste de secours dans chaque hameau pêcheur avec une ligne Brunel, des ceintures de sauvetage et des ballons d'oxygène?...

— Mais, monsieur ! protesta encore Ruguellou... Je ne sais pas si je dois... Cette charge à fond de train contre mon administration.. et en pareille circonstance...

— S'il ne s'agissait que de votre administration ! dit Allain. Mais c'est la même chose dans tout le canton et probablement dans le reste de la zone maritime du département. Il n'y a que quinze jours que je suis en Bretagne ; ces quinze jours m'ont suffi pour me rendre compte de la misère physiologique où croupit la population tout entière du littoral, en proie à l'alcoolisme et à toutes les dégénérescences... Vous devez avoir ici des tuberculeux par douzaine...

— Je ne pense pas, balbutia M. Ruguellou.

— Et moi, j'en suis sûr, dit Allain... Tenez, près de vous, dans votre famille, cette gentille demoiselle avec qui je causais tout à l'heure quand vous être entré...

— Suzic?

— Mlle Suzic, soit... Eh bien, à votre place, je la surveillerais...

— Mais Suzic ne se plaint jamais ; elle n'est pas malade. Vous êtes aussi trop pessimiste, docteur !

— Je souhaite que vous disiez vrai, monsieur le maire.

Il salua courtoisement son interlocuteur et le quitta pour chercher Mme de Solèges. Mais, tandis qu'Allain et M. Ruguellou s'entretenaient à l'écart, le défunt avait été descendu de son lit, mis en chapelle sur la table ; les vieilles Parques volubiles de naguère, redevenues silencieuses, s'étaient recroquevillées au fond de la pièce, sur les coffres, leurs faces de buis immobilisées par la méditation de signes à elles seules perceptibles, et les prières des morts avaient commencé. A genoux, face au défunt, sous la *Gloire de Dieu*, qu'un vent coulis balançait doucement au plafond, femmes et filles de pêcheurs, leurs hardes de sauveteuses encore toutes ruisselantes et collées sur les chairs par la claque des lames, faisaient les répons

à une récitante au visage cireux, dont la coiffe puritaine descendait presque au ras des sourcils comme celle des nonnes. C'était l'ensevelisseuse des morts et qui cumulait cet office, à Trezdu, avec celui de pèlerine par procuration, pour le compte des personnes empêchées d'accomplir un vœu. Mme de Solèges et Suzic s'étaient agenouillées sur la terre battue avec l'assistance qui grossissait de minute en minute et débordait, malgré les vastes dimensions de la pièce, dans le corridor et le courtil. La terre, par places, n'était qu'une bouillie, une mare ; un brouillard jaune flottait, dégagé par l'action de la flamme sur les jupes les plus proches de l'âtre, et les visages y prenaient un air lointain, reculé, comme dans les tableaux de Carrière. Après le chapelet, vinrent les litanies, puis le *De profundis*. Mais il fallut les interrompre pour mettre à la raison des ivrognes qui s'étaient introduits chez la veuve, et dont la conscience bourrelée de remords se soulageait en jurons effroyables contre eux-mêmes et la Providence... L'un d'eux, qui s'appliquait de grands coups de poing dans l'estomac et qui finit par en donner aux femmes qui l'entraînaient, fut assez malmené pour faire craindre un moment qu'une nouvelle victime ne grossît le bilan de ce soir tragique.

— Voilà donc, songeait Allain, à quelle dégradation peut tomber cette admirable population de marins, soumise par ses tuteurs naturels à l'entraînement intensif de l'alcoolisme !

Mais il ne remontait pas encore à l'origine du mal, à cette triste loi sur la liberté du commerce des liquides qui fut le premier acte législatif du gouvernement de la Défense nationale. Il attendit patiemment, les bras croisés, que les oraisons fussent terminées, et, n'en pouvant supporter davantage, fit signe à sa sœur, qui alla prendre congé de la veuve. En le rejoignant, Mme de Solèges aperçut M. Ruguellou, qui l'avait aperçue aussi et dont les regards se croisèrent avec les siens. Mme de Solèges ne put se défendre d'un vif mouvement d'humeur et tourna aussitôt la tête. M. Ruguellou, qui se flattait peut-être d'en être quitte avec le seul docteur Domaguet, ne parut pas moins gêné de la rencontre et surtout du piteux accoutrement sous lequel il était surpris. Évidemment il ne comptait trouver là que des familles de pêcheurs, aux yeux desquelles, eût-il été vêtu de trous, comme saint Labre, ou d'un sac en poils de chameau comme Jérémie, il restait toujours « monsieur le maire », l'homme puissant et vindicatif devant lequel tout tremblait. Pour cacher son embarras, il feignit de chercher Suzic. Il la découvrit dans les bras de la veuve Munut, où elle s'était jetée, dès la fin des prières, et fit en sorte de parvenir jusqu'aux deux femmes sans frôler Mme de Solèges. Son embarras, d'ailleurs, le servit près des assistants, qui

le mirent au compte de l'émotion ; les banalités officielles qu'il débitait en prirent un accent de sincérité.

— La République ne vous abandonnera pas, Laurentine. Prenez courage !... Je signalerai à M. le préfet la magnifique conduite de votre mari... Quel soufflet pour la réaction, incapable de nous opposer des héros comme le sous-patron Munut !... C'est par de tels exemples que les républicains, etc., etc.

Et, en manière de péroraison, ne pouvant offrir à la veuve que ses condoléances et de vagues promesses, il la pria de le laisser y joindre deux litres d'eau-de-vie.

Cette belle harangue, débitée moitié en français pour Laurentine, moitié en breton pour l'auditoire, — mais Allain, qui avait de bonne heure quitté la Bretagne, n'était plus très ferré sur l'idiome celtique, — se terminait malheureusement par deux mots qu'il avait trop de fois entendus autour de lui dans la bouche des pêcheurs, pour n'en avoir pas pénétré le sens : *guin-ardent*, vin de feu. C'est ainsi, en effet, que s'appelle l'eau-de-vie sur la côte bretonne, comme chez les Peaux-Rouges de Fenimore Cooper.

— Ah ! c'est trop fort, dit Allain qui était en train d'aider sa sœur à remettre sa mante. Voilà qu'en guise de consolation il lui offre de l'eau-de-vie, maintenant !

— Laisse-le ! supplia Mme de Solèges.

Mais Allain ne voulut rien écouter, et, fendant l'assistance pour atteindre M. Ruguellou :

— Voyons, monsieur le maire, dit-il à mi-voix, après la scène honteuse de tout à l'heure, ce n'est vraiment pas raisonnable. On ne consomme déjà que trop d'alcool dans votre commune. Et une offre pareille est dérisoire, venant de vous à la femme d'un homme qui était, de son vivant, un modèle de sobriété, un apôtre de la tempérance... J'en prends à témoin votre jeune nièce Mlle Suzic, et Mme Munut elle-même. N'est-ce pas, Laurentine, que M. le maire peut remporter ses litres de *guin-ardent* et que vous préférez des bons de pain ou des vêtements à cette liqueur de sauvages et de fous?...

— M. Allain a « reuson », dit la veuve... J'aurais pas « oseu » vous l'dire moè-même, m'sieu l' « meure » ; j'vous r'mercie d'votre intention, mais p't'être ben qu'jai été trop « feuble » avec ma cousine et qu'il vaut mieux qu'on ne voye plus la « couleu » de c'te boesson de « malheu » sous le toêt de Gonéry Munut.

— C'était pour vos invités, Laurentine, tenta d'expliquer M. Ruguellou, et pour vous épargner une dépense... Mais je n'insiste pas, ajouta-t-il avec une aigreur visible, puisque la Faculté fait ici la loi.

Les natures impulsives et généreuses comme celles d'Allain sont les plus promptes à battre en retraite, leur premier feu jeté. Mais il arrive aussi que leur empressement à s'excuser d'une parole imprudente ou d'un mouvement de vivacité tourne à l'encontre de leur dessein ; elles appuient, sans le vouloir, sur la plaie qu'elles souhaitaient soulager. C'est ce qui arriva cette fois encore, où Allain, dans les meilleures intentions du monde, ne fit qu'aggraver la mortification de son adversaire en lui tendant la main et en lui disant avec une générosité qui avait un peu trop le ton de la supériorité :

— Allons, sans rancune, monsieur le maire.

— Mais oui, certainement, sans rancune, dit M. Ruguellou, qui ne mit aucune chaleur à serrer la main qu'on lui tendait.

Pour comble de disgrâce, il vit venir Mme de Solèges, qui, pendant la conversation des deux hommes, s'était approchée de la chapelle ardente et avait glissé discrètement une pièce d'or sous un des chandeliers. C'est l'usage dans le Trégor d'affecter cette sorte de cachette aux aumônes des visiteurs. Soit qu'elle ne l'eût point aperçu, cette fois, soit qu'elle agît délibérément, Mme de Solèges passa devant M. Ruguellou, la figure glacée, sans répondre à sa légère inclination. Le « recteur » de Trébivain entrait au même moment, précédé de son sacristain, portant la croix paroissiale. Jacqueline échangea quelques paroles apitoyées avec lui, et l'attention qu'elle semblait prendre à ignorer ou faire semblant d'ignorer M. Ruguellou n'en ressortit que plus cruellement par contraste.

— Fichtre ! lui dit Allain, quand ils se retrouvèrent sur la route, tu n'as pas l'air de le porter dans ton cœur, le maire de Trébivain ! Il n'a pourtant pas la mine d'un méchant diable, au fond, malgré ses chausses rapiécées... Est-ce qu'il t'a fait quelque chose, par hasard? Tu le connais?

— Mais pas du tout, dit vivement Mme de Solèges. Comment peux-tu penser?...

— Alors, dit Allain, tu aurais pu te montrer moins banquise polaire et ne pas l'écraser, en t'en allant, de ton dédain... J'ai cru que le pauvre homme allait s'effondrer...

VI

Guillaume L'Arc'hantec parle.

Mme de Solèges devait songer bien souvent, par la suite, à cette conversation nocturne avec Allain, sur la route de Silencio, et aux divers incidents de la rencontre qui l'avait précédée chez Lauren-

tine. Elle était seule, ce jour-là, et comme perdue dans l'immense hall mauresque de la villa, près de son fils Bernard, allongé dans un de ces appareils immobilisants qu'on appelle des gouttières. Il pleuvait presque sans discontinuer depuis la veille, une pluie fine d'automne, dont les mouvantes écharpes, rabattues par le vent d'ouest, brouillaient le rude et beau paysage marin qui s'encadrait aux croisées du hall. Aussi Mme de Solèges avait-elle fait allumer le calorifère : une chaleur douce baignait la pièce, et l'enfant commençait à s'assoupir.

Parmi les villas de tous styles, ronflantes, discrètes ou rococo, qui bordaient Trébivain-Plage, et une fois admis le principe qu'une façade de plage est une manière de rue d'exposition universelle, *Silencio* n'était peut-être pas la villa qui choquait le plus le sens commun : l'orientation d'abord en était parfaite, et, rien que pour cette qualité, la première à leurs yeux, les Solèges lui eussent pardonné l'excentricité de certaines de ses lignes et la consommation abusive qu'y avait faite de ses armoiries parlantes (trois jambettes sur fond de gueule) et de sa devise favorite : *Silencio mi anima!* la première propriétaire.

Quatre mois seulement s'étaient passés depuis l'arrivée des Solèges à Trébivain. Ils y vivaient fort à l'écart, le marquis pour oublier la maladie de son fils, se confinant dans ses travaux et Jacqueline tout absorbée elle-même par le traitement du petit Bernard, qu'il fallait mener en voiture, tous les jours de beau temps, sur un endroit de la plage où on le couchait et où il retrouvait d'autres petits camarades atteints du même mal que lui, coxalgiques, pottiques, gibbeux, arthritiques, ambulant purgatoire, sur qui veillaient les phalanges sacrées des mères et des sœurs. L'air marin, le traitement Balandreau, en ces quatre mois avaient fait merveille. Allain, à son débarquement de Paris, avait pu s'en rendre compte *de visu* et *de tactu*, comme il disait : l'enfant, à qui l'on avait enlevé son corset, produisit à la radiographie une échine beaucoup moins irrégulière.

— Eh bien ! dit Allain, regrettes-tu à présent de m'avoir obéi et d'être venue à Trébivain? Le voilà presque guéri, ton Bernard !

— Si tu savais le soulagement que j'en éprouve ! dit Jacqueline. Ce pauvre petit était un vivant reproche pour son père.

— C'est stupide, dit Allain : un gibbeux, un arthritique peut très bien naître de parents sains et bien conformés et réciproquement. L'hérédité, quelle bonne blague ! Mais songe donc que tous, tant que nous sommes, par nos inextricables ascendances, nous roulons en

nous toutes les maladies, toutes les infections connues et inconnues et que, dans ces conditions, de deux choses l'une : ou, depuis longtemps, nous devrions être immunisés contre leur retour, ou il ne devrait plus y avoir un être sain à la surface du globe.

— Enfin, dit Jacqueline, tu sais comment est Philippe et les scrupules qu'il se fait.... Ah ! je suis bien contente, va !...

Elle se tourna vers l'enfant, toujours endormi sur sa planche, et le couva d'un regard comme en ont seules les mères. Si joli, si frêle, il était né quand on ne l'attendait plus et que tout espoir de maternité avait déjà quitté Jacqueline. Jusqu'à son mariage, et longtemps après, la jeune femme avait vécu surtout pour Allain. C'était pour lui, pour l'élever, qu'après le désastre des siens elle s'était placée comme institutrice dans une famille des environs et pour lui encore, quand la charge de cette éducation devint plus lourde, qu'elle avait accepté d'échanger sa place d'institutrice à 60 francs par mois, contre l'emploi mieux rémunéré de demoiselle de compagnie. Le troc, si avantageux fût-il, ne laissait pas de comporter quelques obligations assez pénibles : il fallait que Jacqueline s'exilât tout à fait, alors que, dans son ancienne place, elle pouvait, de temps en temps, aller voir Allain et passer ses congés avec lui ; en outre, la vieille dame aveugle près de qui on l'appelait au fond de l'Anjou, lui était présentée sous des couleurs assez peu engageantes. Comment Jacqueline s'y prit-elle pour faire capituler cette acariâtre douairière? Son tact, sa douceur, son intelligence ne furent sans doute pas étrangères au changement qui s'observa chez la marquise, et ce furent également ces qualités, autant que son beau visage pensif et ses yeux de sombre améthyste, qui firent à la longue impression sur Philippe de Solèges.

Allain était encore au collège : il n'en fut rappelé que pour le mariage de sa sœur. Trop jeune pour réfléchir aux conditions où ce mariage s'était conclu, l'habitude le lui rendit promptement naturel. Jacqueline, du reste, n'était point femme à se poser en victime, et, si elle avait fait un sacrifice en épousant Philippe, d'une santé précaire et de figure disgraciée, ce n'était point à son frère qu'elle s'en fût ouverte.

— A propos, ma grande, dit tout à coup Allain. J'ai une visite à t'annoncer... Devine qui j'ai rencontré tout à l'heure? Fouille bien dans ta mémoire... très loin... très loin... quelqu'un qui venait chez notre père, paraît-il, quand nous habitions la rue Saint-Yves, à Guingamp.

— Ce n'est toujours pas M. Ruguellou? demanda vivement Jacqueline.

— Ah! ouiche, Ruguellou... Après l'accueil que tu lui as fait l'autre soir chez la veuve Munut... Mais tiens, dis donc, je t'y attrape : ce Ruguellou, tu m'avais dit que tu ne le connaissais pas?

— Oh! si peu, dit Jacqueline.

— Et, en dehors du Ruguellou, tu ne vois pas?... Tu n'as pas souvenir?... Un cultivateur de Trébivain-bourg, L'Arc'hantec?...

— Attends donc... Guil... Guillaume L'Arc'hantec, n'est-ce pas? Mais il n'habitait pas Trébivain, L'Arc'hantec...

— En effet... Tu as raison... Il habitait Trégrom, dans la montagne.

— Alors, c'est bien le même. Que veux-tu? Il y a tant de temps depuis! C'était un de nos fournisseurs. Père le retenait souvent à déjeuner. Il avait une ferme importante...

— Il a l'équivalent ici, et une potée d'enfants avec.

— Bah!

— Quatorze. Tous vivants...

— Il est bien heureux. Mais où l'as-tu rencontré?

— Sur la route. Il convoyait une charretée de foin pour l'Institut... Il voudrait bien te voir, je ne sais trop pourquoi .. Je le soupçonne d'avoir un petit service à te demander...

— Il fallait l'amener. Les souvenirs me reviennent à mesure... Papa, je me rappelle, avait en grande estime ce L'Arc'hantec.

— Ça ne m'étonne pas. Il a une bonne figure, ouverte, intelligente.. Il n'a pas l'air d'un vive-la-joie, par exemple.

— Des soucis d'argent, peut-être, dit Jacqueline. N'importe. Moi aussi, je serai contente de le revoir.

— Madame est servie! dit gaiement Allain qui, tout en causant, s'était approché de la fenêtre, d'où il avait aperçu L'Arc'hantec en conversation avec un domestique. Voilà le L'Arc'hantec demandé!... Eh! je comprends pourquoi il ne voulait pas m'accompagner, l'hypocrite!... Il était en costume de travail... Il tenait à se pomponner pour te rendre visite... Peste, un gilet de velours et un habit de ratine! Positivement, ma grande, si L'Arc'hantec n'était pas si âgé, je croirais que tu lui as tapé dans l'œil...

— Serpent! dit Jacqueline en se levant pour donner l'ordre d'introduire le visiteur...

Elle abaissa une tenture qui coupait le hall dans sa largeur et en faisait à volonté deux pièces distinctes : l'enfant, isolé par cette tenture, demeurait néanmoins à portée de sa mère qui pouvait répondre à son premier appel.

— Ah! mon cher monsieur L'Arc'hantec, dit Jacqueline, qui s'était avancée, la main tendue, à la rencontre du fermier, quelle

bonne fortune de vous revoir !... Vous habitez donc Trébivain? Depuis quand?...

— Mais depuis sept ans, madame la marquise... Avec mes enfants, la ferme que je tenais à Trégrom était devenue insuffisante...

— Si j'avais su ! dit Jacqueline. Mais asseyez-vous donc, monsieur L'Arc'hantec... Je ne vous présente pas le docteur Domaguet : vous êtes déjà de vieux amis, m'a-t-il dit.

— De vieux amis d'il y a un quart d'heure, dit L'Arc'hantec. Mais M. Allain ressemble tellement à défunt son pauvre père, — Dieu lui fasse paix ! — que je l'avais reconnu tout de suite.

Il s'exprimait sans embarras, dans une langue relativement pure, et Allain, qui ne connaissait que les paysans de la banlieue parisienne, ne laissait pas d'admirer comme une chose assez nouvelle cette aisance de manières et cette forte simplicité, l'un des traits de caractère des paysans bretons cultivés dans leurs rapports avec leurs supérieurs sociaux.

— Allons ! Je vous laisse, dit Allain. Vous avez à causer tous les deux... Depuis le temps que vous ne vous êtes vus !...

— Mais vous n'êtes pas de trop, monsieur Allain, dit L'Arc'hantec. Au contraire... Et ce que j'ai à dire à madame la marquise, je serais même bien aise qu'un homme de bon conseil comme vous l'entendît...

— Ah ! dit Allain surpris. Et il s'agit?

— De nos affaires qui vont de mal en pis à nous autres, cultivateurs...

— C'est cela, pensa Allain. Il vient nous taper.

— Je ne sais pas comment cela se passe dans les autres pays, continua L'Arc'hantec. On me dit que c'est partout la même chose, en Normandie, comme en Bourgogne, comme en Vendée, comme en Bretagne. Je veux bien le croire. Mais enfin, la Bourgogne, la Normandie, la Vendée, je n'y ai pas été voir. Tandis qu'ici... ici, dit-il à voix plus sourde, j'ai vu, et vous pouvez voir tout comme moi, monsieur, madame...

— Mon Dieu, dit Allain, ces plaintes de l'agriculture sont, en effet, générales... mais entre nous, mon cher monsieur L'Arc'hantec, je les crois de tous les temps... Le paysan français regrette aujourd'hui l'Empire, parce que, sous l'Empire, il vendait son blé trois francs de plus l'hectolitre ; mais, sous l'Empire, il regrettait Louis-Philippe, et, sous Louis-Philippe, la Restauration... Il n'y a rien à faire à cela : c'est dans le sang.

L'Arc'hantec secoua la tête.

— J'ai connu l'Empire, monsieur Allain, et je ne suis pas impérialiste... Je suis républicain, comme tout le monde aujourd'hui...

Je ne dis pas : « C'est la faute à la République, ce qui arrive. » Je dis : « C'est la faute des hommes qui sont à la tête de nos communes et qui trompent le gouvernement. »

— Enfin, de quoi vous plaignez-vous? dit Allain. Je suis un Parisien, moi. Je ne sais rien. Parlez-moi comme à un ignorant.

— Voilà, dit L'Arc'hantec. Nous sommes un certain nombre à Trébivain qui en avons assez d'être volés, rançonnés, accablés de taxes iniques, bafoués dans tous nos droits, déboutés de toutes nos demandes les plus légitimes, et si nous trouvions un honnête homme, riche, généreux, considéré, qui voulût bien marcher à notre tête... Les élections ont lieu au printemps prochain... Voulez-vous nous aider à trouver cet homme, monsieur Allain?

— Mais nous ne connaissons personne ici, mon pauvre monsieur L'Arc'hantec, dit Jacqueline... Nous vivons très à l'écart... la santé de Bernard nous donne bien assez de souci, sans que nous nous mêlions encore de politique locale.

— Je ne dis pas, madame la marquise, riposta L'Arc'hantec avec sa douceur têtue... N'empêche que si vous ne connaissez personne ici, tout le monde ici vous connaît et vous aime. Il n'y a pas un foyer d'indigent que vous n'ayez visité... Et les infirmes, les veuves, les orphelins ont toutes sortes de bonnes raisons pour se rappeler le nom de Solèges... Même les pêcheurs qui ne parlent de vous et de M. le marquis qu'avec respect, depuis que vous leur avez donné des matériaux et un charpentier pour construire un abri sur la dune !...

— Ces braves gens sont bien bons de se rappeler quelques petites charités que nous leur avons faites, dit Jacqueline. Ils nous en paient largement par leur sympathie.

— Oui, sans doute, dit L'Arc'hantec, et c'est justement ce qui nous fait croire qu'à l'occasion ils sauraient encore s'en souvenir... Pour lutter à armes égales contre un maire comme M. Ruguellou, disposant de toutes les faveurs officielles, soutenu par le préfet et le sous-préfet, quoi qu'il fasse, ce ne serait pas trop d'un homme comme M. le marquis.

— Comment ! dit Jacqueline au comble de la surprise, c'est à mon mari que vous avez songé pour remplacer M. Ruguellou?

— Non pas moi seulement, madame la marquise, mais tous les honnêtes gens de la commune, fermiers, petits commerçants, journaliers agricoles, tous ceux enfin qu'un lien d'intérêt ou de parenté ne fait pas les complices des Ruguellou.

— Et le curé, les vicaires, le chasse-gueux et le sonneur de cloches aussi, hein? demanda ironiquement Allain. Tous les réactionnaires, quoi !... Vous tombez mal, décidément, mon cher monsieur L'Arc'han-

tec, et c'est le marquisat de mon beau-frère qui vous a brouillé la vue... Il n'y a pas d'esprit plus affranchi que le sien et, n'était sa répugnance pour les mesures d'exception auxquelles le gouvernement a dû recourir, je le croirais politiquement plus voisin de M. Combes que de vous et de vos amis. Que voulez-vous? On n'a pas pour rien dans son arbre généalogique cette luronne de Mme de Staël. Bon chien chasse de race... Mais la vérité est que Philippe ne fait pas de politique militante et n'est point, je crois, à la veille d'en faire...

— Ah! dit L'Arc'hantec, que M. le marquis soit rouge, ou bleu, ou blanc, au point où nous en sommes, ça n'a guère d'importance... Ce que nous voulons, c'est un homme qui s'entende aux affaires de la commune et qui charrie droit. Le reste ne nous fait ni froid ni chaud.

— Inutile d'insister, monsieur L'Arc'hantec, dit à son tour Jacqueline avec une nuance d'humeur. M. de Solèges sera certainement flatté de votre démarche. Mais il ne saurait y donner suite.

— Ce ne peut pas être votre dernier mot, madame la marquise, dit L'Arc'hantec. Si vous saviez...

— Je sais que mon mari n'est pas venu ici pour se mêler à des querelles de clocher... Mon cher monsieur L'Arc'hantec, vous serez toujours le bienvenu à Silencio, je vous demande seulement, quand vous passerez notre seuil, de laisser la politique à la porte.

— La politique, madame la marquise?... Plût au ciel que c'en fût, tout ce que je vous ai conté là... Il n'y a pas plus de politique dans notre cas, qu'il n'y en a chez le passant dont on retourne la poche et qui crie à la garde... Enfin, ce qui est dit est dit... Mille pardons de l'audace... Je n'aurais pas osé venir vous trouver... Ce sont les autres cultivateurs qui me poussaient : « Va donc, toi, Guil, puisque tu l'as connue chez son père... » Et je ne suis venu encore que parce que j'ai eu la bonne chance de rencontrer M. Allain... Allons, adieu, madame la marquise, monsieur Allain... Nous avions fait un beau rêve. Ce n'était qu'un rêve. Nous sommes condamnés à perpétuité aux Ruguellou père et fils...

Il s'était levé et il parlait, roulant d'un mouvement machinal entre ses doigts son chapeau à cuve de montagnard, cerclé de velours noir. Sa voix restait la même, douce et ferme, à peine voilée de tristesse. Jacqueline insista pour qu'avant de partir il acceptât « quelque chose », un verre de vin ou de cidre.

— Je croirai sans cela que vous êtes fâché, lui dit-elle.

— Ah! madame la marquise, protesta L'Arc'hantec. Fâché contre vous? Non!... Enfin, un verre de cidre, si vous le voulez, sur le pouce, pour trinquer avec M. Allain.

— On est de revue ! dit celui-ci...

— Qui sait? dit L'Arc'hantec, les yeux perdus dans une songerie lointaine. J'ai bien envie de m'en aller, de lâcher ma ferme... La vie n'est plus tenable ici... Beaucoup de cultivateurs de Trébivain sont déjà partis pour le Canada... Le P. Guérin écrivait dernièrement à notre recteur que là-bas, dans une région qu'on appelle le Sascatchevan, je crois, chaque émigrant qui en fait la demande reçoit du gouvernement canadien une concession gratuite de soixante-quatre hectares... Le rendement est de trente quintaux à l'hectare, paraît-il, près du double de chez nous... Et puis, il n'y a pas de Ruguellou dans ce pays-là... C'est bien tentant... N'était qu'on est de pauvres hommes et qu'on tient au coin de sol où on est né !...

— Voyons, ce n'est pas possible, dit Allain, remué malgré lui par le ton de sincérité du cultivateur. Vous n'en êtes pas là de songer à vous expatrier, monsieur L'Arc'hantec? Et pourquoi? Pour une misérable question de dissentiment politique, des vétilles, des mots?...

— Nous ne nous entendons pas, monsieur Allain, dit L'Arc'hantec. Après tout, continua-t-il après un silence, c'est peut-être ma faute, et je me serai mal expliqué. Vous mettez tout ce qui nous arrive sur le compte de la politique... Je ne dis pas que si nous voulions trouver bien tout ce que fait M. le maire, nous ne serions pas plus heureux. Il y en a parmi nous, comme Lozac'h, par exemple, et Caboco, le premier adjoint, qui ont raisonné de la sorte et se sont mis dans la main du maire : ils n'ont plus d'histoire avec la perception et la gendarmerie ; leur fille peut fauter et supprimer le fruit de sa faute... du moins à ce qu'on dit... la justice passe l'éponge . Mais tout le monde n'est pas des Lozac'h... ni même des Caboco... C'est trop dur aussi de penser que les finances de la commune sont au pillage, que le bien des uns et des autres s'en va petit à petit et morceau par morceau dans la poche des Ruguellou, qu'on ne fait de prestation que sur les routes qui desservent leurs propriétés, qu'il n'y a plus moyen d'acquérir un champ ou une maison sans leur permission, que tout le commerce local est accaparé par eux et qu'à toutes les croisées de chemin où l'on plantait autrefois un calvaire il ne pousse plus à cette heure que des débits. Est-on des citoyens, oui ou non, et a-t-on son franc-parler sous la République? Est-on forcé de trouver bien ce qui est mal? Et remarquez, monsieur Allain, que je ne vous parle pas des sœurs qu'on expulse, des écoles qu'on ferme, du breton que M. Combes vient d'interdire au prône et au catéchisme... Ça peut-être, c'est de la politique. On n'est pas des chiens, tout de même, pour vivre sans religion.Et M. Ruguellou, tout le premier, porte un cordon du dais à la procession.

— Il y a des violences nécessaires, dit Allain. Certaines plaies morales ne se guérissent qu'au fer rouge. Les prêtres bretons abusent vraiment de la crédulité de leurs ouailles.

— Ce sont nos prêtres, riposta L'Arc'hantec. Je ne suis pas un savant comme vous, monsieur Allain. Mais, quand nous serions plus attachés qu'il n'est convenable à nos recteurs et à notre religion, est-ce que ce serait une raison pour nous traiter comme on fait? Et puis les curés ont bon dos. Je suis fabricien, marguillier, soit. Mais Gonéry Munut, est-ce qu'il était clérical? Vous le savez bien, il ne mettait jamais les pieds à l'église. Cela empêchait-il les Ruguellou de lui servir toutes sortes de plats de leur métier? Sa pension de sous-patron des douanes, ne pouvant la lui enlever, est-ce qu'ils n'en ont pas fait retarder pendant je ne sais combien de mois la liquidation? Est-ce qu'ils n'essaient pas en ce moment de le représenter comme un Jean-Panais, un échappé des Bas-Foins, afin de pouvoir marchander à sa veuve un bureau de tabac?

— Par exemple ! dit Allain, sérieusement indigné, cette fois. Un homme qui s'est conduit en héros !

— Oui, monsieur Allain, mais ce héros-là n'était pas de la bande aux Ruguellou... Et il avait le malheur d'avoir un pré qui convient à M. le maire et qu'il ne voulait pas lui vendre... Ou sa veuve cédera le pré, ou le bureau de tabac lui passera sous le nez... Voilà tout le secret de l'histoire...

— Mais ce que vous nous contez est abominable, monsieur L'Arc'hantec, dit à son tour Jacqueline. Je ne croirai jamais pour ma part que M. Ruguellou....

— Vous devez pourtant le connaître, madame la marquise, dit L'Arc'hantec, qui se reprit aussitôt, en voyant l'effet que cette phrase, d'apparence anodine, avait produit sur Jacqueline... Je veux dire, corrigea-t-il, qu'il serait facile de vous renseigner... Tout le monde à Trezdu comme au bourg sait à quoi s'en tenir sur la conduite des Ruguellou à l'égard de Laurentine Caudan, veuve Munut. Et personne ne songe à s'en indigner... d'abord parce qu'elle est Gallaise, puis parce que ce sont là procédés courants, et autant demander que l'aire se plaigne du fléau.

— Il faudra que je tire cette histoire au clair, dit Allain... Car enfin si ce que vous racontez est vrai...

— C'est la pure vérité, dit L'Arc'hantec. Et vous en apprendriez bien d'autres, monsieur Allain, si vous vouliez vous en donner la peine. Avec nous, les Blancs, comme on nous appelle, toutes les exactions, toutes les injustices, tous les passe-droits sont licites et de bonne guerre. Il suffit qu'on nous soupçonne. Ah ! tu n'a pas l'air

de porter M. le maire dans ton cœur, mon bonhomme? Attends un peu ! Et voilà notre cote mobilière et immobilière qui double instantanément ; le percepteur nous taxe au cinquième de nos revenus ; les procès-verbaux, les amendes pleuvent de partout, pour un bétail qui vague, pour un chien qui n'est pas à l'attache... Et gare au juge de paix si l'affaire monte jusqu'à lui : nous empochons le maximum avant d'avoir ouvert la bouche. Il n'y a pas d'indemnité pour nous en cas d'épizootie, et tant mieux si nous perdons nos bêtes et si nos meules d'ajoncs se mettent à flamber toutes seules ! Pas de congé de moisson pour nos enfants au service ; pas de demi-tarif sur l'État, quand nous allons les voir à l'hôpital... Nos lettres nous parviennent quelquefois. Mais, avant, elles font le tour par le cabinet de M. le maire... ou plutôt de « Mme la mairesse »... Tenez, mon fils aîné veut entrer dans les chemins de fer : il trouve que la vie qu'on nous fait ici est trop dure. C'est un excellent sujet, sans le flatter. Au régiment, il n'a jamais écopé, comme on dit, un jour de rabiot. Eh bien, je ne peux pas obtenir de M. le maire le certificat de bonne vie et mœurs que réclame la compagnie.

— Mais il y a des tribunaux ! dit Allain. Vous êtes aussi trop naïfs de vous laisser berner ainsi !

— Monsieur Allain, dit L'Arc'hantec, un autre cultivateur d'une commune voisine, un frère du recteur de Rozlan, Jos Lestic, s'est trouvé pour son fils dans le même cas que moi : il s'est adressé à la justice. Le préfet a opposé ce qu'il appelle « un déclinatoire de compétence ». Le tribunal des conflits, au bout d'un an, a renvoyé le demandeur, j'ai retenu les termes, à « se pourvoir devant les juges, qui doivent en connaître ». Il cherche encore ces juges-là : ce ne peuvent être ceux du tribunal civil, puisqu'on leur a enlevé la cause, et ce n'est pas non plus le conseil de préfecture, puisque après dix-huit autres mois celui-ci s'est déclaré incompétent. Alors?...

— Ma foi, je ne sais plus que vous répondre, confessa un peu piteusement Allain... Mais voilà mon beau-frère qui a fait son droit et qui est plus calé que moi en ces matières, ajouta-t-il en apercevant M. de Solèges qui entrait... Il va peut-être nous tirer d'embarras.

L'Arc'hantec, au nom du marquis, s'était retourné et s'inclinait respectueusement devant le nouveau venu. Allain lui présenta le cultivateur, un ancien ami de la famille, retrouvé par le plus grand hasard, à Trébivain...

M. de Solèges fut tout de suite charmant. Il n'avait rien, d'ailleurs qui imposât, en dépit de son nom historique, et ce descendant d'une des plus vieilles familles de l'Anjou semblait toujours s'excuser, comme d'une faute personnelle, d'être au monde et de ne pas s'appeler

Dupont ou Durand. Encore son embarras avec les gens qu'il voyait pour la première fois était-il de l'aisance, comparée à la timidité maladive dont il souffrait avant son mariage, timidité qui lui rendait insupportable la fréquentation du monde et l'aurait vraisemblablement condamné au célibat perpétuel, sans l'heureuse conjoncture qui l'avait mis en présence de Jacqueline. M. de Solèges, après une brève incursion dans la jurisprudence, s'était tourné vers la numismatique et la glyptique, dont il avait pris le goût dans son enfance, en recevant de son père un sou d'or d'Arcadius, qui fut la première pièce de son médaillier. C'est lui qui, bien avant Babelon, détermina la place éminente qui reviendra quelque jour, dans l'histoire des institutions politiques, à ces sciences méconnues et qui ne souffrent que d'une absence de liaison entre leurs éléments. Mommsen contesta certaines de ses affirmations sur les tétradrachmes athéniens, et finalement dut concéder qu'en effet la fabrication de ces monnaies, qui avait cessé après la capitulation de la ville aux mains de Sylla, n'avait jamais été reprise : M. de Solèges fut fort complimenté de cette petite victoire et de quelques autres du même genre, remportées sur le rogue savant berlinois. Loin qu'il en prît vanité cependant, on le vit qui faisait tous ses efforts pour se dérober aux félicitations de ses confrères, et cette célébrité un peu spéciale, qui lui venait sans qu'il l'eût cherchée ni désirée, il l'alla cacher dans ses halliers de l'Anjou. Une santé délicate, des poumons mal à l'aise dans un corps légèrement déjeté sur le côté droit, un teint blême, un long nez et des cheveux jaunes lui composaient dès cette époque une physionomie assez mélancolique de dégénéré ; mais le front était large, les yeux vifs, clairs et doux tout ensemble, et quand, d'aventure, il s'animait, ce qui était rare, l'intelligence et la bonté donnaient à cette tête ingrate une manière de beauté, qui pouvait expliquer en partie — sans faire intervenir aucun bas calcul d'intérêt — que Jacqueline, à laquelle il se présentait dans les circonstances rapportées plus haut, eût passé outre à sa première impression. On pourrait croire enfin que le sacrifice, si sacrifice il y eut chez Jacqueline, fut au moins réciproque et qu'il fallut aussi quelque effort à M. de Solèges pour envisager l'idée d'une mésalliance avec la demoiselle de compagnie de sa mère. En quoi l'on se tromperait. M. de Solèges n'avait presque aucun des préjugés de sa classe, ce qu'il devait peut-être, comme Allain l'avait dit dans une boutade, à ce sang staëlien ou neckérien, dont quelques gouttes coulaient dans ses veines et qui n'a jamais pu se garder, même corrigé par d'autres sangs, de rester toujours un peu genevois. Encore n'eût-il pas donné avec cette complaisance dans les idées du jour, si, déjà incliné par son libéralisme à des indulgences dangereuses,

— tout comprendre, disait-il, c'est tout accepter, — il n'avait trouvé dans son mariage avec Jacqueline une raison nouvelle et plus puissante que les autres, parce qu'elle était d'ordre sentimental, de rompre avec le passé des siens. La parole de Léon XIII, qui déterminait vers la même époque le mouvement de conversion connu dans l'histoire sous le nom de ralliement, n'exerça aucune influence sur l'assez tiède catholique qu'il était, et son adhésion personnelle à la formule républicaine fut en quelque sorte, et si bizarre que cela paraisse, un acte d'amour envers Jacqueline, une façon détournée d'épouser, en même temps qu'elle, l'article de la déclaration des droits sur l'égalité des citoyens. Que de conversions politiques qui ne furent pas inspirées par une logique plus rigoureuse ! Jacqueline était bien innocente de ces touchantes sottises. Et d'ailleurs M. de Solèges n'en faisait pas état au dehors. Une seule fois, lors de l'affaire Dreyfus, il était sorti de sa réserve : sollicité d'accorder son nom au Comité de la Ligue de la Patrie française, il avait refusé sans bruit, mais fermement. Sujet de grande satisfaction pour Allain qui, avec l'irréflexion et la générosité de la jeunesse, s'était lancé à tête perdue dans le mouvement dreyfusard et qui était un des assidus de la « boutique à Péguy » ; l'affection un peu libre qu'il portait à son beau-frère s'en était accrue.

— A la bonne heure, Philippe, lui avait-il dit, et vous fichez là, vous et Viollet (autre membre conservateur de l'Institut passé ouvertement dans le camp revisionniste), une riche tape à vos collègues de la droite ! Ne vous arrêtez pas en si bon chemin. Publiez votre lettre et jetez-vous dans la bagarre avec nous...

C'était trop demander à M. de Solèges, qui, malgré ces encouragements de son jeune beau-frère, s'en était tenu à cette discrète manifestation, première et vraisemblablement dernière de ses sentiments politiques — sentiments qu'il était nécessaire de faire connaître cependant, comme ceux d'Allain, pour qu'on puisse apprécier les réactions auxquelles ils allaient être soumis. Depuis lors, il est vrai, la violence du mouvement revisionniste, le déchaînement d'anticléricalisme forcené et l'explosion de démagogie qui suivirent son triomphe, n'avaient peut-être pas fait regretter au marquis la réserve dans laquelle il était rentré. Maine de Biran remarque quelque part que les goûts simples qui s'allient avec les études abstraites donnent une sorte de candeur qui fait aimer la vie domestique. M. de Solèges vérifiait la justesse de cette observation d'un homme qui avait traversé comme lui « en somnambule » le monde de la politique : l'étude et la vie du foyer l'avaient repris tout entier ; il y trouvait des jouissances de plus en plus vives, une détente, un apaisement dont il

attribuait les bienfaits à Jacqueline ; après quinze années de mariage, il se montrait avec elle aussi attentionné, aussi prévenant qu'au début de leur union. Il lui semblait qu'il n'avait pas vécu jusque-là, et il lui avait voué un culte dont la ferveur, au lieu de se ralentir, s'était développée avec l'âge. Quand l'amour prend cette forme quasi religieuse, surtout chez un déshérité de la nature, il faut peu de chose pour le satisfaire : le vrai dévot ne demande à son dieu que de se laisser adorer. Ainsi M. de Solèges ne voyait pas au delà de l'affection calme, pondérée, un peu grave, dont Jacqueline payait ses faveurs. Telle qu'elle était, cette affection passait encore ses espérances. La naissance de Bernard le combla. Il souhaitait moins de se continuer que d'avoir sous les yeux un gage et comme une preuve vivante des bontés de Jacqueline. Souhait un peu égoïste, mais si naturel, dont le mal qui commença de toucher Bernard vers la fin de sa troisième année lui fit voir l'imprudence : la tare paternelle n'était que trop visible chez ce frêle et gracieux rejeton d'une tige à bout de sève. M. de Solèges en conçut les plus vifs remords. Ni les remontrances de Jacqueline, ni les théories physiologiques d'Allain ne le persuadaient et, sans l'entrée en scène du professeur Balandreau et l'amélioration qui, dès le début du traitement, s'observa chez l'enfant, on ne peut dire jusqu'où le chagrin l'eût mené.

— Savez-vous de quoi nous parlions? dit Allain à son beau-frère, quand celui-ci, d'un regard sur les traits reposés de Jacqueline, eut acquis l'assurance que tout continuait d'aller bien pour Bernard. Je vous le donne en mille. Figurez-vous que M. L'Arc'hantec est le délégué d'un groupe de citoyens de la commune qui voudraient vous porter aux élections prochaines contre M. Ruguellou.

— Moi? dit M. de Solèges avec étonnement.

— Vous, mon cher...

— Allons ! vous plaisantez...

— C'est ce que nous avons répondu aussi tout d'abord, Jacqueline et moi, à M. L'Arc'hantec.

— Et vous avez eu raison, dit M. de Solèges... Monsieur L'Arc'hantec, je vous remercie de l'honneur... Vous remercierez bien aussi ceux qui vous envoient... Mais je partage de tous points le sentiment de ma femme et de mon beau-frère.

— Permettez, Philippe, dit Allain. Je ne vous ai pas dit que je n'avais pas changé d'avis.

— Comment? demanda M. de Solèges.

— Ou plutôt que je n'en changerai pas... Car ce que vient de nous raconter M. L'Arc'hantec est si fou, si extravagant, que, malgré

toute la confiance qu'il m'inspire, je lui demande la permission de ne m'y rendre qu'à bon escient...

— Voyons, Allain ! dit Jacqueline avec inquiétude... Tu ne vas pas pousser Philippe à se présenter, je suppose?...

— Chère Jacqueline, dit doucement M. de Solèges, vous me connaissez assez pour savoir que je n'irai point contre votre désir... D'autant que je ne sais point ce que tout cela veut dire... Je ne suis pas un homme politique et n'ai aucunement l'ambition de le devenir... Je ne connais même pas M. Ruguellou à qui on veut m'opposer...

— C'est un coquin, dit Allain... du moins à ce qu'affirme M. L'Arc'hantec.

— Eh bien, qu'on le change, dit doucement M. de Solèges... Qu'on mette à sa place un honnête homme..., M. L'Arc'hantec, par exemple, ou le professeur Balandreau...

— M. Balandreau, oui, nous y avions songé, dit L'Arc'hantec, reprenant la parole... Mais M. Balandreau, lui aussi, est trop occupé. Il se doit à ses malades, nous a-t-il répondu... Il ne veut pas faire de politique.

— Et comme je le comprends ! dit M. de Solèges.

— Alors, dit L'Arc'hantec, ce n'est plus étonnant si les affaires du pays vont mal... Du moment que tous les citoyens honnêtes se dérobent...

— Mais savez-vous seulement quelles sont mes opinions politiques? demanda M. de Solèges. Vous pourriez avoir de douloureuses surprises de ce côté.

L'Arc'hantec hocha la tête.

— M. Allain nous avait déjà dit cela... Et je lui avais répondu que la couleur de vos opinions nous était bien égale.

— En deux mots, résuma Allain pour éclairer son beau-frère, ces braves gens ne regardent pas à la manière dont on les débarrassera du maire actuel, pourvu qu'on les en débarrasse... Ils ont raison, si ce qu'ils disent est vrai, si ce Ruguellou trafique de son mandat, alcoolise ses administrés, usurpe le patrimoine de la commune, chipote un débit de tabac à la veuve de l'héroïque Munut et refuse un certificat de bonne vie et mœurs au fils de M. L'Arc'hantec, qui sort du service et qui n'a pas fait un jour de boîte... Et, par parenthèses, est-ce possible qu'un maire puisse, de son autorité privée, refuser un certificat de cette sorte à un homme auquel il n'a rien à reprocher? C'est justement ce que nous discutions quand vous êtes entré, Philippe, et sur quoi nous aimerions avoir votre avis.

— Je suis bien brouillé avec les questions de droit administratif,

dit M. de Solèges. Mais enfin il me paraît excessif qu'un maire...

— Ah ! monsieur le marquis, dit L'Arc'hantec... Excessif... Mais tout est excessif ici depuis qu'on vit sous la coupe du Bloc... Et pas seulement ici, mais dans toutes les communes qui marchent avec le gouvernement. Et, si ce n'est qu'un simple excès de pouvoir qu'a commis M. Ruguellou, je n'ai qu'à me résigner... Les excès de pouvoir, tous les maires peuvent s'en payer, du moment qu'ils ont le préfet dans leur manche.

— N'exagérez-vous pas? demanda M. de Solèges.

— Je ne veux pas dire que tous les maires ministériels soient des Ruguellou, répondit prudemment L'Arc'hantec... parce que tous les maires n'ont pas une femme comme Mme Ruguellou qui les mène par le bout du nez... Nous, nous sommes gâtés : nous avons la fine fleur du panier, mari et femme... Et, tout de même, en long comme en large, si l'on examinait bien, on verrait que, dans toutes les communes avoisinantes, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. On aurait vite fait de les compter par ici, les maires qui sont maires par devoir, dans l'intérêt général et pour rendre service à leurs concitoyens, comme M. de Romignac, le seul maire conservateur de l'arrondissement... Un maire, cela n'est rien, en apparence, seulement un conseiller un peu plus galonné que les autres. Le gouvernement ne le rétribue pas ; la commune non plus... Il vaudrait cent fois mieux qu'ils le fissent, comme en Allemagne, m'a-t-on dit : ça coûterait moins cher. Pour le prix, on aurait des administrateurs, tandis qu'avec notre système, à nous, on n'a que des sangsues et des loups-cerviers... Pardine ! il faut être juste : on veut bien se dévouer à ses concitoyens, on ne veut pas y être de sa poche, quand on ne roule pas carrosse et qu'on a déjà toutes les peines à joindre les deux bouts... Alors, qu'est-ce qui arrive? C'est que les gens qui briguent les fonctions municipales ont tout autre chose en tête que les affaires de leurs administrés et qu'ils commencent par faire leurs propres affaires... C'est ce qui vous explique, monsieur le marquis, qu'un maire, par ici, s'il n'est pas médecin, comme M. Laroze, ou vétérinaire, comme M. Rumeur, est toujours notaire ou marchand de vins en gros... Notaire, toutes les affaires passent par son cabinet, et la mairie n'est que l'antichambre de son étude ; marchand de vins en gros, toutes les auberges l'achalandent à qui mieux mieux, et qui tient les auberges, tient le peuple... Et je ne vous parle pas des tours de bâton, des petites combines... On sait cependant qu'une entreprise de maison d'école ou la concession d'un lais de rivière pour l'élevage des huîtres, ça ne s'obtient pas tout de go par la voie de l'adjudication. Mais qui donc irait soupçonner M. le maire de

s'être laissé graisser la patte? Dans le conseil, il n'y a pas d'opposants : il n'y a que des compères. Et, de propos délibéré, quand on s'adresse à elle, l'administration supérieure se bouche les oreilles, ou vous répond : calomnie de réactionnaire ! Au panier ! On lui dénonce des mandats fictifs, on lui prouve qu'ils ont été touchés par le maire : calomnie ! On lui cite tel terrain qui a été annexé d'office, sans formalités, sournoisement, par le maire : calomnie, calomnie ! C'est mon cas en ce moment : je suis un calomniateur, parce que je proteste contre la confiscation d'un terrain de cette sorte en bordure de la garenne de Runvarec et d'un de mes champs, terrain sur lequel j'avais les mêmes droits riverains que les Ruguellou... Ah ! si vous vouliez, monsieur le marquis, l'affaire n'en resterait pas là et nous pincerions notre homme la main dans le sac !...

— Ce serait tentant, qu'en pensez-vous, Philippe? dit Allain en se frottant les paumes.

— Alors, laissez-vous tenter, monsieur le marquis, dit, sur le même ton plaisant, L'Arc'hantec. Écoutez M. Allain.

— Ne voyez-vous pas que mon frère s'amuse? dit Jacqueline.

— Pas du tout, protesta Allain. Tu es singulière toi-même, à la fin, avec ton aisance à tout accepter... On dirait que tu as peur qu'on touche aux Ruguellou !...

— Oh ! dit Jacqueline, froissée. Comment peux-tu dire des choses pareilles, Allain !

La pendule du salon sonna la demie d'onze heures. Un domestique vint annoncer que le déjeuner était servi.

— Nous restez-vous à déjeuner, monsieur L'Arc'hantec? demanda Jacqueline.

— C'est cela. Nous continuerons la conversation à table, dit Allain.

— Vous êtes bien aimable, madame la marquise, dit L'Arc'hantec, mais j'ai bien tardé déjà, et M. le recteur m'attend au presbytère... C'est la réunion du conseil de fabrique aujourd'hui.

— Tiens, dit M. de Solèges, puisque vous êtes fabricien, monsieur L'Arc'hantec, vous pourriez peut-être intéresser le conseil — oh ! en tout bien, tout honneur ! — à une fantaisie de vieux savant ami de votre Bretagne et qui souffre de voir son beau visage de pierre lacéré par d'odieux industriels :

De la tombe d'Arthur ils feraient une borne,

comme disait votre poète Brizeux... Pensez-vous que le conseil de fabrique serait disposé à me céder les grottes?

— Vous avez envie de ce tas de cailloux?

— Du moins voudrais-je les sauver de la démolition qui les menace. C'est un bien curial, m'a-t-on dit. La fabrique n'en fait rien, n'en tire aucun revenu...

— Dame ! dit L'Arc'hantec, les grottes n'ont aucune valeur. Comme moellon, peut-être, et encore !

— Eh bien, j'en offre 3 000 francs à la Fabrique. Pensez-vous que cela soit assez?

— C'est dix fois plus que ça ne vaut, monsieur le marquis, dit L'Arc'hantec... Et le conseil sera fort heureux... Nous ne roulons pas sur l'or, mais il faut que Monseigneur donne son approbation... En tout cas, vous pouvez compter sur moi.

— Vous m'obligerez, dit M. de Solèges... Revenez nous voir dès que l'affaire sera engagée...

— Et nous recauserons du Ruguellou et des élections, dit en riant Allain.

— Par exemple ! Je vous le défends bien, riposta Jacqueline.

Allain se tourna vers sa sœur et la menaça de l'index.

— Oh ! toi, ma grande, ce n'est pas naturel. Tu nous caches quelque chose. Tu prends trop la défense des coquins.

— Je songe seulement à défendre la tranquillité de Philippe, dit gravement Jacqueline. Tu deviens insupportable, Allain : nous nous fâcherons.

VII

M. le Sous-Préfet répond.

Allain et sa sœur ne se fâchèrent pas cette fois, et les choses en restèrent là provisoirement. Mais, quelques jours plus tard, M. de Solèges et son jeune beau-frère se rendaient en auto à Châteauneuf. Allain était au volant ; M. de Solèges derrière lui, la glace baissée.

— Alors, vous partez toujours demain soir? demandait M. de Solèges.

— Il le faut bien, Philippe. J'ai déjà prolongé d'une semaine mon séjour à *Silencio*. Sans toutes ces histoires...

— Pourvu que nous trouvions le sous-préfet, soupira M. de Solèges.

— Et pourvu qu'il nous reçoive ! dit Allain. Il s'appelle Gratiani ! Il est Corse...

A ce moment de la conversation, l'auto patina et faillit déraper : Allain n'eut que le temps de redresser la direction. On entrait dans les faubourgs de Châteauneuf. Le pavé raboteux, gras, crevé d'ornières, donnait une piètre idée du service de la voirie urbaine. Les

faubourgs des petites villes bretonnes sont charmants pour la plupart : ceux-ci étaient lugubres ; sous un ciel bas, attristé de menaces de pluie, de minables bâtisses ouvrières de schiste noir, toutes pareilles, comme des sœurs de misère, grelottaient au bord de la chaussée.

— Où remisez-vous? dit Allain entre deux soubresauts.

— A l'*Hôtel de Bretagne,* comme d'habitude.

Les passants ne fourmillaient point par ce maussade après-midi d'octobre, dans les rues de Châteauneuf, ville industrielle de dix-huit mille habitants et la seconde du département pour l'importance, mais dont toute l'activité se concentre dans ses faubourgs manufacturiers : quelques gamins dérangés par la trompe de l'auto, qui n'était point encore un genre de véhicule très répandu, gagnèrent le prochain trottoir ; deux ou trois têtes curieuses se montrèrent à des devantures de boutiques. A l'*Hôtel de Bretagne,* Allain troqua contre un costume de ville son sauvage harnachement de watmann. M. de Solèges, venu dans l'intérieur du coupé, n'avait pas eu besoin de se changer. Les deux hommes se firent indiquer la sous-préfecture.

— Si seulement nous avions pu prévenir le sous-préfet de notre visite ! dit M. de Solèges.

— Je ne sais pas, dit Allain. Peut-être au contraire vaut-il mieux nous féliciter que Trébivain soit dépourvu de téléphone... Depuis que j'ai pu contrôler l'exactitude des propos de L'Arc'hantec, mon assurance dans les équitables dispositions de l'administration supérieure est bien ébranlée et j'aime autant que M. Gratiani n'ait pas eu le loisir de se mettre sur ses gardes.

— C'est une simple question de bonne foi que nous avons à poser devant lui, dit M. de Solèges. Il ne convient de rien exagérer.

— Vous vous connaissez en euphémismes, Philippe ! On vous dresse procès-verbaux sur procès-verbaux, contraventions sur contraventions ; on rase l'abri que vous aviez fait construire sur la dune pour les pêcheurs ; on bloque la route qui mène de Silencio à la grève, pour vous obliger à faire un détour de cinq cents mètres par les champs ; on vous souffle les grottes, que le Ruguellou, qui a surpris, je ne sais comment, votre intention, se fait adjuger pour 300 francs par l'évêché... Et vous appelez ça une simple question de bonne foi !... Il s'agit de savoir si, oui ou non, l'administration supérieure, en la personne de ses représentants qualifiés, MM. Edmond Rambert, préfet, et Gratiani, sous-préfet, est décidée à couvrir toutes les saletés, toutes les exactions, petites et grandes, de M. le maire de Trébivain-les-Bains, si elle les ignore ou si elle en est complice. Car vous imaginez bien que cette guerre au couteau n'est pas finie, que les hostilités ne font que commencer. Positivement, j'en arrive à croire,

comme L'Arc'hantec, que les murs ont des oreilles à Trébivain, ou bien il faut que ces Ruguellou soient sorciers, pour avoir deviné tout ce qui s'est dit, il y a quinze jours, entre nous quatre...

La première de ces explications était la bonne. Un vaste réseau d'espionnage, dont les fils invisibles se raccordaient au Prieuré, comme au centre d'une immense toile d'araïgnée, enveloppait depuis plusieurs années la commune de Trébivain. Ce travail de patience n'avait pas été exécuté en un jour par les Ruguellou : pour caser des amis ou des parents à eux dans toutes les fonctions publiques, il avait fallu attendre que ces fonctions fussent vacantes ou qu'on pût trouver un motif pour en déposséder les titulaires. Mais enfin le chef-d'œuvre était accompli, et le receveur-buraliste de Trébivain était un cousin du maire ; le facteur-chef son frère de lait ; le garde champêtre un de ses neveux ; le brigadier des douanes du poste le plus proche, son filleul, etc., etc. Toutes les auberges de la région, à quelques exceptions près, appartenaient aux Ruguellou, qui, au commerce de vins en gros, avaient annexé l'exploitation du lichen et, plus récemment, des bordures de trottoir, industries susceptibles d'étendre leur influence sur des groupements ouvriers d'une certaine importance. Par une multitude de petits services journaliers, par une intervention toujours prête à s'employer près des pouvoirs publics, et sans considérer la qualité de la cause, ni la moralité de l'impétrant, enfin et surtout en ce pays asservi à l'alcool — cet appât, cette « boète » des marins bretons, comme l'appelait la Voix mystérieuse qui avait décidé de la conversion du pauvre Munut, — par de larges et opportunes distributions d'une de ces eaux-de-vie de grain à bon marché dont sa pratique de la Régie, qui avait compté autrefois M. Ruguellou parmi ses receveurs, lui permettait de réduire encore le coût de revient (« nourri dans le sérail, j'en connais les détours », aimait-il à dire entre intimes à ses heures d'épanchement), ils s'étaient constitué un fond de clientèle électorale compacte et fidèle qui allait grossissant d'année en année, ne laissant en dehors d'elle qu'un petit noyau réfractaire de cultivateurs. Sur les routes, derrière les murs et les talus, dans l'embrasure des croisées, il y avait toujours des yeux qui guettaient, des oreilles qui écoutaient pour le compte des Ruguellou. Toutes les démarches, surtout des adversaires et des suspects, voire les plus innocentes, étaient épiées, commentées, rapportées. Et c'est ainsi que la visite de L'Arc'hantec à Silencio fut connue au Prieuré avant même qu'elle eût pris fin.

Mme Ruguellou ignorait que Jacqueline et L'Arc'hantec se fussent connus autrefois à Guingamp. La rancune qu'elle gardait aux Solèges de lui avoir soufflé Silencio ne la disposait pas en leur faveur. On

savait d'autre part que L'Arc'hantec était à la tête de l'opposition, qu'il ne supportait qu'impatiemment le joug du maire régnant, qu'il avait parlé à plusieurs reprises de former une liste rivale. Tant qu'il était seul, ces prétentions pouvaient faire sourire. Mais si des richards comme les Solèges se mettaient de son bord, si M. de Solèges lui-même, par ambition politique, écoutait les propositions que n'avait pu manquer de lui faire cet éternel mécontent, les choses changeaient de face, et il allait falloir ouvrir l'œil...

— Demande donc à Garmès de se procurer la fiche du marquis... et, par la même occasion, celle du petit Domaguet, dit Mme Ruguellou à son mari... Nous apprendrons peut-être des choses intéressantes par le Grand-Orient... Pour n'être pas venu te faire visite et s'être fourni ailleurs, depuis son installation ici, ce M. de Solèges devait avoir ses raisons... Les nobles veulent tous être maires, conseillers généraux, députés...

— Vouloir et pouvoir sont deux ! dit M. Ruguellou.

Mais, au fond, il n'était pas très rassuré. Fort capable de passer outre aux coups de boutoir d'Allain, il ne lui était pas aussi facile d'oublier l'attitude méprisante de Mme de Solèges. Il n'en avait soufflé mot à Mme Ruguellou, qui ne savait même pas qu'il se fût rencontré chez la veuve avec Jacqueline et Allain ; lui qui était de verre pour sa femme, il s'était fait de plomb en la circonstance ; il avait été jusqu'à prendre la précaution de recommander le silence à Suzic. Ainsi Mme Ruguellou, sans le savoir, trouvait un terrain bien préparé à recevoir les semences qu'elle y jetait : le soupçon germa tout de suite dans ce cœur aigri par une offense mystérieuse et fut bientôt assez fort pour étouffer les derniers scrupules qui y subsistaient. L'espèce de honte, le sentiment de vague pudeur qui l'avaient retenu jusque-là de toucher aux Solèges cédèrent à la nécessité de défendre sa situation menacée. Mme Ruguellou le vit avec une satisfaction étonnée qui apportait dans la conduite des opérations un emportement, une sorte de verve farouche qu'elle ne lui connaissait pas. Les hostilités avaient commencé tout de suite par une contravention en règle aux Solèges qui ne s'étaient pas conformés à un arrêté sur les ordures ménagères pris du matin même, mais astucieusement antidaté. Et les procès-verbaux, les amendes de se succéder sans interruption. Il plut littéralement du papier timbré à Silencio. Quelques plants de tabac d'ornement sur une pelouse du parc servirent de prétexte à une descente de la Régie. Toutes ces petitesses, ces asticotages, qui obligeaient le marquis à de continuels déplacements devant la justice ou à la mairie, n'avaient pour objet que de rendre intolérable aux Solèges le séjour de Trébivain : à

force de coups d'épingle, on espérait lasser leur patience, les décider à plier bagage. Tantôt c'était une route qu'ils trouvaient barrée, tantôt une haie d'arbres qu'il leur fallait rogner ou abattre, sous prétexte qu'elle dépassait l'alignement.

Jacqueline, inquiète et frémissante, ne concevait rien d'abord à cette guerre mesquine... Entre elle et M. Ruguellou, il lui semblait qu'il ne dût y avoir que le silence, qu'ils dussent vivre comme s'ils s'étaient toujours ignorés... C'est l'attitude qu'elle avait observée elle-même à l'égard de M. Ruguellou, jusqu'au soir fâcheux qui l'avait remise en sa présence, chez la veuve Munut. Qu'elle regrettait de n'avoir pas su se mieux contraindre et d'avoir blessé au vif le tout-puissant tyranneau ! Le souci de sa tranquillité , de celle de son mari et d'Allain, aurait dû primer tout le reste.

Encore avait-elle peine à comprendre que le ressentiment de M. Ruguellou prît une forme si basse. Pour en être descendu là, il fallait qu'il y eût été poussé par quelqu'un, par sa femme probablement, cette terrible « mairesse », dont L'Arc'hantec lui avait révélé le pouvoir sur M. Ruguellou. Ses souvenirs personnels évoquaient l'ancien contrôleur des contributions indirectes, comme un être sans grand ressort moral, mais incapable de certaines vilenies gratuites. Or, quel intérêt pouvait avoir M. Ruguellou à persécuter aussi lâchement les Solèges? Passe si le marquis avait songé à lui disputer son écharpe ! Mais Jacqueline avait assez marqué sa volonté de ne pas laisser son mari s'engager dans cette voie périlleuse. L'Arc'hantec, malgré tous ses efforts, n'avait pu rien obtenir.

De quelque côté qu'elle se tournât, Jacqueline se heurtait ainsi à des énigmes. Elle voulait croire encore que tout ce qui arrivait était l'effet d'un simple malentendu ; ce complot contre leur tranquillité pouvait fort bien avoir été machiné en dehors du Prieuré et sans sa connivence ; des subalternes s'y étaient peut-être employés pour faire du zèle...

Brusquement, on apprit que les grottes étaient passées aux mains des Ruguellou... Mme Ruguellou n'avait pas plus tôt eu vent des intentions de M. de Solèges, qu'elle avait fait courir son mari à l'évêché. Monseigneur, ignorant des offres du marquis et soucieux peut-être, en des temps si troublés, de ne pas aliéner irrémédiablement à la cause de l'Église un homme de l'importance de M. Ruguellou, qui faisait valoir, d'ailleurs, que les grottes avaient appartenu à son père, lequel en avait fait don à la Fabrique, au temps où l'innocent curé Bouget était travaillé par sa passion mégalithienne, n'hésita pas à les lui rétrocéder pour le prix dérisoire qu'il en offrait. Ce dernier trait fut particulièrement sensible à M. de Solèges,

encore qu'il s'efforçât de n'en rien laisser voir. Mais Allain, qui n'avait pas la retenue de son beau-frère, s'emportait, tempêtait... Lui aussi, ces grottes avaient fini par le séduire ; dans un curé Bouget, bâtisseur de calvaires en pierres brutes et organisateur de communautés troglodytiques, il retrouvait un état d'âme analogue à celui du sous-patron Munut, reconstituant, à quinze ou vingt millénaires de distance, le culte solaire des premiers habitants de la péninsule. Le pays breton est plein de ces survivances inconscientes qui témoignent de l'action persistante des obscures forces élémentaires dont le christianisme ne l'a que superficiellement libéré...

— Non ! non ! criait Allain. A la fin, c'est trop bête ! Et il y a encore plus de canaillerie ici que d'insolence... J'espère que le conseil de Fabrique va protester près de l'évêque et que la vente sera cassée...

— Ces grottes nous étaient-elles bien nécessaires? objecta Jacqueline. Je n'y tenais guère, pour ma part. Et que gagnerions-nous maintenant à essayer de les enlever aux Ruguellou? Moi, tu sais, je suis pour la paix d'abord.

— Tu ne l'auras pas, dit Allain. Toutes les concessions que tu feras ne serviront à rien, tant que les Ruguellou verront en ton mari un concurrent possible aux prochaines élections.

— Mais puisqu'il ne se présente pas, qu'il n'a jamais eu l'intention de se présenter ! dit Jacqueline.

— Prouve-le-leur !

Simple boutade dans la bouche d'Allain, ou plutôt argument décisif pour clore la discussion, montrer à Jacqueline combien il était vain d'espérer que les Ruguellou poseraient les armes au milieu de la bataille.

Jacqueline cependant retint le conseil... Oui, et Allain n'avait pas cru si bien dire, là était la bonne voie, la voie simple et sans détours : il fallait provoquer une explication loyale entre elle et M. Ruguellou ; il fallait lui prouver qu'il se trompait, que M. de Solèges n'avait aucune ambition politique, qu'il ne souhaitait à Silencio que sa tranquillité et celle des siens. Rassuré, le maire de Trébivain écouterait peut-être sa générosité naturelle, arrêterait les hostilités. C'est tout ce que voulait Jacqueline.

Pour si pénible que lui parût la démarche, elle s'y décida sur l'instant même, tant elle mettait à haut prix le désarmement du Prieuré. On eût dit vraiment que, dans le conflit qui venait d'éclater, elle avait certains intérêts personnels à ménager, qu'elle n'était point complètement sincère quand elle affectait de n'avoir en vue que le repos et la santé des siens... C'était de plus en plus l'impression d'Allain que sa sœur cachait à M. de Solèges et à lui une partie de la

vérité : il n'avait pas oublié sa longue résistance au choix de Trébivain ; il se rappelait surtout sa roideur, son air de reine offensée, elle qui était la bonté et la simplicité mêmes, devant le salut un peu gêné, mais courtois en somme, de M. Ruguellou, chez Laurentine Munut. Et pourquoi lui avait-elle dit qu'elle ne connaissait pas ce Ruguellou? Pourquoi avait-elle menti? Pourquoi ce nom, prononcé devant elle, semblait-il lui causer une impression de malaise?... Toutes ces questions, Allain se les posait inutilement depuis quelques jours. Prêtant à sa sœur, de la meilleure foi du monde, toutes les qualités et toutes les vertus, il s'énervait à son tour de cette énigme, s'entêtait à contrecarrer Jacqueline et à nourrir chez M. de Solèges le feu qu'elle faisait tous ses efforts pour assoupir.

Il arriva par malencontre que M. Ruguellou n'était point à la mairie quand Jacqueline s'y présenta : on ne l'y voyait guère, d'ailleurs, que les jours de conseil, en raison de la distance qui séparait Trezdu de Trébivain-bourg, et ces réunions du conseil n'avaient pas lieu à date fixe. Le secrétaire de mairie, qui était en même temps instituteur, ne put que l'engager, s'il y avait urgence, à s'adresser au Prieuré, où elle était à peu près certaine de trouver M. Ruguellou et sa femme. Mais c'est à quoi justement ne voulait pas s'exposer Jacqueline qui souhaitait que l'explication se passât sans témoin. De guerre lasse, elle écrivit à M. Ruguellou pour lui demander un entretien particulier. Ce fut Mme Ruguellou qui reçut la lettre pendant une absence de son mari. Avec un peu de mémoire ou moins de prévention contre les renseignements de L'Arc'hantec, Jacqueline se fût rappelé que toute la correspondance administrative passait par les mains de Mme Ruguellou, et qu'il y avait donc bien des chances pour que la correspondance privée de M. Ruguellou connût le même sort. De fait, il eût manqué un dernier trait à cette frénétique, plus vieille de cinq ans que son mari, si elle n'avait pas été jalouse. A la vérité, M. Ruguellou lui avait fort peu donné d'occasions jusqu'alors de mettre cette jalousie en campagne : elle n'en trouva que plus suspecte la démarche de Jacqueline. Pourquoi n'était-ce pas M. de Solèges qui avait écrit à son mari? Et que voulaient dire ces mots : « entretien particulier »? Est-ce là un langage d'honnête femme? Sur ce frêle échafaudage, tout un roman se bâtit dans sa tête : elle prêta les intentions les plus perverses à Jacqueline, elle vit dans un éclair toutes les suites funestes d'une entrevue de cette sirène et de son mari, et se promit d'y couper court. Pour commencer, elle mit de côté la lettre de Mme de Solèges, n'en souffla mot à l'intéressé. Jacqueline attendait une réponse. La réponse vint, mais portée par Allain et de forme inattendue.

— Ah ! cette fois, c'est le bouquet... Écoutez-moi ça, Philippe, Jacqueline : *A la requête de M. le Maire de Trébivain, etc... J'ai, Jacques Le Goff, huissier près le tribunal civil de Chateauneuf, etc... soussigné, cité M. le marquis de Solèges, etc... à comparaître à l'audience et par-devant le juge de paix du canton de Rozlan...*

— Qu'est-ce que tu nous chantes là? dit Jacqueline.

— Si je chante, c'est toi et ton mari qui paierez la musique... Je continue : *Attendu que M. le marquis de Solèges a fait élever une construction en planches sur le terrain communal sis au droit du havre de Trezdu; attendu que ce fait constitue une tentative d'accaparement...*

— Mais c'est de l'abri qu'il s'agit ! Voyons, dit M. de Solèges, ce n'est pas possible. M. Ruguellou sait que nous n'avons rien accaparé du tout... Les pêcheurs qui viennent là par tous les temps guetter le poisson, c'est par simple humanité, pour les soustraire aux rigueurs de la mauvaise saison, que nous leur avions fait construire ce refuge qui était en même temps un observatoire...

Jacqueline était atterrée. Il y avait deux jours qu'elle avait écrit à M. Ruguellou, et c'est à ce redoublement de brutalité lâche et cynique que son humiliante démarche aboutissait. Comment garder encore quelque espoir d'un accommodement? Elle avait épuisé tous les moyens à sa connaissance. Tel était son découragement, qu'elle ne songeait plus à interrompre Allain, qu'elle le laissait, à sa fantaisie, fouetter l'indignation de M. de Solèges, le pousser à des résolutions qu'en tout autre moment elle eût tout fait pour traverser.

— Il faut voir le sous-préfet, le préfet au besoin... Oui, oui, oui, Philippe... Moi, d'abord, je pars après demain pour Paris, et, si vous n'avez pas agi, j'agirai pour vous, je remuerai ciel et terre, j'irai jusqu'à Pelletan et au petit père Combes... Ah ! l'on va savoir décidément s'il est permis de tyranniser et de vexer ainsi les honnêtes gens... Un abri pour les pêcheurs ! Une œuvre de haute solidarité sociale pour laquelle vous auriez dû recevoir les félicitations de la Marine ! Si ce n'est pas immonde !

— Mon Dieu, dit M. de Solèges, à la rigueur, si vous le voulez, nous pourrions voir ensemble le sous-préfet de Châteauneuf... Il n'y aura probablement pas besoin d'aller plus haut dans la hiérarchie, et quand ce fonctionnaire connaîtra la vérité...

— Voilà la première parole raisonnable que je vous entends prononcer, dit Allain... Jusqu'ici, vous avez courbé l'échine à tous les coups, par indulgence, générosité, pour ne pas désobliger Jacqueline... C'est très beau d'être bon, de n'avoir pas un atome de fierté, de rancune, vous, une des lumières de l'érudition française, un membre

de l'Institut, contre les marauds qui vous bafouent ! Cela vous a bien servi, hé?... Votre magnanimité a obtenu sa récompense !... Et dire que j'ai pris d'abord L'Arc'hantec pour un sinistre mystificateur !..

— Je ne veux rien dire contre M. L'Arc'hantec, dit Jacqueline.. Je ne peux pourtant pas m'empêcher de constater que tous nos ennuis ont commencé avec sa visite à Silencio. Jusque-là, nous avions été tranquilles...

— Enfin, tu ne t'opposes plus à ce que ton mari saisisse d'une plainte en règle l'administration supérieure?

— Faites ce que vous voudrez, dit Jacqueline, à bout de résistance.

— Eh bien, partons tout de suite, dit Allain, qui connaissait son beau-frère et savait qu'il ne fallait pas l'exposer à un retour agressif de Jacqueline.

La défaillance passagère de sa sœur servait trop bien ses projets.

— Vous savez, Philippe, dit Allain, pas besoin de chauffeur, c'est moi qui conduis !

L'automobilisme, né avec le siècle et encore dans sa nouveauté, avait des séductions particulières pour le fanatique de tous les sports qu'était Allain : il lui sacrifiait presque autant qu'à la pêche et au canotage dans ses brefs séjours à Silencio, où il prétendait en quelques semaines, suivant son amusante expression, refaire son plein d'oxygène et s'approvisionner de phosphore pour tout l'hiver. La voiture, une routière du modèle le plus récent, évoluée déjà vers son type actuel, fut amenée dans la cour, devant le perron. Les deux hommes y montèrent, Allain après avoir endossé la combinaison de cuir bouilli, qui, en ces âges lointains, paraissait le complément du parfait watmann.

— Pas d'imprudence, surtout ! recommanda Jacqueline.

Elle s'accoudait au balcon de la véranda dans un peignoir léger dont la manche remontante laissait passer son bras nu, rond et blanc. Le petit Bernard s'était retourné sur sa chaise longue pour suivre la manœuvre du souple véhicule.

— Quand tonton Allain m'emmènera aussi en auto, maman?

— Plus tard, chéri, dit Jacqueline. Quand tu seras guéri !

— Mais quand je serai guéri?...

— Tiens ! regarde père qui t'envoie un baiser, dit Jacqueline pour rompre la conversation.

M. de Solèges, en effet, s'était retourné pour embrasser du regard les deux êtres qui lui étaient les plus chers au monde, depuis la mort de sa mère, et Jacqueline, qui s'était ressaisie, déjà se repentait

d'avoir été si faible, de n'avoir pas plus énergiquement combattu les suggestions d'Allain. Qu'allait-il résulter dans sa vie de ce recours au sous-préfet tenté par son mari et son frère? Il lui semblait que c'était son destin qui brûlait l'étape avec cette auto, si vite transformée en une petite mouche noire courant sur le ruban gris de la route. Mme de Solèges l'apercevait qui, dans une fanfare de teuf! teuf! franchissait le pont en dos d'âne du Dourven et se lançait à l'assaut de la côte du bourg. Un tournant l'absorba ; un autre la restitua et un troisième la confisqua pour de bon. Mme de Solèges referma le panneau de la véranda et reprit sa place près de Bernard. Elle travaillait à un ouvrage pour les pauvres, mais son crochet s'arrêtait parfois en chemin. Songeuse, elle fixait la mer décolorée, comme abstraite, le ciel où traînaient des charpies de nuées. Un monome de courlis gagna le large... Pendant ce temps, à la sous-préfecture de Châteauneuf, M. de Solèges et Allain, qui avaient fait passer leurs cartes, étaient introduits dans une petite pièce sans air, tapissée d'arrêtés et plus propre à l'usage d'étouffoir que de salle d'attente. Le commis qui avait pris leurs cartes revint au bout d'un instant :

— M. le sous-préfet va recevoir ces messieurs... Si ces messieurs veulent bien attendre un moment.

M. de Solèges se félicita de la réponse : il sentait bien qu'Allain parti, il n'aurait pas trouvé la force de renouveler sa démarche. Quelques minutes plus tard, M. le sous-préfet en personne venait ouvrir la porte de son cabinet aux deux visiteurs, s'inclinait avec déférence devant M. de Solèges, avec bienveillance devant Allain, et les priait tous les deux de l'excuser pour l'attente involontaire qu'il leur avait imposée.

— Ce n'est pas mon jour... J'arrive de voyage... Je ne pouvais me douter de l'honneur... Particulièrement flatté, monsieur le marquis... grand savant... membre de l'Institut... cher maître...

La moitié des mots tombaient dans son gilet. Il multipliait les courbettes, les sourires ; il avait une tête fine, jolie, bien qu'un peu anguleuse, la moustache soignée, des lèvres minces, des yeux beaux et durs, l'intelligence de son métier, beaucoup d'ambition servie par une maîtrise de soi singulière chez un si jeune homme, l'art enfin de dire des choses énormes d'une voix douce, presque féminine, et qui passaient à la faveur de cette voix.

« Voilà un sous-préfet bien poli », songeait Allain, qui avait reconnu tout de suite les façons du fonctionnaire corse, tantôt avenantes, jusqu'à l'obséquiosité, tantôt sèches et cassantes jusqu'à l'insolence. Il ne se trompait que sur l'insolence qui n'était point

l'affaire du personnage, et M. Gratiani bâtonnait les gens avec des formes et en leur donnant du cher ami.

— Je connais aussi de nom le docteur Domaguet, poursuivit ce Machiavel en bouton et qui devait faire une si rapide fortune dans la diplomatie secrète du régime... une des illustrations futures de la médecine, chirurgien des hôpitaux, si je ne me trompe...

— Pas encore, dit tranquillement Allain, mais j'espère que cela ne tardera pas trop.

— Je l'espère aussi, docteur... Eh bien, messieurs, je suis à vos ordres... J'attends que vous vouliez bien me faire connaître l'objet de votre visite...

— Voulez-vous me laisser l'expliquer à votre place, Philippe? dit Allain à son beau-frère... C'est que, ajouta-t-il en se tournant avec un sourire vers le sous-préfet, M. de Solèges est affligé d'un esprit de mansuétude incroyable qui ne le pousse pas seulement à tout accepter des gens et qui lui fait chercher encore des excuses aux attaques dont il est l'objet.

M. Gratiani demanda du ton le plus innocent de quelles attaques voulait parler Allain. Ce n'était pas à Trébivain, en tout cas...

— Si fait, dit Allain... C'est à Trébivain, et l'homme dont nous avons à nous plaindre est un certain Ruguellou, maire de cette même commune de Trébivain...

Pas plus que précédemment, M. de Solèges et Allain ne remarquèrent à ce nom de changement d'expression chez leur hôte : le visage conserva ce vernis d'obséquiosité qui en lénifiait les aspérités ; la voix resta aussi douce...

— Cela m'étonne beaucoup, dit seulement M. Gratiani. Et l'accusation viendrait d'hommes moins considérables... M. Ruguellou est un de nos plus dévoués administrateurs... Nous n'avons jamais reçu de plainte à son sujet...

— Je m'étais laissé conter pourtant, dit Allain, que certains de ses administrés avaient élevé à diverses reprises des protestations...

— Sans fondement, sans aucune espèce de fondement, dit M. Gratiani... Enfin, cher monsieur, je ne demande pas mieux que de vous écouter... Permettez seulement que je dise deux mots à M. Garmès, mon secrétaire général... Je suis arrivé de Paris ce matin, et votre démarche me prend un peu à l'improviste.

— Faites, monsieur le sous-préfet, dit Allain.

M. Gratiani s'absenta quelques minutes, pendant lesquelles M. de Solèges et Allain échangèrent à voix basse leurs impressions, qui étaient, pour dire vrai, assez hésitantes : beaucoup de sourires, de courbettes, d'amabilités, mais, sur le principal, aucune concession.

M. Gratiani rentra dans ces entrefaites, et il fut tout de suite évident que la conversation qu'il venait d'avoir avec son secrétaire et peut-être aussi l'examen rapide du dossier Solèges-Ruguellou, enrichi de deux fiches toutes fraîches par les bons offices de la rue Cadet, n'avait pas entamé sa foi robuste dans la correction républicaine du maire de Trébivain. Allain crut même sentir dans le ton du fonctionnaire une sourde hostilité qui n'y était point auparavant. Il pensa la dissiper en expliquant que M. de Solèges, qui appartenait à une famille dont le libéralisme était aussi connu que celui des Haussonville et des Rémusat, avait été parmi les premiers orléanistes de l'Anjou qui se rallièrent à la République, et que lui-même, encore sur les bancs de l'École de médecine, s'était montré un révisionniste fervent : après quoi et fort de l'excellence de sa cause, il exposa les faits. Il lui semblait d'ailleurs qu'ils parlaient tout seuls et n'avaient besoin d'aucun enjolivement.

CHARLES LE GOFFIC.

(A suivre.)

les idées & les faits

LA VIE A L'ÉTRANGER

LOCARNO A L'ÉPREUVE

Les hommes qui ont ratifié le traité de Versailles avaient des circonstances atténuantes. On était encore dans la griserie de la victoire. La machine qui devait promener indéfiniment les peuples sur les chemins d'Utopie se présentait assez bien. Elle offrait une silhouette puissante de taille à broyer les obstacles. Il fallait beaucoup d'attention pour constater que les constructeurs avaient oublié tout simplement la vapeur. Ceux qui le disaient criaient dans le désert.

Pour le pacte de Locarno, il n'y a aucune excuse. Il s'agit cette fois d'une récidive caractérisée. Aujourd'hui comme il y a cinq ans on nous montre le temple de la Paix dans les brumes du lointain au bout d'un long voyage, mais tandis que nous avons eu un avant-goût des difficultés du parcours, on nous annonce qu'au lieu de prendre place dans une imposante « Pacific », nous devrons nous contenter d'une roulotte dont les constructeurs eux-mêmes reconnaissent qu'elle ne peut tenir qu'avec le plus placide des attelages. Or, comme par hasard, au premier coup de collier pour ébranler la patache, tous les carrossiers tirent à hue et à dia. Le cheval rétif que l'on s'était flatté de mater en l'encadrant rue dans les brancards.

Pour s'aventurer en pareil équipage, il faut ou un aveuglement irrémédiable, ou la veulerie qui préfère les risques et les tutelles à l'effort. La seconde hypothèse est encore la moins mauvaise. L'astrologue est certain de se rompre les os au fond du puits. La résigna-

tion de lassitude est trop contraire au tempérament du peuple français pour apparaître autrement que comme une défaillance passagère. Certes, elle serait mortelle, si elle durait. Cependant notre foi patriotique doit espérer que le réveil ne viendra pas trop tard. En tout cas, pas de doute possible, la mise en train, comme la préparation du système de Locarno, est marquée du signe du défaitisme.

L'illogisme de la combinaison n'a même pas pu affronter la discussion. Un accord qui prétend remédier aux lacunes du traité de Versailles devrait se fixer comme programme de conserver ce que le traité avait de fort, d'amender les faiblesses révélées par l'expérience.

Qu'y avait-il de fort dans le traité de Versailles? La contrainte exercée contre le trouble-paix impénitent. Qu'y avait-il de faible? L'absence de cohésion du cordon de surveillance.

Le pacte de Locarno corrige-t-il les vices qui ont permis à l'Allemagne d'esquiver tous ses engagements? Il rétablit le pacte rhénan qui avait disparu avec la carence américaine. Mais ce pacte n'était dans le système de Versailles qu'une combinaison superfétatoire conçue en vue de nous enlever le Rhin et l'indépendance d'action. L'organisme essentiel de sécurité résidait dans le devoir de solidarité imposé à tous les membres de la Société des Nations (art. 10) et dans la démilitarisation de la zone rhénane dont la moindre violation constituait *ipso facto* un *casus belli* (art. 43 à 45). C'était très beau sur le papier, très fragile dans la réalité.

Que devient le système? Le pacte de Locarno rétablit la garantie du Rhin ou plus exactement constitue l'Angleterre et l'Italie arbitres de la surveillance du Rhin. La garantie ne joue que si le garant le juge à propos. La protection de la zone rhénane est affaiblie. L'intervention est subordonnée à une procédure que M. Paul-Boncour lui-même reconnaît plus propre à paralyser la victime qu'à gêner l'agresseur. Par contre, nous perdons notre liberté d'action. L'Europe est coupée en deux par la reconnaissance de la neutralité du Reich. La France ne peut secourir la Pologne qu'avec l'autorisation de ses garants exposés à être entraînés dans la bagarre. Le système défensif est encore plus lâche que celui de Versailles.

Par contre toute la partie forte du traité de paix est supprimée. Non seulement la contrainte disparaît ; non seulement le principe de la stricte réciprocité devient la règle ; non seulement la fraude n'est pas punie, mais elle est récompensée par l'octroi d'un régime de faveur. Non seulement les velléités de revanche ne sont pas contenues, mais elles sont exaltées par l'aveu d'impuissance des

vainqueurs. Pour fonder le droit nouveau et la paix on ruine la base juridique et on brise l'épée de la victoire.

Le système est indéfendable et il n'a pas été défendu. Aux réserves de M. Paul-Boncour, aux objections nuancées de M. Barthélemy, à la joyeuse ironie du destructeur conscient qu'est M. Cachin, aux critiques massives de M. Marin, M. Briand n'a opposé que des aveux. Ses interventions n'ont été que des variations, pleines de virtuosité peut-être, sur le thème de l'abdication.

L'avenir est incertain? Que parle-t-on de récolter dès les semailles? Locarno n'est qu'un germe. Il faut compter avec les intempéries et avec les soins indispensables à une plante si délicate. Nous tendons l'échine et nous allons au-devant des concessions.

On critique le pacte? Qu'y aurait-il, s'il n'existait pas? Rien. Vraiment. Déjà M. Briand avait qualifié le traité de Versailles de jument de « Roland ». Il va plus loin. Il le supprime purement et simplement. En dehors de Locarno, il n'y a rien. La faillite de Locarno nous laisserait isolés en face des Allemands que rien ne retiendrait plus. On s'étonnera après cela qu'ils se croient tout permis.

On critique le pacte? Mais s'il n'avait pas été signé nous aurions vu se conclure contre nous une entente anglo-allemande. M. Briand n'a pas reculé devant cette insinuation. De deux choses l'une : ou l'allégation est fausse, et elle montre jusqu'où peut aller l'hallucination de la peur ; ou elle est vraie et alors quelle condamnation de la politique de renoncement qui a conduit de la Ruhr au plan Dawes, à Locarno, à une combinaison anglo-allemande dans laquelle on daigne tout juste nous admettre comme otages !

Dans le délire du renoncement, M. Briand ne sacrifie pas seulement sur l'autel de la paix le traité de Versailles, il sacrifie aussi le sentiment national français. On s'est pâmé d'admiration sur la fameuse phrase : « Sous les tonnelles d'Ascona, M. Stresemann et moi avons parlé européen. » Victor Hugo l'avait dit déjà : « Nous sommes nous, Européens de Paris, de la même famille que vous, Européens de Berlin. » Bismarck s'est chargé de donner la réponse en même temps qu'aux bêlements pacifistes d'Émile Ollivier. Jaurès aussi embrassait les socialistes allemands d'une « étreinte européenne » à la veille de 1914. Que de telles leçons soient oubliées, dix ans après la grande tuerie, c'est grave. Il y a un symptôme d'atonie autrement grave, c'est que le déchaînement de ces paradoxes oratoires puisse affronter le choc des réalités saisissantes.

Une seule chose importe, disent les prophètes des temps nouveaux : « L'esprit de Locarno. » L'esprit de réconciliation, l'esprit de concorde, l'esprit d'oubli de tous les mauvais souvenirs du passé,

l'esprit de paix qui doit prévenir tous les conflits futurs. Quel est donc cet esprit de Locarno? Nous allons en faire l'épreuve.

L'Allemagne entre dans le Conseil de la Société des Nations. C'est le premier acte d'exécution de la politique nouvelle. Nous devons donc logiquement en attendre des effets remarquables d'apaisement. L'enfant prodigue rentre au bercail, modeste et joyeux. On se prépare à lui faire fête.

Est-ce là précisément le spectacle qui s'est offert à nous au cours des dernières semaines? La seule approche de l'échéance du 9 mars a déchaîné une rafale internationale telle que nous n'en avions pas vu depuis la Ruhr. Finie l'idylle de la *Fleur d'oranger*. Polémiques de presse, menaces de rupture, chantages. Voilà le nouveau langage européen.

Que s'est-il donc passé? Une chose en apparence très anodine. Une puissance alliée, une nation qui a déjà trente millions d'hommes et qui grandit si rapidement qu'elle peut en avoir le double dans un demi-siècle, la nation la plus intéressée à la défense du statut européen, revendique tout simplement le droit d'être traitée comme l'Allemagne. Rien de plus. La Pologne invoque le principe de l'égalité, le principe de la réciprocité, c'est-à-dire les dogmes essentiels du nouvel Évangile.

La requête s'inspire de la plus pure doctrine locarnienne. Elle ne devait donc pas soulever la moindre objection. On sait ce qu'il en a été. Une main sacrilège aurait violé le saint des saints que nous n'aurions pas vu un plus beau scandale dans le temple. Le plus fort est que les Allemands n'ont été ni les premiers à crier, ni ceux qui ont fait le plus de tapage. Une campagne passionnée se déchaîne en Angleterre. Les pays scandinaves prennent parti contre la Pologne, que M. Mussolini soutient avec sa vigueur ordinaire. Chacun tire de son bord. On pourra replâtrer. La fissure est apparue et elle est irrémédiable.

Et c'est sur cette confusion que l'on prétend stabiliser la paix. Les événements actuels comportent un avertissement plus sérieux encore. Nous voyons reparaître non seulement les rivalités et les intrigues qui sont de tous les temps, mais les erreurs fondamentales qui ont provoqué la guerre. Pourquoi la guerre a-t-elle éclaté en 1914? Les Anglais n'ont pas renoncé à soutenir que les causes de la catastrophe ont été la concurrence d'armements entre la Duplice et la Triple Entente, le système traditionnel d'équilibre des groupements internationaux. Pour assurer la paix, il suffit donc de se prémunir contre le retour de ces errements, mais il faut en prévenir jusqu'aux moindres velléités. C'est pour cela que la Pologne ne doit pas faire équilibre

à l'Allemagne dans la Société des Nations. C'est pour cela qu'il faut éviter tout groupement de puissances dans l'aréopage de Genève.

Cette thèse qui a inspiré la Société des Nations, le traité de Versailles et tous les sabotages de la victoire, est un pur sophisme. Il est facile de démontrer que bien loin de provoquer la guerre, les armements des alliances l'ont retardée en aggravant les aléas d'un conflit. Croit-on sérieusement, avec les plaies empoisonnées de 1870 et les menaces de l'expansion allemande, que la paix aurait pu régner pendant cinquante ans en Europe si les aspirations de revanche et l'impérialisme germanique n'avaient été contenus par les risques d'une aventure militaire? Pourquoi la guerre n'a-t-elle éclaté ni en 1905, ni en 1908, ni en 1911 et pourquoi tous les moyens qui avaient réussi trois fois ont-ils été inopérants en 1914? Reportons-nous aux faits. En 1905, l'Allemagne cherche elle-même la Conférence parce qu'elle croit au succès diplomatique. En 1908, elle retient l'Autriche parce qu'elle sait que son artillerie n'est pas prête. En 1911, elle croit encore à la possibilité de dissocier la Triple-Entente. La guerre n'a éclaté que le jour où l'Allemagne, désespérant de toute autre solution, s'est crue assez forte pour mépriser les combinaisons adverses, c'est-à-dire le jour où l'équilibre des forces a été rompu. L'illusion de la force n'a pas suffi, il a fallu aussi la défiance des solutions pacifiques.

Retenez bien cela, car c'est l'*a b c* de la théorie de la guerre et de la paix. Les hommes ne se battent plus pour le plaisir. Pour qu'il y ait guerre, il faut qu'une nation soit entraînée soit par une amputation à réparer, soit par une nécessité d'expansion. Il faut qu'elle ne soit pas retenue par la crainte d'une force capable de l'équilibrer. Il faut aussi qu'elle n'ait pas d'autres moyens qui lui permettent de faire l'économie d'un conflit armé.

Or, à l'heure actuelle, les deux premières conditions sont remplies. L'Allemagne a des plaies saignantes. L'Allemagne restaurée n'est pas équilibrée. La seule différence est qu'au lendemain de la conférence d'Algésiras l'Allemagne a compris qu'elle n'avait rien à attendre des palabres internationales, tandis qu'aujourd'hui l'Allemagne croit pouvoir compter sur la Société des Nations pour arriver à ses fins. Alors de deux choses l'une : ou bien la Société des Nations répondra à l'espoir allemand, et l'esprit de Locarno conduira à la revision du traité de Versailles ou bien la Société des Nations trahira les espoirs allemands et alors toute la machine sautera. Est-ce par une politique défaitiste que l'on peut tirer la paix de ce dilemme?

SAINT-BRICE.

LES LETTRES

ESPRITS INQUIETS

Il n'est pas nouveau d'observer l'état d'inquiétude où se trouvent, à notre époque, un certain nombre d'esprits. Et si le malaise, par l'importance croissante de ses manifestations, ainsi que par la qualité des hommes qu'il atteint, peut donner lieu, au jour le jour, à des examens comme celui que nous voulons faire ici, on sait qu'il faut remonter à la guerre pour en trouver, sinon la raison profonde, à tout le moins la cause décisive. Un jeune écrivain qui a donné à ce trouble le nom de « nouveau mal du siècle », et qui s'en est fait l'analyste, M. Marcel Arland, a fort bien expliqué le déséquilibre dans lequel sont tombés, du fait de la guerre, des esprits comme le sien : « Je suis devenu un adolescent pendant la guerre, dit-il, je grandissais au milieu de la douleur d'un monde ; et la mort, je ne me la figurais pas sous un appareil mythologique, mais je la sentais gonfler chaque jour un peu plus la terre sur laquelle je marchais. Je me préparais moi-même à la souffrance, et je fis alors des réserves d'amertume pour ma vie entière. La paix vint, on ne mourait plus, on ne souffrait plus ; je me trouvai désorienté. » Aussi est-ce une raison de vivre qu'ont cherchée des jeunes gens qui avaient accepté de mourir sans peut-être savoir toujours très bien pourquoi. Mais une raison de vivre capable de les satisfaire, eux qui avaient pesé toute la fragilité de la vie et qui ne pouvaient plus se contenter de passe-temps illusoires. « Esprits désaxés, dit encore M. Arland, bâtissant par convenance ou par raisons pratiques des garde-fous

auxquels nous n'accordons nulle confiance, nous sommes condamnés à de perpétuelles *occupations;* occupations, et rien d'autre ; chacun s'y adonnera selon sa sensibilité, sa fatigue et son ennui : il y a les voyages, le mariage, les passions ; être riche, être Lauzun, être député des Halles ; il y a certaines tentatives dangereuses, certaines anomalies, certains crimes ; il y a aussi la littérature. »

Mais combien toutes ces « occupations » (fût-ce — notons en passant l'allusion — celle qui suffit jadis à un Barrès) paraissent dérisoires à ceux dont elles ne trompent pas l'ennui ! Pour en venir, sans tarder davantage, au vif de la question, comme elles dissimulent mal à leurs yeux le vide essentiel, qui est l'absence de Dieu. « Un esprit, constate M. Arland, où cette destruction de Dieu est accomplie, où le problème divin n'est plus débattu, par quoi comblera-t-il le vide laissé en lui et que maintient béant la puissance des siècles et des instincts? » Et M. Drieu la Rochelle, dont on aime la lucide et brutale franchise, se tourne vers les plus désemparés de ses amis, les surréalistes, pour leur dévoiler leur véritable erreur en s'écriant : « Mes pauvres amis, avec tout cela vous oubliez Dieu... Car voilà bien la fonction essentielle, la fonction humaine par excellence,... c'est de chercher et de trouver Dieu. » Le vrai problème est posé. C'est sa solution qui inquiète, nous l'allons voir, plusieurs des écrivains dont les œuvres, au cours des derniers mois, ont été le plus remarquées. Aussi bien si l'on pouvait douter, devant certains aspects de la question, de sa véritable nature, il faudrait bien observer, nous l'allons voir également, que les meilleurs éclaircissements à donner sur le malaise spirituel d'aujourd'hui, nous sont fournis par les plus illustres théoriciens des rapports entre l'homme et Dieu. C'est à Pascal, c'est à l'*Imitation* qu'il va falloir renvoyer les héros de Mauriac et de Drieu, de Lacretelle et de Pierre-Jean Jouve.

*
* *

Si l'on veut déterminer des catégories dans la troupe des âmes inquiètes, on pourrait rapprocher d'abord, pour les classer ensemble, celles qui ont tenté de retrouver la sérénité en tournant le dos à leur obsession. Ces hommes là, comme s'ils connaissaient la parole du psalmiste : *Inimici Dei terram lingent*, ont tâché, pour oublier Dieu, et n'avoir plus le souci d'un accord avec lui, de s'étourdir par le spectacle de sa création. Pascal traduit, pour donner à l'image hardie du psaume un sens plus général : les pécheurs aiment les plaisirs terrestres. Mais de ceux à qui nous pensons et qui parcourent déses-

périment le globe — un Dorgelès, un Morand — on pourrait dire littéralement qu'ils lèchent la terre.

Tous deux sont allés en Indo-Chine, tous deux profondément dégoûtés de l'Europe. L'œuvre de Roland Dorgelès est là pour attester qu'il allait distraire en Orient un cœur plein d'amertume. L'auteur des *Croix de bois* est au nombre des hommes que la guerre a marqués le plus profondément. Un sentiment religieux que ne soutient pas la foi égare ses recherches. La charité la plus vive et la moins ordonnée l'incline à l'occasion vers le socialisme. Quand, après *Saint Magloire*, il n'est pas arrivé à résoudre un problème mal posé entre des attirances contradictoires, il se réfugie auprès des âmes, toujours vivantes pour lui, de ses frères d'armes. Alors éclate à ses yeux le scandale de ce que serait le *Réveil des morts* dans un monde qui lui fait horreur. Certes son amour pour eux n'avait pas besoin d'être ainsi ravivé. Mais, plus que jamais, il sent — on sait que cette pensée ne le quitte pas — combien son cœur est plus proche de ceux que la guerre lui a pris que de ceux qu'elle lui a laissés. Que fait-il parmi ceux-ci? Il n'en sait rien. Et il fuit éperdument, au bout du monde, vers l'idée qu'il s'est faite et qu'il a crue consolatrice de la route mandarine. Pensait-il y trouver d'autres hommes? Fallait-il fuir le matérialisme américano-européen pour tomber chez des trafiquants chinois? Il sait maintenant, et il nous l'a dit, la vanité d'un divertissement qui n'a pas moins déçu M. Paul Morand.

Revenu lui aussi de l'Indo-Chine, et retrouvant une Europe dont il est blasé, M. Morand exhale cette plainte : « Rien que la terre ! » Et ronde, inexorablement. Que n'eût-il donné pour qu'elle fût plane à l'infini ! Ce globe autour duquel on tourne si facilement et si vite le désespère. « A tant de raisons de ne pouvoir vivre va s'ajouter celle de vivre à l'étroit sur une boule... On succombera au fini, on perdra sa vie dans ce compartiment fermé à clé, scellé dans la classe unique de cette petite sphère perdue dans l'espace ; car la terre est étonnamment petite ; seuls les bateaux sont encore lents et permettent d'en douter. Un jour prochain, on s'apercevra que les compagnies de navigation nous ont trompés... Il restera d'entrer à la Trappe, et de chercher désormais en hauteur un infini que l'étendue ne peut plus nous donner... » Chercher l'infini, ne pas succomber au fini, ne pas perdre sa vie : le spectacle de l'univers renvoie à leur souci ceux qui ont tenté d'y échapper. M. Marcel Arland n'avait pas tort de mettre les voyages au rang des « occupations » qui ne remplacent pas Dieu absent.

*
* *

Les écrivains qui ont pris le parti de chercher ne semblent pas être beaucoup plus heureux. Mais dans quelle direction ont-ils cherché?

Leur guide commun pourrait être M. Drieu la Rochelle qui n'a pas dit seulement : *Dieu*, mais : *l'amour et Dieu*. Ce qui peut très légitimement passer pour le même but, mais à condition de s'entendre. Or, dans la même page où il parle du « royaume de Dieu », M. Drieu la Rochelle écrit aussi : « Il importe que nous (...) profitions de cette vie qui ne semble faite que pour nous et que nous cueillions les fruits du seul jardin réel, ignoré des convoitises mondiales, ignoré des milliardaires comme des démocraties ; il faut que nous réapprenions à jouir largement de notre esprit, de notre cœur, de notre corps. Toutes ces belles disciplines de la joie se sont bien perdues dans les derniers siècles. Ne nous en privons pas plus longtemps. » S'il s'agit là évidemment d'un désir très élevé et qui n'a rien de grossier, un moraliste chrétien y trouverait difficilement cependant le souci de l'amour divin. C'est plutôt à la satisfaction de quelque concupiscence qu'il songerait devant un tel programme. Il y a plusieurs formes de l'amour du monde, et aucune d'entre elles ne doit être confondue avec l'amour de Dieu. Mais c'est une confusion dont les esprits qui cherchent leur route ont du mal à se déprendre. Il est curieux de constater par exemple que Jacques Rivière, dans ses anxieuses méditations, n'y avait pas échappé, et qu'il a noté, dans un de ses carnets, une pensée comme celle-ci : « Aucune autre religion [que le christianisme]... n'a fait intervenir, entre le fidèle et son Dieu, l'amour, avec ses dérangements énormes, sa logique extravagante, tous les troubles qu'il introduit dans les âmes. »

Un amour troublé, quand il s'agit de Dieu ! C'est le malheur de ces hommes, si nombreux aujourd'hui, qu'anime un sentiment plus ou moins proche du sentiment chrétien, de n'être que sur la trace de Dieu. Il est plus sage, en matière d'amour divin, de se reporter à des doctrines mieux assurées. Il n'y a qu'à rouvrir Pascal pour connaître que « s'il y a un Dieu, il ne faut aimer que lui, et non les créatures passagères. » Et Pascal poursuit : « Le raisonnement des impies, dans *la Sagesse*, n'est fondé que sur ce qu'il n'y a point de Dieu. » Cela posé, dit-il, « jouissons donc des créatures ». C'est le pis aller. Mais s'il y avait un Dieu à aimer, ils n'auraient pas conclu cela, mais bien le contraire. Et c'est la conclusion des sages : « Il y a un Dieu, ne jouissons donc pas des créatures. » Donc tout ce qui

nous incite à nous attacher aux créatures est mauvais, puisque cela nous empêche, ou de servir Dieu, si nous le connaissons, ou de le chercher, si nous l'ignorons. Or nous sommes pleins de concupiscence ; donc nous sommes pleins de mal ; donc nous devons nous haïr nous-mêmes, et tout ce qui nous excite à autre attache que Dieu seul. » Nous sommes loin de la voie où nous poussait M. Drieu la Rochelle. Que si nos inquiets trouvent trop sévère pour eux le jansénisme de Pascal, du moin eussent-ils pu relire l'*Imitation*. Ont-ils donc oublié que « l'amour aspire à s'élever, et ne se laisse arrêter par rien de terrestre »? Que « l'amour veut être libre et dégagé de toute affection du monde, afin que nos regards pénètrent jusqu'à Dieu sans obstacle ; afin qu'il ne soit ni retardé par les biens, ni abattu par les maux du temps »? Que « l'amour est né de Dieu, et qu'il ne peut se reposer qu'en Dieu, au-dessus de toutes les créatures »? Les écrivains dont nous parlons sont loin de posséder ces sereines certitudes. Il conviendrait mieux d'appliquer à leurs œuvres le mot si troublant de M. C.-F. Ramuz : « Rien ne naît que d'amour, et rien ne se fait que d'amour ; *seulement il faut tâcher de connaître tous les étages de l'amour.* » C'est du haut en bas de ces étages que nos romanciers font trébucher des héros et des héroïnes impuissants à garder l'équilibre sur des degrés qu'ils ne cessent de confondre.

*
* *

Il faut mettre à part la Maria Cross de M. François Mauriac, dans *le Désert de l'amour*, parce que M. Mauriac, étant catholique, a voulu lui faire faire l'aveu lucide de la misère où elle se débat. C'est, d'ailleurs, dans une crise de délire qu'il l'a fait parler, afin de pouvoir lui prêter des propos qui, s'ils expliquent sa vie, en contredisent aussi tous les faits, et lui sont manifestement fournis par l'auteur lui-même. M. Mauriac sert de conscience à son héroïne quand il lui fait dire : « Je comprends ce que je ne comprenais pas ; ces êtres que nous croyons aimer... ces amours misérablement finies... je connais la vérité maintenant... Non pas des amours, mais un seul amour en nous ; — et nous ramassons au hasard des rencontres, au hasard des yeux et des bouches, ce qui pourrait y correspondre peut-être. Quelle folie d'espérer atteindre cet objet... Songez qu'il n'est aucune autre route entre nous et les êtres que toucher, qu'étreindre... la volupté enfin ! Nous connaissons bien pourtant à quoi mène ce chemin, et pourquoi il fut tracé : pour continuer l'espèce, comme vous dites, docteur, et pour cela seulement. Oui, comprenez-vous, nous empruntons la seule route possible, mais qui n'a

pas été frayée vers ce que nous cherchons... » Pascal avait dit plus brièvement et plus implacablement : « La nature de l'homme est toute nature, *omne animal.* » Et il avait dit aussi : « La grandeur de l'homme est si visible, qu'elle se tire même de sa misère. Car ce qui est nature aux animaux, nous l'appelons misère en l'homme... » Le délire pascalien de Maria Cross lui donne conscience de sa misère. Il reste à trouver le moyen de l'accepter. Des désespérés intrépides, comme M. Paul Morand, songent tout de suite à une mesure héroïque : la Trappe. Un catholique comme M. Mauriac indique, en nous montrant le cas du docteur Courrèges, — l'amant malheureux de Maria Cross, — quelle paix, selon l'ordre divin, le mariage peut apporter aux âmes de bonne volonté.

C'est une solution que n'accepte pas M. Drieu la Rochelle pour le jeune homme ennuyé qu'il fait errer à son tour à travers le désert exploré par M. Mauriac. Depuis qu'il a publié le petit manifeste dont nous avons cité plus haut quelques passages, M. Drieu la Rochelle a fait paraître *l'Homme couvert de femmes.* Le héros de ce roman épuise avec un triste dégoût les joies les plus basses avant de se résoudre — mais s'y résout-il? — à demeurer affreusement seul. Au long de son expérience, il a pensé, un soir qu'il était avec une femme — un soir entre cent, une femme entre vingt — : « Pourquoi ne pas faire un enfant, pourquoi ne pas avoir une salle à manger où on mangerait de la soupe en tête-en-tête et il lui achèterait des robes? » L'idée est aussitôt écartée. Ce jeune homme serait un bon disciple de M. Marcel Arland, qui met, nous l'avons vu, le mariage au nombre des vaines « occupations ». Alors la Trappe? Comme le héros de M. Drieu la Rochelle n'y incline pas, il ne lui reste plus qu'à répéter une prière blasphématoire inventée par son cœur orgueilleux : « Je me maintiendrai debout, je résisterai aux saisons. Je ne serai pas inhumain : on verra une femme droite entre mes bras, de façon à ce qu'éclate dans l'univers qu'il est quelque chose de réel dans l'homme qui ne sort pas que du ciel, mais aussi de cette terre que Dieu lui a donnée. » Faute de pouvoir accorder son désir du divin et ses appétits animaux, celui-là a pris le parti d'ériger la bête en faux dieu.

La Paulina de M. Pierre-Jean Jouve, elle, finit par tuer la bête. Mais ce n'est pas sans s'être traînée, jusqu'au moment où elle arrive au fond de l'impasse, dans les pires confusions. L'amour absolu que le héros de M. Drieu la Rochelle renie froidement, elle a voulu en concilier le culte avec les plus enivrantes voluptés. Et c'était bien, comme Maria Cross et comme « l'homme couvert de femmes », cet amour parfait et sublime qu'elle cherchait par la voie la plus décevante, puisque le jour où son amant devenu libre pourrait l'épouser,

elle repoussera ce bonheur humain qui n'est pour elle qu'un bien médiocre. Il n'y a plus, alors, à échapper au dilemme : un coup de pistolet détruira l'amant, l'objet menteur, le mirage — s'il est permis de prolonger la métaphore de M. Mauriac — vainement poursuivi dans le désert.

Ainsi ce désert est-il sans issue, du moment qu'on n'accepte pas les vérités dont Pascal a frappé des formules d'airain. Ses sables mouvants ne s'offriraient d'ailleurs pas aux investigations de nos romanciers si rien ne troublait, en aucune conscience, l'acceptation de ces dures vérités. Faut-il ajouter que la littérature en souffrirait? La foi chrétienne, à ceux qu'elle assure de toute sa fermeté et de toute sa lumière, peut inspirer des œuvres éclatantes et limpides dont l'*Imitation* reste le modèle. A ceux qui la cherchent, ou qui, tout en la possédant, ne cessent de penser à la troupe des anxieux et des inquiets, elle apporte, sur le seul registre des sentiments humains, un enrichissement incomparable. De même que tel chef-d'œuvre de notre littérature classique doit à l'idée chrétienne ses beautés les plus profondes et les plus émouvantes, on peut dire qu'un sentiment, à tout le moins un souci de nature chrétienne, a fourni à quelques romans de cette année les éléments capables d'éveiller chez le lecteur les plus vives et les plus troublantes résonances.

* * *

Le nombre des écrivains qu'agite un tourment de cette espèce s'accroît encore si l'on y ajoute ceux qui ont plongé un regard épouvanté dans un désordre encore pire. Si le mot désordre signifie un état contraire à l'ordre, mais qui sous-entend sa connaissance, voire la conscience du trouble commis contre lui, il faudrait trouver un autre nom pour désigner l'horreur de vivre hors de l'ordre, dans un état où on ne peut le connaître que pour savoir qu'on l'a perdu sans retour. Une telle situation évoque au chrétien l'idée d'enfer, de damnation. A nous en tenir, comme nous l'avons fait dans ces pages, à des œuvres de jeunes écrivains, c'est peut-être aussi une image infernale qui est apparue aux yeux de deux d'entre eux, quand ils ont entrevu l'abîme du désordre absolu.

L'un d'eux est M. Jacques de Lacretelle. Il a dressé, dans sa *Bonifas*, une analyse puissante et minutieuse, uniquement psychologique, d'un monstre féminin qui répugne aux lois naturelles de l'amour. Puis, au moment d'achever son tableau, il n'a pas résisté au besoin d'en faire éclater le cadre pour replacer son héroïne dans le déroulement de la création, et nous la montrer bannie par son vice de

l'ordre éternel. Les larmes de Marie Bonifas, vieille et stérile, devant une vie qu'elle n'a pas usée mais réellement perdue, sont presque celles d'un être déchu. Il faut tâcher de connaître tous les étages de l'amour, nous disait M. Ramuz. Mais quel effroi de découvrir, au-dessous du degré le plus bas, le gouffre sans fond d'où on ne remonte pas.

Sans doute est-ce la même horreur que M. Paul Morand a partagée, quand, avant d'abandonner l'Europe pour chercher autour de la terre la distraction que nous avons vue, il a reconnu, sur un de ses points, le désordre fondamental. C'est dans le recueil de nouvelles qu'il a intitulé *l'Europe galante*. Et le pays qui le fait fuir est celui dont on connaissait bien les dangers qu'il recèle : la Russie bolchevique. Mais ce que M. Morand a senti et admirablement exprimé, c'est que la barbarie communiste n'aurait pas seulement pour effet de bouleverser un certain ordre social et une certaine répartition des richesses. Elle ne modifierait pas seulement des théories et des doctrines. Le pire est qu'elle atteindrait au vif une conception de l'amour qui est celle de tout l'Occident. Dans une page hallucinante de son conte *Je brûle Moscou*, M. Morand a peint le communisme des cœurs. Il n'est probablement pas nécessaire d'être très attaché au christianisme pour en frémir. Mais les exemples que nous donnaient tout à l'heure certains héros de romans aussi peu soucieux de morale chrétienne que celui de M. Drieu la Rochelle ne montrent-ils pas que le christianisme demeure en secret au fond de la vie de tout notre monde? On pourrait presque dire que les hommes qui se soucient le moins d'obéir à ses lois, qui ne cessent de les enfreindre, gardent malgré tout en elles leur raison profonde de vivre, — fût-ce comme ils vivent. Il est de misérables amours qui sont moins éloignées que le pécheur ne croit de l'Amour rédempteur et sauveur. Le monde chrétien embrasse bien des hontes dans ses vastes limites. Mais à sortir de ces limites, on tombe dans l'affreux domaine où rien ne participe plus de l'Amour, où ne rayonne plus l'âme commune à notre vie naturelle et surnaturelle. C'est sur cet enfer qu'ont débouché deux des romanciers de la jeune génération qui ont exploré, dans deux directions différentes, les plus extrêmes détresses de l'homme.

*
* *

S'il faut ajouter une conclusion à ce copieux faisceau de témoignages sur la crise morale d'aujourd'hui, deux collaborateurs du *Roseau d'or* sont prêts à nous la fournir. On connaît cette collection d'œuvres et de chroniques, dont les auteurs sont unis par le souci

commun de retrouver l'ordre véritable qui s'impose à notre temps. Et nous savons bien maintenant que c'est cet ordre que cherchent aussi les inquiets dont nous venons de parcourir les rangs. Lequel? Sans doute celui que, nous dit M. Jacques Maritain, la métaphysique met dans l'intelligence spéculative et pratique : « non un quelconque arrangement de police, mais l'ordre jailli de l'éternité. » Plus nettement encore M. Robert Honnert va montrer le but vers lequel tendent, qu'ils le sachent ou non, tant de cœurs troublés. Nous aurions pu inscrire en épigraphe, à la tête de nos recherches, ce diagnostic du mal de notre siècle : « Ivre mort de nuances, de sophismes et de modes, tu désires dans ton cœur le permanent plutôt que l'original ; te voici disposé pour être la proie de la puissante lame de fond qui projette dans l'absolu. Tu as vu dans ton cœur, tu as vu sur la terre la vie s'éparpiller en gouttes légères au creux de tes mains impatientes, tu as senti le vertige te troubler, et tu ne t'es plus guère aperçu, étonné par cet émiettement tournoyant de tes univers, que dans l'ombre le monde gardait une charpente. Si tu délivres tes yeux de ton mortel bandeau, tu vas voir à quel point la foi catholique, ce jour d'automne de la dix neuf cent vingt-cinquième année, est faite pour toi qui te ronges le cœur sous un ciel européen, autant qu'elle était faite pour les éclairs du premier jour, et qu'elle demeurera faite pour nos neveux, quand les siècles auront étouffé notre voix et dévoré notre souvenir. »

André Rousseaux.

LES BEAUX-ARTS

LA RÉTROSPECTIVE DES INDÉPENDANTS

L'idée était en elle-même excellente, de cette rétrospective des Indépendants, organisée au Grand Palais, en attendant l'exposition annuelle de cette Société. Il est toujours bon de reviser ses jugements, et le recul de trente années y est déjà suffisant : il permet de ne plus regarder une œuvre, le nez sur la toile, de se dégager de l'actualité, dont les enthousiasmes et les partis pris, également excessifs, nuisent à l'opinion et gênent même la critique. Toutefois, devant la présente manifestation du Grand-Palais, assurément très importante, et qui donne beaucoup à réfléchir, il est permis de se demander si les Indépendants qui ont mis sur pied cette rétrospective n'ont pas un peu manqué d'indépendance, et s'ils ont tout à fait rempli leur projet, qui était de montrer en clair le rôle et l'efficacité de leur apport, au cours de plus d'un quart de siècle. Je crains qu'ils n'aient conservé un peu trop présente à l'esprit leur vieille devise : ni récompense, ni jury. Ils ont oublié que l'idée de rétrospective comporte aussi une idée de choix, qui fait ici singulièrement défaut ; et, faute encore d'avoir su délibérément écarter mille nonvaleurs de tous bords, que les véritables amis de l'art indépendant se sont toujours plaints de rencontrer sur leurs cimaises, ils se trouvent avoir admis presque tout le monde à la récompense de figurer dans cette exposition. Pour avoir été trop fidèles à leur principe, si néfaste, de l'égalité absolue, les Indépendants ont fait de cette rétrospective une cohue. La leçon qui en devait être tirée avec éclat, en est regret-

tablement obscurcie. Et il est à redouter qu'il en soit encore longtemps ainsi, et que cette confusion persiste, tant que les artistes ne voudront pas se persuader qu'on ne pourra jamais s'entendre hors de l'idée de solution. Nous voudrions qu'ils fassent d'abord leur police ; qu'ils se présentent au public par groupes, par familles ; qu'ils soient les premiers à écarter d'eux les farceurs, les naïfs et les profiteurs ; qu'ils nous disent enfin nettement ce qu'ils acceptent comme véritablement représentatif d'une conception nouvelle de leur art, montrant ainsi avec courage ce qui est leur et ce qu'ils répudient.

L'immense éclectisme dont ils font au contraire preuve témoigne malheureusement que nos Indépendants ne sont pas libres. Le véritable Indépendant, c'est Courbet, c'est Degas, c'est Monet : combattant à part, tout seul et pour lui, et se refusant toute sa vie à travailler sous le vague drapeau d'un syndicat de mécontents, dont pas une des idées n'est la sienne, mais dont il faudra les épouser toutes, parce qu'on est d'accord sur ce seul point, que l'art officiel est haïssable.

Il est possible, en vérité, que toutes les œuvres importantes qui ont été peintes depuis quarante ans aient été produites par les adversaires de l'Académie et de l'école des Beaux-Arts, et j'en conviens tout le premier. Mais nous aurions aimé à en retrouver au Grand-Palais un choix quelquefois plus sévère, à travers lequel les plus fameux eussent été grandis et mis sans conteste à leur place. Ce n'est pas le cas de Cézanne, dont on eût pu trouver, ce semble, six toiles plus caractéristiques et plus décisives (en dépit des fantastiques évaluations des assureurs) que celles ici exposées, ces ternes et maladroites effigies du peintre et de sa femme, ces baigneuses, ces maussades pommes, toiles où s'accuse une si pénible gaucherie, à côté d'un charmant pot de fleurs et d'un paysage touffu, excellent, celui-là, par contre. Van Gogh est pourtant mieux servi, s'étant peut-être moins trahi lui-même, en ses manières différentes, représentées par sa nerveuse et hagarde image de lui-même, d'éblouissantes fleurs, un paysage délicieux de lumière et de feuillages, et ce bizarre chef-d'œuvre de facture et de matière où il a peint une rangée de vieux godillots délabrés, dont personne ne pourrait plus rire, pour tout ce que l'artiste a su y imprimer de pitoyable et tragique horreur.

Quelques Toulouse-Lautrec, pris au hasard, attestent l'égalité de force et d'expression de ce maître véritablement hors de pair, le plus représentatif à nos yeux, avec Degas et Renoir, de l'esprit du dix-neuvième siècle finissant. Du douanier Rousseau, deux beaux panneaux décoratifs, *les Singes dans la forêt* et les *Éclaireurs attaqués*

par un tigre, restituent à sa plus exacte destination cet amateur étonnamment doué pour la décoration, mais dévoyé dans un primitivisme niais (voir la *Noce* et la *Carriole*), par l'excessive admiration de quelques facétieux humoristes. Gauguin ne figure pas à cette exposition ; ni Degas, ni Monet, ni Renoir, qui n'appartinrent pas au groupe des Indépendants. On y retrouve, par contre, Maurice Denis, Sérusier, Odilon Redon, Seurat, les vétérans du symbolisme et de la mystique 1895 ; Cross et Signac, artisans obstinés d'un bien stérile effort ; et cette génération plus voisine, à laquelle, pour ses vues moins ambitieusement révolutionnaires, l'art de ce temps a dû quelques-unes de ses plus émouvantes et de ses plus durables réussites : un Bonnard, un Vuillard, un Laprade, un Maufra, un Marquet, un Roussel, un Lebasque, un Puy... Et, plus près de nous, naturellement (sans compter le turbulent rappel de l'expérience cubiste, plus intéressant à considérer par son influence que par ses créations proprement dites), de Segonzac et de Luc-Albert Moreau à Lotiron et à Favory ; de Marchand, de Derain, de Girieud, d'Ottmann, de Wlamynck, de Monvel à Mainssieux, à Boussingault, à Camoin, toute cette jeune, ardente et active cohorte en qui nous avons confiance et que nous voyons, depuis quelques années, revenir sainement de tant d'*ismes* et apprendre simplement à observer et à voir, à construire, à dessiner, à peindre. Ceux-là participent justement à cette rétrospective des Indépendants : mais l'heure des regards en arrière et des jugements définitifs n'a pas encore sonné pour eux, et nous aurons heureusement l'occasion de les retrouver ailleurs.

Parmi tant d'œuvres, tant de noms, un certain nombre méritent d'être mis à part ; et, au lieu d'avoir accordé une si large place à nos contemporains, ou même aux plus glorieux survivants des temps héroïques de l'Indépendance, nous regrettons de n'en avoir pas vu attribuer davantage à toute cette longue série d'artistes disparus, morts le plus souvent avant l'âge, dont les noms déjà commencent à s'effacer dans les brouillards de l'oubli, et qui, s'ils eussent vécu, auraient assurément tenu les promesses délicieuses de leurs débuts. Tous n'étaient d'ailleurs plus des jeunes, parmi ces ombres. Quelques-uns eussent mérité plus de justice ou plus de chance : un Valton, par exemple, dont une exquise petite toile, figurant le peintre devant son chevalet, dans l'atelier, accuse la plus authentique filiation de Corot et de Daumier ; un Lançon, peintre et aquafortiste de premier ordre, animalier superbe d'énergie farouche, à la Delacroix, à la Barye, et qui, d'autre part, dans sa *Barricade*, au milieu des cadavres et des charrettes renversées, sous un jour blafard de crépuscule, a exprimé avec une vérité intense l'horreur de la bataille et de la dé-

faite ; Schuffenecker, parent à la fois de Gauguin et de Degas ; et ceux-là, que nous avons connus, hier encore, le délicieux Braqueval, Fauconnet, Dorignac au dessin puissant, l'intimiste Renaudot, Milcendrau, Dourouze, le spirituel Zac, l'extraordinaire Morigliani, et le cubiste La Fresnay, dont le *Cuirassier*, qui fit scandale, était assurément d'un peintre. Le malheur est que l'on retrouve difficilement ces artistes dans l'innombrable suite de salles du Grand-Palais où trente années d'efforts divers et diversement couronnés sont entassées. Cet amalgame, qui ne permet guère de mettre à part les œuvres vraiment dignes de survivre, ne permet pas non plus d'apercevoir d'une façon bien nette comment les plus jeunes et les plus doués de nos contemporains se dégagent des lourdes chaînes que leur ont laissées, pour part d'héritage, leurs devanciers. L'impression générale de cette rétrospective est d'un immense effort, effectué, en tous sens, par tous également hantés, en leurs recherches désespérées, par ces deux obsessions fatidiques : l'horreur de la route commune et le tourment de la nouveauté. Beaucoup ont succombé à la peine, et le spectacle pêle-mêle de ces échecs et de ces réussites, de ces succès, de ces naufrages, a quelque chose de tragique : un enfantement dans la douleur et dans la nuit. Est-il vrai que de tant d'essais, de tentatives, qui, parfois, ont dévoré sans fruit toute une vie, un art nouveau, fier et vivant, se dégage et, se relevant des débris de trente années de révolution, va pouvoir marcher désormais sur un terrain bien déblayé? Je le crois. Cet art-là veut vivre ; il s'est enfin persuadé de l'inutilité des théories et des formules ; et l'on voit déjà qu'il commence à regarder un peu derrière lui pour trouver, au delà des ruines, l'exemple constructeur et réconfortant des derniers grands maîtres demeurés debout, ces derniers anneaux de la chaîne, qui s'est rompue après Manet.

Emile Henriot.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. PINARD

M. Pinard, grand accoucheur et maître de la puériculture, a réalisé son rêve, qui était d'être député. Toutes les ambitions sont dans la nature. Il faut croire que les lauriers de M. J.-L. Dumesnil empêchèrent M. Pinard de dormir. Plus exactement, car ses ambitions sont lointaines, il était jaloux de Bouffandeau. Le voici donc député. Député? M. Pinard affirme qu'il avait un but en devenant député. Si c'était de réaliser une œuvre sociale durable, je crois qu'il est fixé maintenant sur la portée de son exorbitante prétention. Si c'était de rencontrer une âme sœur dans un milieu plus adéquat que les hôpitaux et les écoles, alors, il a réussi. Il a rencontré M. Thomson. Et ces deux vieillards semblent être tellement faits l'un pour l'autre, qu'il paraît invraisemblable qu'ils se soient ignorés si longtemps. Tous deux sont cartellistes farouches et haïssent la « réaction ». Aussi, quand une invective vigoureuse flétrit le sabre et le goupillon et que les applaudissements crépitent à gauche et à l'extrême gauche, le même tumulte d'enthousiasme se produit de façon inattendue sur les bancs du centre, où siègent côte à côte M. Pinard et M. Thomson. M. Blum, surpris, cille vers ce centre où on l'acclame. M. Paul-Boncour s'étonne, et M. J.-L. Dumesnil, qui ne veut que des purs dans son troupeau, n'est pas loin de s'indigner de rencontrer des adeptes dans une aussi insolite travée.

M. Pinard ne souffrirait point d'autre voisin que M. Thomson. M. Thomson n'aimerait pas à son côté un autre collègue que M. Pinard. L'un est le doyen d'âge de la Chambre, l'autre est le doyen d'élection.

M. Pinard a quatre-vingt-deux ans. M. Thomson est député depuis plus d'un demi-siècle. M. André-François Poncet, un jour de grande affluence et voyant sa place habituelle occupée, s'assit sur une fesse aux côtés de M. Pinard. Survint alors M. Thomson, qui pensa étrangler d'indignation. M. André-François Poncet n'eut que le temps de disparaître. Mais M. Thomson, même après avoir expulsé l'intrus, continua de manifester sa stupeur devant un tel sacrilège. Il n'osa pas demander qu'on époussetât la place auguste, et il s'assit en marmonnant quelques imprécations rituelles et purificatives.

C'est dire l'atmosphère sacrée qui entoure le banc où les deux doyens du Cartel sont fraternellement assis et applaudissent fraternellement. Il arrive à M. Pinard, au cours des longues après-midi de séance où il est strictement assidu, de songer à la haute noblesse de son ami, qui fut le familier de Gambetta. C'était l'époque où Thomson, alors insoucieux du destin qui lui ménagerait la fraternité de M. Pinard, partageait son cœur entre la mémoire de Gambetta et l'affection de Jérôme Bertagna et s'intéressait à l'opportunisme radical et aux phosphates. M. Pinard, dans le même temps, abandonnait chaque dimanche le maniement auguste du forceps, et s'en allait prêcher l'évangile radical et mensonger dans le canton de Méry (Aube). La destinée ne voulut pas que M. le professeur Pinard occupât le siège qu'elle réservait, plus tard, à M. Alexandre Israël. M. Pinard ne fut donc pas un député de l'Aube. Il lui était réservé d'être député de Paris. On peut être né natif de l'Aube et représenter Paris. Danton en avait déjà fait autant. Tout de même, il a coulé de l'eau sous les ponts, si l'on peut dire, depuis Danton. Député radical de Paris, c'est une curiosité un peu anachronique en 1926. *La capitale, où l'on a l'esprit vif, oscille entre le nationalisme intégral et la révolution, non moins intégrale : un caprice lui a fait recueillir dans sa collection, comme un bibelot, ce type paléontologique et un peu poussiéreux du radical d'avant-guerre. Aussi bien, voulant s'offrir le doyen de la Chambre, ne pouvait-elle avoir la prétention d'avoir quelqu'un qui fût tout à fait à la page.*

D'ailleurs M. Pinard est un député consciencieux et ponctuel. Il assiste à toutes les séances, même du matin. Il dodeline de la tête, sourit fraternellement à Thomson, devenu glacé à tous les discours, et n'applaudit que dans trois circonstances : lorsqu'on encourage la natalité, qu'on célèbre le Cartel, ou qu'on flétrit la réaction. Dans ces trois cas-là seuls, M. Pinard applaudit, d'un air morne, comme on accomplit un devoir.

Il a, en effet, dans cette Chambre, une spécialité : la natalité. Au moindre mot de natalité, il dresse l'oreille. Ainsi faisait naguère Tha-

lamas quand il était question de Jeanne d'Arc. M. Pinard voudrait que l'on jetât des millions dans le budget de la natalité, qu'on multipliât les œuvres laïques et républicaines pour encourager la natalité, et qu'on prodiguât pareillement aux pères égoïstes et aux mères infécondes les plus laïques et les plus républicains des conseils pour les déterminer à procréer.

Et ceci n'est pas sans dénoter, chez ce vieillard d'ailleurs illustre, et qui s'est acquis comme professeur une légitime notoriété, une certaine incohérence d'idées et une évidente faiblesse de concepts. L'apôtre, chez lui, n'est pas à la hauteur du praticien. Il a oublié d'éclairer sa lanterne. Espérons que le praticien avait plus de méthode.

Car, enfin, faire des enfants, cela suppose une conscience profonde du devoir traditionnel, et un but. Et il est assez dérisoire que l'apôtre de la procréation soit en même temps le négateur du devoir traditionnel. Avoir des enfants, de nombreux enfants, conformément à la loi divine, qui veut que la bénédiction céleste s'étende sur les nombreuses familles, élever ces enfants dans le travail et le sacrifice, cela suppose une très haute idée du devoir religieux, et une fidélité très exacte aux enseignements de l'Eglise, une foi ardente en la récompense qui attend, par delà les épreuves de la terre, les élus. On ne peut avoir de familles nombreuses que dans les pays de civilisation patriarcale et traditionnelle où la société est basée sur la famille, et la famille sur la religion. Quelle qualité peut avoir un radical, qui enseigne la destruction de l'ordre traditionnel, l'inexistence de la vie future, la réalisation dans ce monde du maximum de puissances naturelles, pour prêcher l'abnégation, le sacrifice, la charge religieuse et morale que comporte la famille nombreuse? Comment une doctrine politique qui tend par tous ses efforts à la diminution de la famille, qui a rétabli le divorce, qui veut maintenant attenter au patrimoine patriarcal par l'institution de l'Etat héritier, qui empiète d'un effort incessant sur les droits imprescriptibles du père de famille, peut-elle se concilier avec l'encouragement à procréer? M. le professeur Pinard est-il un pince-sans-rire funèbre, ou croit-il sérieusement que sa prédication laïque déterminera des gens à faire des enfants et à les élever? Plus gravement encore, ne sait-il point qu'un Etat pacifiste, c'est-à-dire faible et désarmé, et, par les légitimes tentations qu'il provoque, générateur de guerre, de conflits et de massacres, est seul qualifié pour encourager la natalité, en vue des hécatombes fatales du lendemain? Comment alors le professeur Pinard, dont toute la vie fut un long spectacle radical et anticlérical d'une part, et une homélie ininterrompue pour la puériculture, d'autre part, ne sut-il pas la contradiction fondamentale, irréductible, visible, qui existe entre les deux termes de son action? Reconnaissons, ou que le vieux doyen

manque de logique, ou qu'il est un sceptique revenu des vanités humaines et soucieux simplement d'une glorieuse publicité.

Comme les faits sont toujours, en dernière analyse, les maîtres, M. Pinard est voué à l'impuissance et sa production puéricole s'envole aux quatre vents, du fait même de la victoire politique de son parti. Son ami, M. Thomson, aurait pu lui donner une vigoureuse leçon de logique, lui qui, héritier de Gambetta et de la formule : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi », a bien compris, en dépit de l'apparence et de la guerre déclarée aux « ilotes ivres », que la logique du gambettisme anticlérical aboutissait au Cartel, et qui a tourné le dos, résolument, aux partis attardés de M. Loubet, de M. Fallières et de M. Leygues, pour acclamer M. Léon Blum et M. Vincent Auriol. Un pays qui a commencé de déraciner sa tradition doit aller jusqu'au bout de la destruction politique et sociale. Qu'on n'échappe point aux conséquences de ses prémices, c'est une fatalité que M. Thomson accepte et à laquelle il se soumet alors que M. Pinard, obstiné dans sa contradiction enfantine, paraît devoir l'ignorer jusqu'au bout.

Voilà pourquoi la bonhomie de M. Thomson et l'austérité de M. Pinard sont anormalement réparties et se sont aussi trompées d'adresse. C'est M. Thomson qui est sérieux et M. Pinard qui ne l'est pas. L'un symbolise jusqu'à ses extrêmes et implacables conséquences un régime qui a commencé, à Romans, par une déclaration de guerre civile. L'autre est condamné, personnage inexistant et falot, dans la cérémonie rituelle de la vertu, à prononcer à la tribune, applaudi par les démolisseurs, des paroles d'encouragement vaines, inconsistantes et falotes, dont il ne mesure pas l'inanité et ne comprend pas la contradiction.

★★★

Le Théâtre : *Tu m'aimeras; La raison du plus fort; Dalilah; Simonne et Félicien.*

Nous annoncions l'autre jour que nous aurions trop tôt à nous occuper de pièces mal faites. Les deux premières dont nous avons à parler ne sont pas bien faites, il s'en faut de beaucoup. Pourtant, ce n'est pas, dans un cas comme dans l'autre, la pièce mal faite telle que nous l'attendions, et dont nous avions besoin pour notre comparaison avec les ouvrages soigneusement articulés d'avant guerre. Si *Tu m'aimeras* et *la Raison du plus fort* sont des pièces mal faites, c'est par maladresse et non pas par système. La pièce mal faite à la mode du temps présent est invertébrée. Les ouvrages de Mlle Dazil et de M. Cordier sont simplement boiteux. S'ils avaient

pu, ils eussent l'un et l'autre bien noué et développé leur intrigue. S'ils y ont manqué, c'est que l'un et l'autre en étaient à leur coup d'essai.

Mlle Dazil est, a-t-on dit, une jeune étudiante en sciences. Elle montre, dans un laboratoire, un savant qui rudoie et renvoie sa préparatrice, jeune femme intelligente, séduisante et perverse. Et puis, à l'acte suivant, on retrouve le savant amant de la préparatrice, retournement tranché où se reconnaît le débutant. Mais la jeune femme perverse a déjà pris un autre amant, pour rien, pour bien montrer combien elle est perverse. Cet amant vient trouver le savant et lui révèle la trahison de leur commune maîtresse. Mais on sait qu'au théâtre la tradition veut que les savants soient bons et faibles : celui-ci pardonne à la femme perverse parce qu'elle lui a révélé une science qu'il avait négligé d'approfondir. Nous autres savants, disait Zola, nous sommes chastes.

Si Mlle Dazil n'avait mis en son ouvrage de début que cette antithèse usée entre la chair et l'esprit, on n'accorderait guère d'intérêt à sa femme fatale. Mais elle a mis aussi au dernier acte une très curieuse scène qui, poussée, eût pu engendrer un drame plus original et plus intéressant que celui de l'intellectuel pris par la chair. C'est le propre père de la préparatrice qui vient trouver l'amant de sa fille et qui lui dit : « Mon cher enfant (c'est son ancien élève), préparez-vous à souffrir comme j'ai souffert moi-même : vous avez la fille, moi j'ai eu la mère, et elles sont pareilles. » Étrange rivalité, singulière rancune qui dresse ce père contre la fille indigne, vivant souvenir d'une mère indigne. Il semble que ce curieux conflit eût pu engendrer une action pathétique. Mlle Dazil a mis à la fin ce qu'elle avait trouvé de plus intéressant, et sitôt après elle a coupé court. Mais à l'inverse d'une loi constante, c'est le dernier acte de sa pièce qui est le meilleur. C'est donc moins le souffle que le tour de main et l'habitude qui semblent manquer à cette débutante.

* * *

Le cas de M. Cordier est différent, bien que chez lui aussi la pièce monte vers la fin. Mais la grosse maladresse est, dans *la Raison du plus fort*, en plein milieu.

Elle commence comme un drame réaliste. Un homme d'affaires est lancé dans des spéculations difficiles. Il professe que l'homme énergique est toujours le plus fort, et les malheurs ne l'abattent point. En vain ses affaires s'écroulent, sa femme le quitte, lasse de sa brutalité. Il fait tête à l'orage. A son banquier qui paraît, il demande audacieusement un crédit à longue échéance : l'avenir appartient toujours à ceux qui savent attendre et prévoir. Mais le banquier n'ose engager ses capitaux ; l'homme qui s'est cru le plus fort n'a plus qu'à tomber.

Le secours qu'il n'a pas trouvé chez ses alliés naturels, il le trouve chez deux humbles, un caissier fidèle et une secrétaire au grand cœur. Celle-ci lui témoigne un dévouement si pur qu'il se rend compte qu'il existe au monde des forces spirituelles dont la pointe de diamant est capable de briser l'orgueil. Au contact de cette simple vertu, il commence un long voyage de retour dont on ne voit que l'aube ; il demande à cette jeune fille de l'épouser, puisqu'un divorce l'a rendu libre ; elle refuse parce qu'elle est chrétienne ; c'est elle qui prononce le dernier mot de la pièce ; à une question de l'homme qui s'agite encore dans le trouble, elle répond : « Il y a Dieu. »

Voilà un son qu'on n'entend pas souvent au théâtre ; aussi cette pièce a-t-elle été proprement étouffée ; elle prêtait le flanc à la critique par l'inexpérience et parce qu'elle était mal interprétée ; mais quand M. Cordier aura débrouillé son métier, on le réentendra volontiers. Cette première expérience a dû le convaincre de cette vérité élémentaire qu'au théâtre les personnages doivent toujours s'exprimer par des actes, jamais par des discours ni des monologues. M. Cordier a tiré une première épreuve, il a pu se rendre compte qu'elle dansait faute de mise au point. Mais cette maladresse-là est plus sympathique que rédhibitoire, chez un auteur visiblement doué d'autre part.

*
* *

La *Dalilah* de M. Demasy, que vient de représenter l'Odéon, n'est pas même une pièce maladroite. Ce n'est qu'une pièce banale. On est surpris que cet auteur, qui avait montré, dans un ouvrage précédent, une certaine force d'imagination, ait au contraire montré ici une si rare pauvreté de cette même faculté imaginative. Il est vrai de dire que dans la *Cavalière Elsa*, M. Demasy était fortement nourri par la riche invention de M. Mac Orlan, de qu'il adaptait un roman. Ici, il a été littéralement étouffé par le drame biblique auquel il osait s'attaquer.

Avec une surprenante docilité, il a repris tout ce qui dans le conflit de Dalilah et de Samson est devenu lieu commun romantique : l'hostilité dans l'amour de l'homme qui rêve à une grande tâche et de la femme qui ne songe qu'à l'amour. Dalilah capte la confiance de Samson par des propos d'une faiblesse qui étonne, puis il s'endort sur les genoux de la perfide qui lui coupe les cheveux en lui chantant une petite chanson pour ne pas qu'il s'éveille ; après quoi elle fait entrer les Philistins qui crèvent les yeux du juge d'Israël, scène d'horreur physique dont la facilité grossière devrait paraître indigne à tout auteur dramatique un peu sérieux. Au dernier acte, M. Demasy suit d'aussi près la légende, sans y apporter la moindre étincelle d'invention, ni quoi que ce soit d'autre qu'une littérature dont la banalité ne méritait pas qu'on mobilisât le théâtre de l'Odéon.

*
* *

La compagnie irrégulière de la Grimace a représenté une pièce qui n'est pas mal faite et qui n'est même pas sans quelque valeur, puisque M. Bancel a réussi à faire écouter jusqu'au bout sa triste histoire. Mais il a choisi un thème affreux, et il l'a traité avec un parti pris de réalisme qui en souligne la bassesse ; un combattant est revenu de la guerre la volonté diminuée ; il est seul au monde avec une sœur qui s'occupe de lui ; il est si faible de caractère qu'elle le choie comme un enfant ; sur cette pente, ils roulent lentement jusqu'à l'inceste ; il tente en vain de réagir, elle le plie sous le joug de l'habitude, de la fatalité et de la lâcheté.

Cette pièce est d'une laideur cruelle, non seulement laideur morale, mais laideur tout court. Qu'il y ait dans le monde de sinistres âmes, que la guerre ait pareillement dégradé des êtres faibles, l'espèce humaine est assez misérable pour qu'on le croie. Que l'auteur dramatique ait le droit d'étaler ces tares, c'est déjà plus contestable. Du moins devrait-il y mettre une piété qui relève un sujet que, tout compte fait, il ferait mieux de laisser pour le musée secret des cœurs.

L. D.

A propos de la reprise d' « *Alceste* ».

Les érudits de grande science et d'autres de moins de mérite viennent de disputer sur la valeur de la reprise d'*Alceste* à l'Opéra. Non pas sur la valeur de l'exécution, qui a été fort satisfaisante, et où un jeune ténor, M. Thill, a emporté les suffrages des plus méfiants, mais sur la valeur de la version représentée. Gossec, jadis, avait rétabli, à l'épilogue, le personnage d'Hercule et retouché le dernier acte. Hercule a été supprimé. Ceux qui songent à la fable grecque le regrettent. Ceux qui ne songent qu'à Gluck ne le déplorent pas. Gossec eut sa manière, qui était de flatter l'auditoire, avec beaucoup de talent. Gluck eut la sienne, qui était de faire œuvre d'art. On sait qu'il écrivait à un ami : « *Alceste* ne doit pas plaire seulement à présent et dans sa nouveauté ; il n'y a point de temps pour elle ; j'affirme qu'elle plaira également dans deux cents ans, si la langue française ne change point, et ma raison est que j'en ai posé tous les fondements sur la nature, qui n'est jamais soumise à la mode. » Là-dessus on crie au pédant et au matamore. Mais l'événement lui donne raison. Malgré ses longueurs et ses vides, *Alceste* plaît. Elle plaît parce qu'on retrouve en elle un esprit qui fut jeune et qui devança son temps. Cet art, qui date de 1767, ne sera jamais centenaire : mais une œuvre, conçue aujourd'hui sous sa forme, le serait dès sa naissance. C'est

l'abîme infranchissable qui sépare les créateurs et les épigones. Là où souffla l'esprit, l'esprit renaît à chaque reprise ; mais il se refuse à se laisser enfermer dans les outres des imitateurs.

Gluck est un bohémien. Il a passé le tiers de sa vie en Italie. Il a parcouru l'Europe. Il avait soixante ans quand il vint en France. Il n'y demeura que cinq années, et pourtant il a marqué la tragédie lyrique française d'une telle empreinte qu'il occupe, dans l'histoire de celle-ci, une place égale à celles de Lully et de Rameau.

Un excellent petit livre du Dr Haas rappelait récemment que Gluck, de 1758 à 1764, composa à Vienne, sur les instances du directeur de spectacles Durazzo, des pièces de musique légère sur des paroles françaises, telles que *les Pèlerins de la Mecque*, *l'Ivrogne corrigé*, *la Fausse esclave*, *l'Arbre enchanté*, *le Cadi dupé*, ou *la Rencontre imprévue*. Et Favart pouvait écrire à Durazzo : « Il me paraît que M. le chevalier Gluck entend parfaitement cette espèce de composition. J'ai examiné et fait exécuter les deux opéras-comiques *Cythère assiégée* et *l'Ile de Merlin;* je n'y ai rien trouvé à désirer pour l'expression, le goût, l'harmonie, et même pour la prosodie française. » Ces opéras-comiques étaient pour Gluck un profitable exercice : il apprenait à pénétrer l'esprit de la langue française (plus d'un historien, ainsi que le préposé aux plaques de la rue qui avoisine l'Opéra, pourrait lui rendre la pareille en ne mettant pas de tréma sur l'*u* de son nom). Et, tout en pénétrant cet esprit, il trouvait à appliquer les principes, qui lui étaient chers, de la simplicité et du naturel.

Mais il visait plus haut que l'Opéra-Comique et rêvait de conquérir Paris par l'Opéra. Ne disait-il pas, en 1767, au comte d'Escheray, que « s'il était appelé à travailler pour l'Opéra de Paris, il espérait, en conservant le genre de Lully, créer la véritable tragédie lyrique »? Soutenu par la reine Marie-Antoinette, qui avait été son élève, il arrivait à Paris en janvier 1774 et se conciliait tout aussitôt les encyclopédistes. Alors c'est l'assaut donné à la scène lyrique, avec, en 1774, à quelques mois d'intevalle, *Iphigénie en Aulide* et *Orphée*, puis, le 23 janvier 1776, *Alceste* (déjà représentée à Vienne le 26 décembre 1767). Un clan de gluckistes s'est formé. En face se rassemblent les antigluckistes ou piccinistes, partisans de Nicolas Piccini : c'est la dernière crise de la lutte engagée, en cours du dix-huitième siècle, entre les défenseurs de la musique française et ceux de la musique italienne. Pamphlets, libelles, lettres, essais se multiplient. Pour Gluck bataillent Rousseau, Grimm, l'*Encyclopédie*. Contre lui, La Harpe, Marmontel. La querelle rebondit, en 1777, à l'occasion d'*Armide*. Deux ans plus tard, *Iphigénie en Tauride* marquait l'apogée du succès de Gluck, que la chute d'*Echo et Narcisse*, la même année, ulcéra au point de lui faire quitter la France pour n'y plus revenir.

Si Gluck fut reconnu par les encyclopédistes comme un des leurs, c'est qu'il avait depuis longtemps fait siennes leurs principales idées touchant la tragédie lyrique : celles d'un art populaire et « antisa-

vant », subordonnant le musicien au poète. Il retrouvait ainsi la tradition suivant laquelle la musique se met au service du drame, la solide tradition qui veut que la littérature trace sa voie à la musique. A tous les grands tournants de la musique française, depuis les trouvères jusqu'à Debussy inclus, c'est la poésie qui montre la route à la musique.

Or, que sont, dans le domaine musical, les encyclopédistes? Des gens de lettres qui ont en vue d'abord le livret, l'action, l'élément dramatique d'une tragédie lyrique. Ils en veulent à Rameau qui, d'abord musicien, se préoccupe peu de l'agencement théâtral et ne songe qu'à ses « symphonies » (c'est-à-dire les épisodes purement instrumentaux d'un opéra, ouverture, entr'actes, ballets, etc... Et voici Gluck qui, guidé par l'*Encyclopédie*, fait taire (ou plutôt, par bonheur pour la musique), croit faire taire en lui le musicien compositeur pour donner la parole à l'homme de théâtre : « Avant de travailler, dit-il, je cherche à oublier que je suis musicien. » Aussi les encyclopédistes ferment-ils obstinément l'oreille à ce que l'art musical de Gluck peut avoir d'italien : en fait, dans la composition de ses opéras français, Gluck utilisait des morceaux entiers de sa « période italienne », et l'honnête Marmontel, rompant des lances pour Piccini, se demandait, non sans raison, quelle différence essentielle séparait de Gluck son héros.

La différence était beaucoup moins dans la musique que dans un idéal dramatique. Cet idéal est exposé dans la très célèbre préface d'*Alceste*, où se trouve la phrase fameuse : « Je cherchais à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie, pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des arguments superflus. » Il est bien vrai qu'ainsi Gluck supprime la pompe emphatique de l'opéra lullyste ; il ne termine un air que lorsque le sens exige cette fin ; il atténue les disparates entre l'air et le récitatif, afin de ne pas interrompre le mouvement d'une scène ; il cherche simplicité et clarté et veut éclairer, dès l'ouverture, les spectateurs sur le caractère de l'action en s'ingéniant à leur en indiquer, par sa musique, le sujet. Tous les effets qu'il médite sortent du poème, dont il fait l'examen scrupuleux.

Mais, pas plus qu'ils n'apercevaient son italianisme, les encyclopédistes ne voyaient combien Gluck devait encore à Lully, « dont l'étude avait été pour lui (selon le comte d'Escherny) un coup de lumière », ainsi qu'à Rameau, comme le montre, beaucoup plus qu'*Alceste*, il est vrai, le dernier opéra de Gluck, *Echo et Narcisse*. Il suffisait aux encyclopédistes que Gluck subordonnât l'élément musical à l'élément dramatique, qu'il ne raffinât pas sur l'harmonie, qu'il supprimât, autant qu'il le pouvait et malgré Vestris, les ballets et les intermèdes, qu'il revêt d'un art international et voulût avant tout être expressif en s'attachant, comme disait alors l'abbé Mably,

qui resta toujours impartial dans la querelle, « à rendre la pensée et le sentiment d'un vers sans vouloir faire une peinture des mots en particulier ». C'est ce pouvoir d'expression qui enchantait les gluckistes. Mlle de Lespinasse éprouvait « le trouble, le bonheur de la passion » à entendre cette musique « si profonde, si sensible, si absorbante, s. déchirante » ; et Grimm s'écriait : « Je ne sais si c'est là du chant, mais peut-être est-ce beaucoup mieux. »

Aujourd'hui l'œuvre de Gluck est toujours pour nous du chant et de la musique. Parmi les nombreuses *Alceste* qui ont brillé au ciel lyrique, la sienne est la seule à avoir gardé son éclat. Elle éclipse l'*Alceste ou le triomphe d'Alcide*, que Lully composa, en 1674, sur le texte de Quinault (texte que Floquet en vain tenta de réchauffer en 1784, par une partition nouvelle qui n'eut même pas les honneurs de la rampe). Elle éclipse plus aisément encore les *Alceste* de Strungk (Leipzig, 1683), de Draghi (Vienne, 1699), de Porsile (Vienne, 1718), de Schumann (Vienne, 1719). Elle surpasse l'*Adnète* de Hændel (Londres, 1727) et son *Alcestis* de 1749. Elle écrase l'*Alceste* de Lampugnani (Londres, 1745), de Reupach (Saint-Pétersbourg, 1759), de Schweitzer (1773), Benda (1786), Wolf (1790), toutes trois sur le texte de Coseland, et celle de Gresnick (Londres, 1786), et celle de Portugal (Venise, 1799), et celle de Staffa (Naples, 1851), sans parler de la cantate dramatique de Donizetti, *Admète* (1823), ni de la musique de scène d'Elwart pour la traduction d'Hippolyte Lucas (1847), ni des ballets comme l'anonyme *Admeto e Alcesti* (Stuttgart, 1761), ou comme celui que Weigh fit représenter à Vienne en 1800, précédant de peu l'*Alceste travestie* de Wenzel Müller (1806). Mais il existe aujourd'hui une *Alkestis* de grand mérite : elle est l'œuvre d'Igon Wellesz, un des meilleurs disciples de Schœnberg ; elle rassemble en un acte ce que Casalligi crut bon d'étirer en cinq, et mêle, comme le tragique grec, le plaisant au sévère, en rétablissant la scène de l'ivresse d'Hercule. Gluck n'a gardé que le sévère : c'est tout à la louange des chanteurs et des chœurs de l'Opéra d'avoir su le rendre encore émouvant.

André Cœuroy.

LES FAITS DE LA QUINZAINE

Les projets financiers. — *Adoptés par la commission sénatoriale des finances, les projets financiers du gouvernement viennent en discussion devant le Sénat (24 février).*

Ils sont votés, le 27 février, par 268 voix contre 21, après intervention de M. Briand.

L'accord franco-turc. — *Tandis qu'à Rome, la France, représentée par M. Robert de Caix, défend son administration de la Syrie,*

devant la commission des mandats, M. de Jouvenel conclut un accord avec la Turquie, qui précise celui d'Angora, quant aux questions qui peuvent s'élever à propos de la Syrie (19 *février*). *Le texte de cet accord n'est pas publié.*

FRANCE. — *La ratification du pacte de Locarno vient devant la Chambre. Exposé de M. Paul-Boncour* (25 *février*).

— *Ce même jour s'ouvre au quai d'Orsay la conférence franco-soviétique. Répondant à M. de Monzie, l'ambassadeur Rakowski maintient le point de vue russe : « Pas de règlement des dettes sans ouverture de crédits. »*

— *La Cour de cassation rejette le pourvoi de M. Léon Daudet contre l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine, du 14 novembre 1925, le condamnant pour « diffamation » envers le chauffeur Bajot* (26 *février*). *M. Léon Daudet dépose, le lendemain, une requête en revision, basée sur des faits nouveaux.*

— *Dans le XIII*e *arrondissement de Paris (quartier de la Maison-Blanche), M. Gélis, communiste, est élu conseiller municipal* (28 *février*).

— *Dans la Marne, deux candidats du Cartel des gauches sont élus députés* (28 *février*).

L'ÉLARGISSEMENT DU CONSEIL DE LA S. D. N. — *La décision concernant l'admission de la Pologne au Conseil sera prise le 8 mars. La demande de la Pologne est examinée, à Londres, dans un esprit plus favorable. Lord Cecil cesse de s'en montrer adversaire aussi irréductible.*

GRÈCE. — *Le dictateur Pangalos prend des mesures contre l'opposition. M. Papanastasion et plusieurs chefs républicains sont « éloignés provisoirement » d'Athènes* (18 *février*).

A. M.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XXIV. — JANVIER-MARS 1926

DUC D'ALENÇON	*Le Testament d'un prince français*	257	21
RAOUL ARNAUD.....	*La Planche aux assignats sous la Convention*...	59	19
—	*Les expédients financiers de la Convention*.....	319	21
—	*Finances et dictature : Cambon et Robespierre.*	422	22
RENÉ BAZIN ..... de l'Académie française.	*Pierre de Clorivière, contemporain et juge de la Révolution*	641	24
CAMILLE BELLAIGUE.....	*A travers le répertoire lyrique.* III. *La Traviata*	440	22
MARCEL CHAMINADE	*La Crise française*.....	175	20
—	*Le Développement de la crise française*.....	658	24
HENRY CHARPENTIER	*Odes*	539	23
LÉON DAUDET.....	*Le Rêve éveillé.* I.....	129	20
—	— II.....	277	21
LUCIEN DUBECH	*Jean Racine politique : Athalie*.....	675	24
MAURICE GENEVOIX.....	*La Boîte à pêche.* I....	25	19
—	— II....	155	20
—	— III....	299	21
FRANCIS JAMMES	*Quelques portraits de femmes.* II.....	39	19
—	— III.....	185	20

Pierre de LA GORCE..... de l'Académie française.	*Le Retour à la monarchie en 1814*	513	23
Charles LE GOFFIC.....	*Madame Ruguellou* (récit des temps du combisme) (roman). I...	580	23
—	— II...	700	24
André MAUROIS	*Bernard Quesnay ou la hausse et la baisse* (roman). I.....	74	19
	— II.....	202	20
—	— III.....	333	21
—	— IV.....	450	22
César MÉLÉRA	*Verdun; notes d'un combattant*	569	23
Charles MERCIER	*La Vie du cardinal Mercier*.....	550	23
Pierre de NOLHAC ..... de l'Académie française.	*Anacréon à « La Pomme de pin »*.....	170	20
Jeanne-Maurice POUQUET.	*Lettres de Mme Arman de Caillavet à son fils*....	398	22
Jérome et Jean THARAUD	*Mort de Péguy*.....	1	19
***.....	*Le Drame de notre décadence militaire*.....	385	22

LES IDÉES ET LES FAITS

LA VIE A L'ÉTRANGER

Gabriel-Louis Jaray.	*La Dette extérieure de la France et le montant des dettes anglaises et américaines*...	480	22
René Johannet.....	*Les Révolutions contre l'Europe*.....	98	19
—	*Les conséquences de l'affaire de Mossoul*....	225	20
—	*L'Empire d'Italie*.....	357	21
—	*La revanche de l'esprit bourgeois en Russie.*	476	22
Joung-Dekien	*La zone dangereuse du Pacifique et de l'Extrême-Orient*.....	230	20
Saint-Brice.....	*La Voix d'un vainqueur*.....	609	23
—	*Locarno à l'épreuve*.....	737	24

LES LETTRES

Émile Henriot.....	*René Boylesve*.....	361	21
Robert Kemp.....	Livres nouveaux : *Raboliot*, *le Navire*		

	aveugle, Vallée heureuse, Pancloche, la Maison des trois fiancées	239	20
Robert Kemp	Réflexions sur le roman : *de Voltaire à Georges Duhamel*	366	21
—	Livres nouveaux : *Bella, les deux Romes, la Pierre d'Horeb*	614	23
Robert Lejeune	*Mme de Lafayette*	103	19
Henri Rambaud	*Entretiens avec Paul Valéry*	484	22
Maxime Revon	*André Beaunier*	236	20
André Rousseaux	*Esprits inquiets*	742	24

L'HISTOIRE

Jacques Bainville	*Sainte-Beuve historien*	114	19
Paul Ballaguy	*Morny et le coup d'État*	493	22
F. Vermale	*Joseph de Maistre économiste*	243	20

LES SCIENCES

Alphonse Berget	*La Nature du vent et l'aviation*	371	21

LA PHILOSOPHIE

Garrigou-Lagrange	*Le gouvernement royal selon saint Thomas d'Aquin*	620	23

LES BEAUX-ARTS

Émile Henriot	*Une exposition du moyen âge*	629	23
—	*La rétrospective des indépendants*	751	24

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

***	*M. Camille Chautemps*	121	19
—	*M. Albert Milhaud*	249	20
—	*M. Georges Bonnet*	376	21
—	*M. Milliès-Lacroix*	501	22
—	*M. Lucien Lamoureux*	633	23
—	*M. Pinard*	755	24
André Cœuroy	La musique : *De Berlioz à Messager*	252	20
—	A l'Opéra-Comique : *Laparra et Ravel*	508	22
—	*A propos de la reprise d' « Alceste »*	761	24
Lucien Dubech	Le théâtre : *MM. Géraldy, Lenormand*	124	19
—	Le théâtre : *MM. Lang, Savoir, Salacrou et Guitry*	380	21
—	Le théâtre : *La Viveuse et le Moribond*	504	22
—	Le théâtre : *Pièces bien faites*	636	23
—	Le théâtre : *Tu m'aimeras; La raison du plus fort; Dalilah; Simonne et Félicien*	758	24

Le Gérant : Georges Moreau.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 33445.